

Réflexions

Vieillir dans son quartier, dans son village



Des aménagements à inventer ensemble

Vieillir dans son quartier, dans son village

Des aménagements à inventer ensemble

Forum national - Paris
Salon de l'Aveyron
12-13 octobre 2004

Avec le soutien de la Fondation JM.Bruneau

Sommaire

Préambule

Bertrand Dufourcq, 4
Président de la Fondation de France
Jean-Paul Le Divenah, 6
Directeur de cabinet d'Hubert Falco,
Ministre délégué aux Personnes âgées

Introduction

Genèse du programme "Vieillir 8
dans son quartier, dans son village"
Francis Charhon, *Directeur général*
de la Fondation de France

1. Territoires et Vieillesse D'une politique sociale vieillesse à une politique territoriale du vieillissement

Point de vue de la DATAR 13
Sylvie Esparre, *Directeur général de la DATAR*
Analyse croisée d'un géographe
et d'un sociologue 15
Dominique Argoud, *Sociologue, Maître de*
conférences à l'Université Paris 12, Président du
Comité Personnes âgées de la Fondation de France.
Jean Ollivro, *Géographe, Maître de conférences à*
l'Université Rennes 2

Pour une politique territoriale 22
du vieillissement
Patrice Leclerc, *Responsable du Programme*
Personnes âgées de la Fondation de France

Table ronde

Avec la participation de : 25
Fabiola de Falco, *Présidente "Vieillir au village" -*
Puy-Saint-Martin (Drôme)
Paulette Guinchard-Kunstler, *Présidente Agence*
d'urbanisme de Besançon, député du Doubs
David Carlier, *Directeur Association ASTIB -*
Hermès (Pas-de-Calais)
Evelyne Petit, *Directrice du CCAS - "Habitat*
Senior", Belfort
Marie-Odile Novelli, *Conseil régional*
Rhône-Alpes, Vice-présidente de la solidarité,
de la politique de la ville et du logement

Points de vue

Robert Loubière, *Vice-président Communauté de* 29
communes de Segala-Carmausin (Tarn)
Olivier Jacquin, *Président Communauté de*
communes des Trois Vallées (Meurthe-et-Moselle)

2. Trajectoires et Vieillesse Des aménagements à inventer ensemble

Regards croisés d'une anthropologue 31
et d'une psychosociologue
Brigitte Mouriesse, *Psychosociologue, consultante*
en gérontologie
Bernadette Puijalon, *Anthropologue, Maître*
de conférences à l'Université Paris 12
Prévenir l'isolement des personnes âgées - 37
Voisiner au grand âge
Marie-Annick Dejean de la Batie, *Membre du*
Comité Personnes âgées de la Fondation de France

Table ronde

Avec la participation de : 40
Anne Fustinoni, *Correspondante rurale itinérante*
de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron)
Moncef Labidi, *Directeur du Café social de*
Belleville - Paris
Gilles Devos, *Directeur Pact-Arim de la Charente.*
Pierre Tajan, *Maire d'Osmets (Hautes-Pyrénées) -*
Maison d'accueil campagnarde

3. Espaces débats

Diversité des territoires et nouvelles 43
problématiques liées au vieillissement
Diversité des parcours de vie : 49
source de créativité dans les projets
Des démarches innovantes :
au plus près des besoins, des demandes 53
et des attentes des habitants
Des démarches partenariales :
l'intérêt d'inventer ensemble 57

Conclusions et perspectives

De nouvelles politiques pour appréhender 62
le vieillissement
Bertrand Dufourcq, *Président*
de la Fondation de France
Edmond Hervé, *Maire de Rennes,*
Président de l'Institut des Villes

Annexes

Projets sélectionnés par la Fondation 66
de France et présentés à l'Espace Forum
Partenaires 76

Préambule

BERTRAND DUFOURCO

Président de la Fondation de France

Ce premier Forum national, " Vieillir dans son quartier, dans son village - des aménagements à inventer ensemble", réunit élus, professionnels, bénévoles et partenaires nationaux, engagés à nos côtés depuis le lancement en 2002 de notre nouveau programme. Nous l'avons voulu lieu d'échanges, espace pour inventer ensemble les actions qui permettront à chaque personne vieillissante, quels que soient son quartier, son village, ses origines, de mieux vivre au quotidien, dans le respect de ses choix et de sa dignité. La Fondation de France fête cette année son 35^e anniversaire. Depuis son origine, sa philosophie peut se décliner en trois principes :

- respecter la dignité des personnes, en évitant l'isolement ;
- privilégier la prévention plutôt que la prise en charge ;
- promouvoir l'autonomie et l'initiative, en accordant autant de place à la personne qu'à son environnement.

S'unir pour agir

C'est le thème choisi pour ce 35^e anniversaire. En effet, les liens sociaux s'affaiblissent sous les effets conjugués du déracinement, de l'urbanisation inadaptée, de l'évolution des liens familiaux et de la précarisation d'une partie de plus en plus importante de la population. Il en résulte un certain nombre de conséquences : difficultés d'accès à l'emploi, retrait de la vie sociale ou même isolement total, sentiment d'insécurité, d'incertitude du lendemain.

Les facteurs d'exclusion se cumulent laissant les plus fragiles totalement découragés et dépendants.

Toutes les actions soutenues par la Fondation de France sont animées du même désir de "faire ensemble". Elles cherchent à valoriser les compétences plutôt qu'à stigmatiser les faiblesses. Ici, on se regroupe dans le quartier pour organiser des activités d'entraide sociale ; là, on monte des ateliers artistiques pour prévenir les violences ; ailleurs encore, on apprend à jardiner et à partager récoltes et nouveaux amis...

Ces actions peuvent paraître modestes. Elles améliorent pourtant de façon concrète la vie au quotidien et donnent matière à réflexion, échange et partage. L'an dernier, nous avons soutenu plus de 6 300 projets pour un montant total de 60 millions d'euros, grâce à la générosité et à l'engagement des donateurs et

fondateurs, car nous ne recevons aucune subvention publique. Notre action est donc dépendante de la solidarité de chacun. Je remercie ceux qui nous permettent d'agir.

Je tiens également à remercier la Fondation JM.Bruneau qui s'est impliquée dans les actions du programme Personnes âgées de la Fondation de France.

Depuis notre origine, la vieillesse et le vieillissement font partie de nos préoccupations. Nous nous sommes engagés dans des voies innovantes afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées et de favoriser le soutien aux équipes de terrain. Nous avons été aidés en cela par les meilleurs experts regroupés au sein de notre Comité Personnes âgées. Tête chercheuse, la Fondation de France entend ouvrir pistes de réflexion et chemins d'actions, plaçant l'Homme au cœur des projets et cela, jusqu'au bout de sa vie.

Promouvoir de nouveaux lieux de vie, diversifier les modes d'accompagnement des personnes âgées (Petites unités de vie, Accueils de jour, Hébergements temporaires...), autant de nouvelles voies que nous avons contribué à explorer dès les années 1980, avec toutes les difficultés liées à l'expérimentation.

Innover, c'est aussi savoir prendre des risques au regard d'un environnement professionnel et des usagers eux-mêmes. Souvent, avec le recul, nous constatons que nous avons fait les bons choix, car quelques années après, la plupart d'entre eux sont repris par les pouvoirs publics.

Promouvoir une approche dynamique et renouvelée du vieillissement

Au fil des années, nous ne pouvons que constater un véritable enrichissement réciproque entre professionnels de terrain et la Fondation de France. Nos programmes se nourrissent de la soif d'avancer de chacun. "Penser autrement, pour vieillir autrement" illustre la démarche initiée en 2001 avec le programme "Vieillir dans son quartier, dans son village - des aménagements à inventer ensemble".

Nous souhaitons encourager la contribution des retraités à la citoyenneté et les reconnaître comme habitants à part entière de leur commune, riches d'expériences pouvant être utiles à tous.

Aujourd'hui, l'enjeu est bien de repenser les seules réponses gérontologiques au profit d'une culture de projet à l'échelle du quartier, du village, de l'agglomération, du pays.

Ce forum doit également encourager et ouvrir un dialogue entre élus, collectivités territoriales, professionnels et associations qui ont apporté des réponses novatrices dans les domaines de l'habitat, des transports, de l'accès aux services, de la vie sociale et des relations de voisinage...

Les 43 associations et collectivités locales présentes, soutenues par la Fondation de France, illustrent totalement cette démarche prospective, où l'innovation concernant le vieillissement serait davantage à rechercher dans une logique de "développement territorial et de croisement des politiques territoriales et sociales" que dans une logique de création de "produits purement gérontologiques". La Fondation de France a conduit cette analyse prospective avec des partenaires très divers, afin de susciter un véritable élargissement des regards. Les changements auxquels nous avons à faire face nécessitent une vision à plus long terme et des politiques ambitieuses. ■

Préambule

JEAN-PAUL LE DIVENAH

*Directeur de cabinet d'Hubert Falco,
Ministre délégué aux Personnes âgées*

Tous les acteurs s'accordent désormais sur l'intérêt d'une politique gérontologique de proximité, ancrée dans les territoires. Mais la notion de proximité implique que ces projets soient réellement portés localement, car c'est ainsi que l'on répond le mieux aux attentes et aux besoins des personnes âgées sur une zone géographique donnée.

Pour certains dossiers, l'impulsion peut être donnée au niveau national, qu'il s'agisse de projets "pilotes" appuyés par les directions des Ministères ou soutenus par d'autres structures, à l'instar de ce que fait la Fondation de France. Celle-ci d'ailleurs joue un rôle moteur dans l'amélioration de la qualité de prise en charge des personnes âgées, comme en témoigne le programme "Vieillir dans son quartier, dans son village" ou encore l'ouvrage consacré à la prévention de l'isolement des personnes âgées, publié récemment.

Mais si les initiatives, pour être pertinentes, doivent être soutenues au sein des territoires, il est également très important de les faire connaître.

Je tiens à souligner que les grandes thématiques qui structurent ces deux journées rejoignent les axes forts du gouvernement en matière de politique de proximité au service de nos anciens.

Mobiliser les réseaux départementaux, faciliter l'accessibilité des logements...

Mieux vivre dans son quartier, dans son village suppose de disposer d'un domicile adapté. Les résidences intégrées et les petites unités de vie constituent, à ce titre, un mode de vie qui reste encore trop peu répandu. Les textes en cours de parution (décret sur les petites unités de vie) vont permettre d'accélérer leur réalisation, de façon à ce que davantage de personnes âgées aient accès à cette formule, comme à celle de l'accueil familial.

Adapter l'habitat des personnes âgées représente un atout majeur au choix d'une vie à domicile. En mars 2003, Hubert Falco a parrainé la convention de partenariat entre la Fédération Hospitalière de France (FHF) et la Fédération nationale des centres Pact-Arim pour l'adaptation du logement des personnes âgées et handicapées. Ce partenariat vise à mobiliser les réseaux départementaux de façon à faciliter le retour

à domicile après une hospitalisation, grâce à une adaptation du logement.

Dans la loi de finances 2004, le ministre a obtenu qu'un crédit d'impôt soit instauré pour les dépenses liées aux travaux d'installation, à domicile, d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées. D'ailleurs, la prise en compte de la dimension habitat par les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) constitue un atout supplémentaire.

L'accessibilité constitue un enjeu réel pour l'intégration des personnes âgées et leur pleine participation à la vie sociale. Le plan "Vieillesse et Solidarités", prévoit différentes mesures visant à permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de continuer à vivre à leur domicile.

Vivre à domicile n'a de sens que si l'on peut sortir de chez soi, aller et venir. La charte nationale pour l'accessibilité (décembre 2003) témoigne de l'engagement des ministères et acteurs concernés à faire évoluer l'environnement de façon à le rendre accessible. Cette charte comporte trois principes : une approche s'appuyant sur les modes de vie des personnes ; une logique globale de traitement du logement, de la voirie, des espaces publics, des transports et des équipements recevant du public ; une adaptation de la ville dans toutes ses composantes.

La réforme de solidarité pour les personnes dépendantes a fait évoluer la notion de domicile hors des murs du logement, avec notamment le développement de services "porte à porte". La réforme reconnaît les services qui vont chercher les personnes âgées chez elles et les accompagnent, pour des déplacements de proximité. Ces services intègrent les spécificités des personnes âgées et leurs "trajectoires" ; ces dernières méritent d'être prises en compte pour élaborer la politique

géronologique de proximité et répondre aux besoins et aux attentes des personnes âgées tout au long de leur vie. Le tissu médico-social mais aussi social joue un rôle primordial et les notions d'évaluation et de coordination prennent ici tout leur sens.

Les CLIC constituent des structures de proximité : on en recensait 451 au 30 septembre 2004. Ils sont en mesure de connaître le public auquel ils s'adressent, personnes âgées et entourage, à travers les évaluations ou le suivi qu'ils effectuent au domicile des personnes et par le biais des actions collectives auxquelles ils participent – groupes de parole, actions d'information ou de formation. Ils jouent un rôle d'observatoire et d'animateurs territoriaux. En choisissant d'implanter les CLIC sur leur territoire, certains départements reconnaissent leur contribution au développement local.

Renforcer les liens sociaux

L'année 2004 est l'année de la fraternité. Prévenir l'isolement des personnes âgées répond à ce souci de fraternité : il ne s'agit donc pas uniquement de les prendre en charge, mais de renforcer les liens sociaux. Les enjeux du vieillissement posent la question de la vie au sein des territoires.

Les travaux de la Fondation de France et de ses différents partenaires vont dans ce sens. Les réseaux professionnels mais aussi de voisinage, les solidarités familiales, intergénérationnelles, répartis sur des territoires de proximité ont un rôle essentiel à jouer.

Proximité, réseaux, coordination, solidarité, fraternité : la canicule de l'été 2003 a montré la valeur de ces termes ! Leur absence a sans doute été à l'origine ou un facteur aggravant dans la survenue de nombreux décès. La Fondation de France, avec les partenariats qu'elle a établis, est porteuse de ces valeurs. ■

Introduction

Genèse du programme "Vieillir dans son quartier, dans son village"

FRANCIS CHARHON

Directeur général de la Fondation de France

Depuis 2002, avec son nouveau programme "Vieillir dans son quartier, dans son village - des aménagements à inventer ensemble", la Fondation de France souhaite mettre l'accent sur l'importance de l'environnement qui influence fortement la vie quotidienne des personnes âgées, au-delà de la dimension médico-sociale de la prise en charge.

Cette opération traduit le souci du Programme Personnes âgées de rester proche des réalités du terrain et d'ajuster son action au plus près des besoins observés, en l'occurrence, l'évolution démographique de la population en France et ses incidences socio-économiques.

Notre pays, en effet, va connaître un vieillissement de sa population sans précédent : 45 % des Français auront plus de 50 ans en 2050, contre 30 % aujourd'hui. Plus d'un sur trois sera âgé de plus de 60 ans en 2040 – avec un écart de près de 8 ans d'espérance de vie au bénéfice des femmes. A cette situation, vient s'ajouter la modification des groupes familiaux : divorces et recompositions familiales balayent les représentations du "couple âgé vieillissant aidé par ses enfants".

Cette évolution démographique pose de réelles questions de société : à celle des retraites, s'ajoutent de façon plus fondamentale, celles de la place et des rôles sociaux de chaque génération ainsi que celle des attentes des personnes vieillissantes dont l'expérience de vie et le rapport au monde sont considérablement transformés. Les réponses restent à inventer, compte tenu de l'évolution prévisible de certaines maladies – dont la maladie d'Alzheimer.

Privilégier les projets orientés vers l'accompagnement aux changements

Dès son origine, le Programme Personnes âgées a privilégié les projets élaborés autour de la promotion et de l'accompagnement aux changements. Comment changer la vie en institution ? Comment faire évoluer le soutien à domicile et celui des aidants familiaux ? A travers le repérage et la valorisation de projets innovants et en participant à la réflexion gérontologique, la Fondation de France a contribué à faire évoluer les modalités d'accompagnement mises en place par les

acteurs médico-sociaux. Grâce à l'ajustement des pratiques à la réalité des personnes et à la diversification des réponses de soutien, le paysage s'est peu à peu modifié, même si – du point de vue des intéressées elles-mêmes – nombre d'entre elles restent encore insuffisantes ou inadéquates.

Ainsi, aider, soigner, soutenir, en tenant compte des situations individuelles, a permis d'offrir des formules d'accueil à la journée ou à la semaine, des lieux de vie de plus petite taille et d'y associer activement les familles.

Mais parallèlement, on assiste à des changements importants au niveau de l'organisation des territoires et on mesure leur impact sur la vie des habitants, en particulier sur celle des plus âgés. Un territoire se définit par son périmètre, caractérisé par des données géographiques, démographiques, économiques, sur lequel va s'appliquer une politique publique. Or, on assiste à une profusion de découpages pour un même secteur, ce qui rend la réalité administrative très complexe et les niveaux de compétences peu lisibles pour les acteurs et habitants concernés. L'évolution des modes de vie montre que tout citoyen peut avoir plusieurs territoires d'appartenance (professionnel, de vie, de loisirs...) auxquels se superpose un nouveau rapport au temps, élément essentiel de l'organisation de ces territoires – avec le risque de mise à l'écart de certains habitants.

De nouvelles réalités se dessinent

Cette évolution des territoires est à la fois humaine et administrative. Après les premières grandes migrations des campagnes vers les villes ouvrières et la création de "villes nouvelles" à la campagne, on assiste au développement de villages "urbanisés" conquis par de nouveaux habitants – "actifs" fuyant la ville ou nouveaux retraités – et à la construction de vastes zones à la périphérie des villes – sans vie réelle. Certains territoires continuent à perdre leurs habitants, alors que d'autres, privilégiant l'accessibilité, élargissent l'offre de nouveaux modes de transport et bénéficient d'un regain de jeunesse.

La technologie continue à jouer un rôle majeur dans le processus d'appropriation des espaces de vie et des espaces sociaux. On ne connaît pas son voisin, mais

il est possible d'échanger en temps réel avec un proche vivant à des centaines de kilomètres.

Par ailleurs, l'ancrage communal traditionnel, lieu d'appartenance à une communauté sociale se brouille aussi. Les projets jadis élaborés au cœur de la vie locale se développent aujourd'hui à une autre échelle, souvent peu signifiante pour les habitants. Ainsi les "Pays", nouveaux territoires de projet, favorisent bien sûr l'intercommunalité où les acteurs locaux ont toute leur place, mais demeurent peu lisibles pour la population. À l'échelle des villes, on constate, avec le développement de communautés d'agglomérations, un phénomène analogue : la distance s'accroît entre les habitants censés investir les espaces urbains et les lieux de décision sur l'utilisation de ces espaces – avec un risque d'éloignement élus-décideurs et habitants.

Des inégalités flagrantes entre les territoires

Qu'ils soient urbains ou ruraux, tous ces territoires sont confrontés au vieillissement de leur population mais restent très inégaux quant aux offres de ressources ou de services, susceptibles de faciliter la vie quotidienne et sociale des habitants. Le plus souvent, hormis les spécificités médico-sociales, leur aménagement privilégie les plus jeunes au détriment des plus âgés. La présence de différentes générations sur le même espace géographique est insuffisamment prise en compte. Certains territoires font l'objet de politiques publiques : politiques de la ville, développement de zones rurales... dont les "personnes âgées" ont encore peu bénéficié. Leurs difficultés de vie quotidienne ou sociale – accentuées par l'absence de voisinage, l'éloignement des centres et l'absence de transports publics – sont en effet rarement considérées. Or, la présence de services publics, de commerces, de moyens de transport, un habitat adapté, influent directement sur la qualité de vie des habitants et sur celle des personnes âgées en particulier.

Les représentations sociales négatives de l'avancée en âge et de la vieillesse associent encore à cette étape de la vie, les mots "maladie, dépendance, mort". Elles ont pour conséquence des risques d'exclusion et de marginalisation qui se traduisent par un soutien à domicile qui "enferme la personne chez elle" ou, en cas de maladie, qui justifie son entrée en établissement.

Faute d'espaces et de moments de rencontre pour s'exprimer – rue, cage d'escalier – les liens intergénérationnels disparaissent.

Repérer de nouvelles approches, sources de réponses innovantes

L'opération "Vieillir dans son quartier, dans son village" (VQV) encourage la prise en compte, en amont, des spécificités de l'environnement territorial et la mise en œuvre de propositions moins catégorielles. Privilégier "l'entrée territoriale" visait à repérer de nouvelles approches de conduite de projets, qui, en fonction de spécificités locales, imaginent des réponses innovantes facilitant la vie de leurs habitants, dont celle des personnes âgées.

Cette opération a été élaborée selon une démarche prospective de repérage, d'analyse et de validation de projets, conçus comme autant de réponses aux difficultés de vie quotidienne et sociale des personnes âgées ; ces difficultés étant consécutives ou accentuées par les carences de leur environnement. Ces projets permettent de répondre autrement aux attentes et aux besoins de la population vieillissante de nos territoires. Dans cette optique de recherche et d'expérimentation, la Fondation de France, a exprimé sa volonté de sélectionner un certain nombre de démarches diversifiées, grâce au recueil d'éléments produits dans le cadre de trois chantiers distincts :

- L'objectif du lancement des deux appels à projets en 2002 et en 2003, visait à toucher des acteurs peu ou pas familiers de l'action gérontologique : communes et regroupements de communes, syndicats intercommunaux, associations et établissements publics. Les projets sélectionnés devaient être représentatifs de nouvelles approches des problématiques du vieillissement.

- La mise en œuvre d'un partenariat avec six réseaux nationaux, sollicités par la Fondation de France a élargi le champ d'investigation¹ : recherche de projets représentatifs des critères de l'opération, accompa-

gnement des têtes de réseaux et des porteurs dans la formalisation de leur projet, aide méthodologique.

- Le démarrage d'un appel à projets Rhône-Alpes a été formalisé à la suite du souhait du Conseil Régional d'expérimenter, à l'échelle de la région, une démarche de territoire autour du vieillissement.

Deux espaces de réflexion ont également été mis en place afin d'enrichir la proposition initiale. Un groupe de "personnes ressources", d'horizons professionnels différents mais partageant cette approche territoriale du vieillissement de la population, s'est réuni à plusieurs reprises. De même, des rencontres inter-réseaux ont permis de multiples croisements de regards entre professionnels et bénévoles intervenant dans les champs du médico-social, de l'urbanisme, de l'habitat...

La localisation des projets, répartis en milieu rural, urbain, mixte, périurbain, fait apparaître une représentation géographique des 22 régions – avec un nombre variable selon les régions et des structures porteuses très diversifiées : CCAS, collectivités, associations.

A partir de la question : "A quelles difficultés vécues, ressenties par la population, notamment la population vieillissante, répond votre projet ?", ont émergé plusieurs thématiques.

Options pour un changement d'approche

Seuls les projets orientés sur le développement d'une dynamique locale au profit des habitants vieillissants ont été retenus ; ceux proposant des "actions-produits" pour personnes âgées calquées sur des actions existantes ont été écartés. Cette évolution d'une culture de "produit" vers une culture du "développement" favorise non seulement l'ancrage du projet localement, mais améliore également les conditions de sa pérennisation. En effet, l'action envisagée doit viser à la fois l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et l'impulsion d'une dynamique locale porteuse d'actions évolutives au fil du temps. De plus, on a constaté un changement d'approche de la population concernée : la cible n'était plus une population déterminée par un critère d'âge (les personnes âgées), ni le phénomène de vieillissement mais c'était le processus même – le "vieillir" de l'ensemble

1. Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, Fédération Nationale des Centres Sociaux, Fédération Nationale des Clubs d'Aînés Ruraux, Fédération Nationale des Pact-Arim, Fédération des Associations "Familles Rurales", Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

des habitants – qui était appréhendé. La question essentielle ne se pose plus en termes de personnes désignées, mais en termes d'étapes et d'évolution de parcours de vie.

La question du vieillissement de la population posée en termes de processus et non de catégorisation évite de segmenter et de cloisonner les formes d'accompagnement. Il devient ainsi plus évident de s'intéresser en cohérence et en continuité, aux trajectoires et aux périodes de transition des personnes vieillissantes. Les réponses s'articulent alors aux demandes et attentes d'habitants spécifiques sur chaque territoire.

Vers une politique territoriale du vieillissement

Appréhender la place des “vieux” comme acteurs dans les territoires, c'est ouvrir la voie à une approche renouvelée de la vieillesse, valorisant la participation et la contribution de ce public au développement local et au “vivre ensemble”. Le croisement des trajectoires de vie des individus avec le profil des territoires fait émerger les problèmes et permet de dégager les axes autour desquels on pourra construire des réponses adaptées.

Le Forum national, “Vieillir dans son quartier, dans son village... des aménagements à inventer ensemble” (Paris, les 12 et 13 octobre 2004), a constitué un temps fort du travail de réflexion et d'actions soutenues depuis trois ans. A cette occasion ont été présentés,

via l'Espace Forum organisé sous forme de salon professionnel, les 43 projets innovants sélectionnés par la Fondation de France (cf. Annexes). Lieu d'échanges et d'expression, à travers différents débats thématiques, le Forum a permis de synthétiser les réflexions et de valoriser les différents partenariats.

Il a ouvert la voie à une approche dynamique du vieillissement, optimisant la contribution des retraités jeunes et vieux, à la citoyenneté et au développement solidaire à différents niveaux : social, économique et culturel. Aujourd'hui, l'enjeu est bien d'envisager les réponses gérontologiques au profit d'une culture de projets à l'échelle du quartier, du village ou de l'agglomération. Cet ancrage, dans une dynamique territoriale et partenariale de réponses nouvelles adaptées aux habitants vieillissants, se répercute par extension sur les autres habitants.

Ce temps de rencontre a enfin encouragé et ouvert un dialogue entre élus, collectivités territoriales, professionnels et associations apportant des réponses nouvelles au niveau de l'habitat, des transports, de l'accès aux services, de la vie sociale et des relations de voisinage.

Ce document tente d'en restituer les différents moments, enrichis de contributions complémentaires fournies, à notre demande, par les porteurs de projets et par les intervenants afin d'éclairer ou de compléter leur problématique. Qu'ils en soient tous ici remerciés. ■

1. Territoires et Vieillissement

D'une politique sociale vieillesse à une politique territoriale du vieillissement

Les territoires connaissent d'importantes mutations qui contribuent à poser différemment la problématique du vieillissement. Cette dynamique territoriale constitue une chance pour redéfinir l'action publique menée en direction des personnes âgées. La prise en compte du tissu social local favorise l'émergence d'initiatives innovantes et adaptées aux territoires.

Point de vue de la DATAR

SYLVIE ESPARRE

*Directeur général de la DATAR
(Direction de l'Aménagement du Territoire
et de l'Action Régionale)*

Le vieillissement de la population et l'évolution de la démographie, préoccupent toutes les sociétés, en particulier nos sociétés occidentales, pour qui ces phénomènes constituent l'un des défis majeurs de ce siècle. De nombreuses études démographiques nous donnent quelques indications sur ce que l'avenir pourrait nous réserver.

Perspectives d'évolution

Selon l'Organisation des Nations Unies, la population mondiale, qui compte 6,3 milliards d'habitants, devrait atteindre, en 2050, le chiffre de 8,9 milliards. Cette croissance démographique serait générale, sauf en Europe où la population passerait, en 2050, de 726 millions à 632 millions d'habitants. Ce phénomène de décroissance s'accompagnerait d'un vieillissement notable de la population dans les pays de l'OCDE, où le pourcentage de dépendance des personnes âgées devrait quasiment doubler d'ici 2050. A cette date, en France, les personnes âgées de plus de 60 ans représenteraient 32 % de la population contre 12 % en 1950.

Certes, il faut se méfier des projections démographiques à 30 ans qui ont tendance à ne pas tenir compte des phénomènes de basculement, cependant elles nous fournissent quelques indications sur demain, tout en nous éclairant pour notre action.

En revanche, sur le plan territorial, les projections sont plus concrètes, elles permettent de déceler la permanence ou le mouvement. A ce titre, la démographie et le vieillissement ont été retenus comme sujets prioritaires d'investigation par le conseil de prospective et de dynamique des territoires de la DATAR. Ses travaux seront opérationnels fin 2005.

Le professeur Dumont et Michel Godet ont établi des cartes qui nous renseignent sur les tendances d'évolution : clivages importants entre les départements, ruptures futures probables – consécutives à des comportements migratoires changeants, forte attirance pour l'ouest... Si le vieillissement est source d'inquiétude quel que soit le département, il constitue néanmoins un facteur de développement pour les territoires – les personnes âgées représentant aujourd'hui près de 70 % de leurs ressources.

Mesures mises en place

De ce fait, la politique d'aménagement du territoire à travers les derniers CIADT (Comités interministériels d'aménagement du territoire) a développé et soutenu plusieurs orientations. Celles-ci portent essentiellement sur la gestion locale des services publics concourant à favoriser une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées et leur insertion dans leur environnement proche – quartier ou village.

Depuis 2002, deux CIADT ont mis en place un certain nombre de mesures qui préfigurent des politiques plus adaptées au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales. Le premier, en décembre 2002, désireux de mettre l'accent sur les problèmes de santé, a demandé aux ministères chargés de la santé et des affaires sociales d'appuyer le développement des services aux familles et aux personnes âgées en milieu rural et de veiller, en liaison avec les partenaires concernés, à la prise en compte de la santé et de l'action sociale dans les projets de développement des territoires ruraux.

Il approuvait l'expérimentation de démarches locales partagées de santé, d'action sociale et médico-sociale dans le cadre de projets de développement des pays et des communautés d'agglomérations ou de communes. Il a donc décidé de consacrer 2 millions d'euros de crédits à cette expérimentation qui a particulièrement mobilisé les collectivités territoriales.

En outre, le CIADT demandait le développement du soutien aux maisons médicales et aux réseaux de professionnels sanitaires et sociaux. C'est sur ce dernier point que les projets ont le moins progressé. La circulaire interministérielle d'avril 2003, préparée par la DATAR, a mis en œuvre ces orientations. Parmi les projets, elle a retenu ceux qui visent à améliorer la

mobilisation autour des moyens sanitaires et sociaux existants, à la fois dans une optique de plus grande efficacité et de qualité, tout en prenant en compte les relations entre santé, social et développement global.

Mobiliser compétences et énergies sur les territoires

Il ne s'agit pas d'expérimenter de nouvelles compétences territoriales notamment dans le domaine de la gestion des moyens, mais de contribuer à une meilleure mobilisation des compétences dans un contexte de proximité, en relation plus étroite avec les citoyens-usagers. L'objectif vise à améliorer le niveau global de santé et d'autonomie de la population et de maintenir, voire de renforcer sur ces territoires, leur population et leur attractivité.

Pour cela, elle a énoncé certains principes :

- La territorialisation des politiques de santé et d'action sociale, dans un territoire de proximité.
- L'expérimentation d'un volet santé/social dans les pays, les communautés d'agglomération et urbaines.
- La coopération et la coordination des acteurs concernés par la santé et le développement social, qu'ils relèvent des institutions sanitaires et sociales ou d'autres domaines (entreprises, loisirs, logement, culture, etc.).
- La recherche de synergie entre les politiques sanitaires et sociales et les autres politiques publiques.
- L'approche globale de santé (prévention, promotion de la santé et des soins), couplée avec le développement durable (environnement et cohésion sociale).
- Une forte implication des habitants et de la société civile dans le projet.
- L'expérimentation d'une démarche de concertation, d'analyse des besoins (diagnostic local partagé), de détermination de priorités, d'élaboration d'un projet territorial de santé et d'action sociale s'appuyant sur une méthode d'évaluation.

A ce sujet, il convient de signaler que les comités locaux d'information et de coordination gérontologiques (destinés à mieux coordonner les professionnels sanitaires et sociaux), mis en place par le ministère des affaires sociales en partenariat avec les départements pour un territoire avoisinant 50 000 habitants, peuvent soit constituer le noyau initial d'une approche plus globale de qualité de vie, soit venir compléter cette approche.

Les démarches expérimentales concernant 71 sites, dont une vingtaine au moins en direction des personnes âgées, ont permis d'engager une dynamique et de faire comprendre que la démarche territoriale avait tout intérêt à se coordonner sur le lieu même où se posaient véritablement les problèmes.

Les projets sont très variés et plus ou moins complexes selon le contexte et le public concerné. Par exemple, insertion de malades psychiatriques ou de personnes handicapées, élaboration d'un projet complet sur le territoire en direction des personnes âgées ou de l'ensemble de sa population, politique territoriale de santé et d'action sociale... Une évaluation de la mise en œuvre de ces projets est prévue en 2005. Elle sera utile pour vérifier notamment le bien-fondé des principes qui sont à l'origine de cette expérimentation.

Le territoire de proximité devient lieu de cohérence, de concertation, de coordination, de responsabilisation des acteurs et des usagers et un cadre favorable à une meilleure efficacité ; la recherche de la qualité devient valeur partagée à partir d'un meilleur usage des moyens disponibles.

Le territoire de projet permet une meilleure coordination et synergie entre les différentes politiques publiques de la santé et du développement social.

Vers une approche globale et coordonnée de la santé et des actions sociales

Plus récemment, le CIADT de septembre 2003 a confirmé la nécessité "d'une approche globale de santé et d'action sociale inscrite dans le développement territorial".

Les ministères des affaires sociales et de la solidarité et de la santé ont été chargés de la mise en œuvre effective de la coordination des intervenants exerçant sur un même territoire en vue d'y développer des synergies entre l'approche globale de santé et les démarches de développement.

Dans le domaine social, le CIADT a adopté, en outre, le principe d'une coordination de l'action sociale des organismes de sécurité sociale dans les territoires ruraux, principe repris dans le projet de loi sur le développement des territoires ruraux en cours d'examen à l'Assemblée nationale ; il recommande également le développement de l'offre de formation en

faveur des salariés de l'aide à domicile, en liaison avec les Conseils généraux.

Ce CIADT a par ailleurs adopté diverses mesures destinées à faciliter l'installation des médecins dans les zones réputées déficitaires ; les collectivités locales pourront leur apporter des aides financières "à l'installation", complétant celles fournies par l'Etat et l'Assurance maladie.

Viellir dans son village, vieillir dans son quartier est donc un objectif qui est réellement pris en compte dans le cadre des politiques territoriales. Beaucoup d'organismes s'en soucient aujourd'hui : la Fondation de France, les collectivités territoriales, la Caisse des dépôts et consignation, les associations, les caisses de retraite notamment. Votre initiative de Forum a l'immense mérite de permettre des échanges d'expériences et un dialogue renforcé entre toutes les parties concernées. ■

Analyse croisée d'un géographe et d'un sociologue

DOMINIQUE ARGOUD

*Sociologue,
Maître de conférences à l'Université Paris 12,
Président du Comité Personnes âgées de la
Fondation de France*

JEAN OLLIVRO

*Géographe,
Maître de conférences à l'Université Rennes 2*

Personnes âgées et territoires : état des lieux

Dans le programme "Viellir dans son quartier, vieillir dans son village - des aménagements à inventer ensemble", la Fondation de France, dès l'origine, a envisagé la question du vieillissement sous son angle territorial, car l'émergence de nouvelles réalités change la donne du problème.

Changements prévisibles d'un point de vue temporel

La France, comme la plupart des pays développés, connaît un vieillissement rapide dont l'évolution est spectaculaire. "Entre 2000 et 2050, l'effectif des personnes de 60 ans et plus devrait presque doubler, celui des 75 ans et plus tripler, celui des 85 ans et plus quadrupler"². La diminution des naissances (même si l'indice de fécondité demeure plus élevé qu'à l'échelle européenne) et surtout l'augmentation de l'espérance de vie expliquent ce phénomène : les plus de 60 ans, par rapport à la population totale, sont passés de 18,1 % en 1962 à 21,3 % en 1999 – jusqu'à 29,4 % dans le Limousin. Le processus

2. BONNET (M.) (Rapp.). Les personnes âgées dans la société. *Avis et Rapports du Conseil Économique et Social*, Les éditions des journaux officiels, 2001, 97 p (p. 8).

aura tendance à s'accélérer sous le double effet de l'évolution prévisible de la pyramide des âges et de l'allongement de l'espérance de vie. Selon les prévisions, en 2035, l'espérance de vie sera de 81,9 ans en moyenne pour les hommes et de 89 ans pour les femmes (en 1950, elle était respectivement de 63 ans et de 69 ans ; en 2000, de 75,2 ans et de 82,7 ans). En même temps, prudence ! Un indice synthétique de fécondité remontant en flèche ou un renversement des courants migratoires peuvent inverser assez rapidement les dynamiques (Yves-Marie Laulan), tout en suscitant d'autres enjeux – notamment celui de l'accueil d'éventuelles populations étrangères.

Observations d'un point de vue spatial

Nous constatons que les mutations géographiques se font à plusieurs échelles. En effet, si le phénomène de vieillissement est général, y compris au Japon et dans les pays du "tiers monde", il est toutefois plus accusé en Europe et en France.

Certains phénomènes, comme le vieillissement des zones littorales par exemple, n'ont pas été anticipés. D'autres, comme celui des couronnes périurbaines, ne sont, quant à eux, pas envisagés à leur juste valeur. On constate que le vieillissement est différencié selon les régions : zones littorales, villes, couronnes périurbaines où il est parfois accéléré, campagnes.

D'où la nécessité d'une planification territoriale du vieillissement, conduisant à un renouvellement des politiques. Sinon, on risque d'assister à une dissociation des classes d'âge, en fonction de leur éloignement du centre, et à la mise en place d'un certain "zoning", voire au développement de "quartiers protégés" (Gated communities).

Au-delà de la mixité spatiale, n'oublions pas l'importance de la mixité intergénérationnelle ; les risques de rupture entre générations, à différentes échelles, sont bien réels. L'objet du groupe de travail de la Fondation de France est justement de croiser ce nouvel état de fait territorial avec les enjeux d'une redéfinition des politiques sectorielles du vieillissement.

Face au vieillissement, quelles politiques publiques ? Quelle prise en compte de la dimension territoriale ?

La décentralisation a suscité, dans les années 80, l'espoir d'introduire une plus grande considération du territoire dans l'action sociale. En effet, au cours des années 70, on a assisté à la prise de conscience de ce que les politologues ont appelé "la crise de la sectorialité", signe de l'impuissance de l'action publique à transformer la réalité sociale, à cause notamment, de la sédimentation de filières administratives verticales qui laissaient peu de place à la mise en cohérence locale. Dans un tel schéma, le niveau local dispose de peu de marge de manœuvre pour innover. Autorisations et financements dépendaient de cases administratives préétablies par le niveau central. Il était donc plus facile de se mouler dans les normes prédéfinies que de se trouver confronté à une absence de soutien des pouvoirs publics.

Dans le champ de la vieillesse, la multiplication de politiques sectorielles – cloisonnées et centrées sur la population "cible" des personnes âgées, puis plus tard sur celle des personnes âgées dépendantes – a engendré une action gérontologique de moins en moins lisible, génératrice de dysfonctionnements et de surcoûts.

Compte tenu de la complexité des problèmes, ce mode d'action s'avère de plus en plus inefficace. Le principal effet pervers d'une telle logique est le "découpage" des individus en fonction de champs d'intervention relativement étanches, alors que les besoins des personnes âgées nécessitent au contraire une réponse globale.

Dans ces conditions, quelle politique du vieillissement est-il possible d'inventer ? Comment surmonter ces rigidités qui favorisent une inflation d'équipements et de services, au fur et à mesure de l'accroissement des besoins, générés par le vieillissement démographique ?

Quelle approche privilégier ?

Face à l'éclatement de la catégorie "personnes âgées", deux options sont possibles. La première consiste à affiner la catégorie pour obtenir un meilleur ciblage des prestations en direction des personnes nécessitant le plus d'aides. En témoigne le succès de la catégorie "personnes âgées dépendantes", très présente dans

les rapports et les discours des pouvoirs publics depuis la fin des années 80. Ce processus de catégorisation va encore plus loin puisque, au nom d'un meilleur ciblage des prestations, on recourt à la grille AGGIR pour établir une distinction entre les personnes âgées réellement dépendantes, (GIR 1, 2 et 3), donc reconnues d'un point de vue médico-administratif comme ayant droit à une prestation spécifique, et les autres, exclues de ce fait de la catégorie précédente.

A travers l'opération "Vieillir dans son quartier, dans son village", une seconde option se dessine. Il s'agit de faire abstraction des catégories ou publics-cibles pour mieux prendre en compte les caractéristiques individuelles et sociales des individus présents sur un territoire donné. Autrement dit, le vieillissement n'est pas appréhendé comme un état défini à partir de critères uniformes – l'âge en particulier – mais comme un processus concernant de manière différenciée l'ensemble des habitants. Une telle approche autorise une action publique plus ambitieuse – parce que plus proche de la réalité sociale – à condition toutefois d'avoir un réel ancrage sur le territoire.

Quelle offre de prestations ?

Concernant l'offre de prestations, il est possible d'adopter un raisonnement comparable à celui des modes d'appréhension des besoins de la population âgée. On a eu tendance ces dernières années à spécialiser l'offre de prestations, afin d'apporter des réponses précises à des problèmes identifiés plus finement. Résultat, on dispose d'une palette de réponses prédéterminées, parfois trop standardisées, pour s'adapter réellement à une demande singulière et complexe.

Par exemple, pour faire face aux difficultés rencontrées par certaines personnes âgées pour s'alimenter, on a créé des services de portage de repas à domicile. Ces services peuvent effectivement apporter une aide, mais dans bien des cas ils ne satisfont qu'une part infime de la demande – souvent beaucoup plus complexe : isolement, désertification, éloignement des enfants... Les professionnels interviennent alors sur un problème précis, l'alimentation, alors que pour être efficace, la réponse devrait être plus globale. Cela dépasse donc le champ d'intervention du professionnel, responsable

du portage de repas ; l'enjeu posé par la territorialisation de l'action gérontologique est bien là.

En l'absence d'une telle prise de conscience, il est plus simple de se conformer aux catégories et normes existantes. La décentralisation n'a pas fondamentalement modifié ce processus. Depuis la loi du 6 janvier 1986, les départements ont la responsabilité de la politique sociale vieillesse, mais ils sont également dépendants du cadre fixé au niveau central. Or, ces dernières années, nous assistons dans le champ de la vieillesse, à une intense production législative et programmatique dont ni les collectivités ni les acteurs locaux ne peuvent s'affranchir : loi instituant l'APA, réforme de la tarification des établissements d'hébergement, loi rénovant l'action sociale et médico-sociale, programme dit Alzheimer, plan Vieillesse et Solidarité, etc. Pour l'instant, face aux besoins gérontologiques croissants, on a bien mis en place un nombre important d'équipements et de services en direction de ces publics, tout en instituant parallèlement des coordinations afin de réintroduire un peu de cohérence locale.

Mais viendra l'heure où il deviendra indispensable d'inventer une nouvelle approche, car le processus actuel s'apparente à un tonneau des Danaïdes.

Modification de la problématique du vieillissement

La société française apparaît mal préparée à cette évolution. Le sujet du vieillissement a longtemps été "tabou" et donc assez peu étudié. Aujourd'hui, on découvre l'ampleur du sujet et les études se multiplient. Nous devons nous interroger sur les raisons de cette prise de conscience tardive et sur la validité des concepts utilisés pour envisager les politiques publiques et la décentralisation du vieillissement. La Fondation de France a été une des premières à s'y intéresser de près.

Notre société a été plus que les autres obsédée par la notion de vitesse, or les personnes âgées ne peuvent plus, pour des raisons physiologiques, suivre cette course.

La question du vieillissement se pose donc avec acuité dans un monde de plus en plus obsédé par le "juste à temps", la "réactivité", la "compétitivité", le "retour

sur investissement “, la “croissance immédiate”. Dans une société obnubilée par le phénomène de croissance, il y a d’un côté les actifs et de l’autre les inactifs. Peu à peu, on arrive à un schéma binaire qui masque la complexité des vieillir, traduite par une appellation de plus en plus sectorisée du phénomène et la création de multiples typologies : les vieux “ fringants”, le troisième et le quatrième âge, les personnes en fin de vie, etc.

Ces conceptions déclinées en amont perturbent certaines politiques. Au plan national, la question du vieillissement est souvent présentée comme un problème – “le problème des retraites”, “le problème du déficit de la Sécurité sociale”³... – ce qui revient, comme le souligne Bernadette Puijalon, à envisager la question du vieillissement sous un angle conceptuel à la fois problématique et dévalorisant.

Du coup, les politiques du vieillissement apparaissent surtout défensives : “Retraites et dépenses de santé : qui va payer?”. Il est incontestable que les dépenses de santé évoluent très rapidement avec l’âge – (si on prend un indice base 100 pour l’ensemble de la population, on passe d’un indice 127 pour la tranche 50-59 ans à un indice 169 pour les 60-69 ans, puis 280 pour les 70-79 ans et 422 pour les 80 ans et plus). Toutefois, ces moyennes masquent de grandes disparités, avec l’inconvénient de présenter le vieillissement sous le seul angle de la “charge” financière que font peser les personnes âgées sur l’ensemble du corps social.

L’enjeu est donc de créer, en amont, des actions émanant de groupes de pression intellectuels afin de changer l’image du vieillir et de ne plus considérer ce paramètre naturel comme une fatalité posant problème. Il convient notamment de dépasser une simple logique globale, financière et quantitative du vieillissement, pour en venir à des conceptions nuancées et plus exactes, parfois qualitatives : apport d’expérience, temps disponible dans une société pressée. Il s’agit de redéfinir et de revaloriser l’image des personnes âgées et surtout de développer des politiques

territoriales adaptées à leur présence et tenant compte, pour un grand nombre d’entre elles, de leurs capacités à porter un projet social.

Reconfiguration de nouveaux territoires d’intervention, émergence de nouveaux acteurs

Ces deux éléments favorisent une prise de conscience quant à la nécessité de prendre en compte ces nouvelles réalités et, plus globalement, de penser autrement la politique en direction des personnes âgées, favorisant la conception de politiques d’un genre nouveau. Ces facteurs de changements, portés par la vie associative et par les structures intercommunales, mettent en évidence la double dimension cognitive et participative de ces nouvelles modalités d’action. Cependant, ils se heurtent souvent à de profondes résistances induites par la prégnance d’un mode de gestion sectoriel.

Une action publique locale de plus en plus interpartenariale

Les processus d’élaboration de l’action publique locale se modifient sensiblement pour laisser place à une réflexion collective relativement ouverte, associant un grand nombre d’organismes et d’opérateurs locaux. Quelques départements ont été pionniers, tous adoptent aujourd’hui une démarche plus ou moins similaire : mise en place d’un comité de pilotage impliquant les principaux acteurs institutionnels, groupes de travail thématiques ouverts aux professionnels. Le point de vue prépondérant du Conseil général et l’expertise purement technique s’effacent au profit d’une démarche plus partenariale. Ainsi émerge une nouvelle génération de schémas gérontologiques qualifiés de “participatifs”.

Cette évolution du processus d’élaboration de la politique vieillesse a contribué à modifier le contenu même des orientations gérontologiques. Ainsi, les divers groupes de travail locaux ont favorisé la création d’un espace public, lieu de parole et d’échange entre des acteurs n’ayant pas l’habitude jusqu’alors de se rencontrer : professionnels du secteur médico-social, personnels d’administrations différentes (organismes de protection sociale, directions départementales de

3. BICHOT (J.). in DUPAQUIER (J.), LAULAN (Y.-M.). La France en 2002 : bulletin de santé démographique, Revue de l’Institut de Géographie des Populations n° 8, 2002, p. 79.

l'équipement, services sociaux du Conseil général), élus, ces derniers ayant une maîtrise du secteur social plus grande qu'auparavant.

Progressivement une culture gérontologique s'est forgée dans des lieux avec un réseau d'acteurs sensibilisés à ces questions. Les liens ainsi créés entre acteurs d'horizons professionnels et institutionnels différents favorisent l'émergence de problématiques transversales, au-delà de la seule question des équipements et services aux personnes âgées. Tous ces éléments génèrent incontestablement des dynamiques locales. L'association d'une telle diversité d'acteurs est propice à une évolution des référentiels dominants qui guident l'action gérontologique.

Ainsi, certaines politiques gérontologiques locales commencent à remettre en cause l'approche trop "homogénéisante" de la population âgée et l'inadaptation, voire la stigmatisation, qu'entraîne une politique centrée sur une catégorie d'âge. Contrairement au passé, il est moins rare aujourd'hui d'aborder, notamment dans les schémas gérontologiques, les questions de l'isolement des personnes âgées, de l'accessibilité en milieu urbain, du transport en milieu rural...

Les spécificités du territoire dans les politiques locales de la vieillesse commencent à être mieux prises en compte. De plus en plus, les schémas préconisent, pour une mise en œuvre de la politique gérontologique en direction de ces publics, la création de bassins de vie fondés sur des zones géographiques correspondant à une réalité sociale et non plus sur des circonscriptions administratives. Plus globalement, le redécoupage pratiqué par les départements en matière d'action sociale et de coordination gérontologique témoigne d'une volonté de mieux prendre en compte les réalités locales.

Des professionnels force de propositions

La recomposition de la scène gérontologique a vu l'émergence, en tant qu'acteurs nouveaux, de professionnels de l'action gérontologique (gestionnaires de structures et de services, travailleurs sociaux et médico-sociaux, responsables de services hospitaliers...), qui naturellement, préexistaient aux lois de décentralisation. Excepté quelques endroits en France marqués

par une forte culture gérontologique, leur rôle restait jusqu'alors limité. Leur action, souvent cantonnée dans des tâches de gestion, n'influa guère sur les orientations des politiques locales de la vieillesse. L'action collective était surtout un moyen pour obtenir des arrangements par rapport à la règle. Les professionnels, en montrant patte blanche et en se conformant aux cadres fixés par l'administration, obtenaient le plus souvent des subsides.

Or, l'émergence des professionnels en tant qu'acteurs signifie que, progressivement, par leurs actions, ils acquièrent une dimension collective suffisamment forte pour accéder à la scène politico-administrative locale. Surtout, ils ne sont plus simplement dans une position de récepteur, voire de négociateur d'une politique. Ils sont en mesure de contribuer à l'élaboration d'actions gérontologiques qui ne peuvent être assimilées à la simple mise en œuvre de politiques nationales ou départementales.

Certes, la décentralisation a engendré un éclatement des circuits décisionnels. Mais les professionnels peuvent jouer de cet émiettement pour nouer de nouvelles alliances leur permettant de mener à bout une initiative. Aujourd'hui, de nombreux organismes manifestent des velléités d'influer sur l'action gérontologique locale : caisses régionales d'assurance maladie, caisses de mutualité sociale agricole, conseils régionaux... Ainsi sont nées beaucoup d'innovations locales : petites unités de vie, accueils de jour, services de garde itinérante de nuit, etc. En se substituant aux logiques tutélaires – qui garantissaient une stabilité, moyennant une relative immobilité du dispositif – les logiques partenariales offrent des marges d'action plus importantes mais beaucoup plus instables.

Ce récent pouvoir, acquis par les professionnels dans un contexte budgétaire pourtant peu propice aux innovations, s'explique également par le développement d'une culture gérontologique d'un genre nouveau qui échappe aux appartenances institutionnelles traditionnelles. Alors que le secteur gérontologique était plutôt pauvre en lieux d'échange et de réflexion, on assiste à une multiplication des colloques et journées d'études locales et nationales. De tels réseaux favorisent la stimulation des opérateurs et le jeu des alliances qui peut parfois se retourner

contre les pouvoirs publics confrontés, dans certaines situations, à des contre-pouvoirs inter-institutionnels et que les élus locaux ne sont plus en mesure de réguler comme auparavant. Il en résulte une multiplication des lieux d'élaboration des normes. La décentralisation a facilité la création de réseaux horizontaux d'acteurs de terrain qui, dans le conflit et l'échange, négocient des normes et des règles produisant de multiples réalisations, apportant des réponses locales au vieillissement.

Nouveaux territoires, nouvelles dynamiques

Sur ces nouveaux territoires, apparaissent des dynamiques territoriales adaptées à la vie quotidiennes des populations.

Un des enjeux, comme l'a déjà réalisé la Fondation de France, consiste à partir des territoires du "vieillir", de quitter une vision "indivisible" et de parvenir à la réalisation de politiques plus nuancées, notamment en ce qui concerne la répartition des services publics et, plus largement, en prenant en compte le principe de la construction territoriale.

L'analyse conduit à une réflexion prospective sur le vieillissement au niveau des territoires en sachant que les politiques publiques à mener sont nettement différentes selon ces territoires. Surtout, au-delà d'une simple stratégie de "gestion", comme le souligne B. Puijalon, il faut déboucher sur une stratégie de "projet" permettant de redéfinir par le territoire la place des personnes âgées dans la société. Nous devons inclure les temporalités et modifier certains angles d'attaque conceptuels comme, par exemple, le rapport à la mort. Le territoire permet la capitalisation des temps passés.

Un autre enjeu, au plan territorial, est sans doute l'adaptation des politiques publiques à la vie quotidienne des populations. Il faut noter l'importance des communautés de communes et surtout des "pays" pour les personnes âgées. On pourrait imaginer une opération pilote sur un territoire vieillissant. Elle permettrait, d'ici 20 ans, de caler sur l'ensemble de la France les politiques publiques en connaissance de cause, en bénéficiant des acquis d'une politique opérationnelle.

Nouveaux modes d'appréhension des besoins et de construction de l'offre

Considérant que, dans un contexte de vieillissement démographique, les besoins sont potentiellement très supérieurs à l'offre, les collectivités locales sont tentées de faire, avant tout, la photographie de leur population âgée puis de démontrer qu'elles sont "dans la moyenne", c'est-à-dire que les différents taux d'équipement ne trahissent aucun "retard" de leur politique vieillesse, par rapport aux départements voisins.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'équipements et de services gérontologiques sont mis en place sur la base d'indicateurs illusoire. Ainsi par exemple, l'existence de listes d'attente pour entrer en maison de retraite témoigne-t-elle du besoin réel d'agrandir ou de construire une nouvelle structure pour personnes âgées ? La réponse est positive dans une logique non territoriale. En effet, il suffit de ne pas développer les services d'aide au maintien à domicile et d'ouvrir la structure à des populations provenant de cantons voisins pour légitimer, *de facto*, le besoin d'un tel d'équipement.

Dans cette logique, les enquêtes de besoins ont contribué à déterritorialiser l'individu vieillissant à partir d'un certain nombre de variables-clés. Les responsables politiques et administratifs ont souvent succombé à une telle définition des besoins car elle permet d'avoir connaissance d'une réalité simplifiée sur laquelle il devient possible d'agir, à partir d'une instance centrale.

Ainsi, malgré un discours favorable à une meilleure prise en compte des besoins locaux, l'analyse des schémas gérontologiques révèle par exemple que les départements évaluent les besoins en établissements d'hébergement par le biais de méthodes ne laissant généralement pas de place aux contextes locaux. C'est le cas de ceux qui recourent à une projection du taux d'équipement actuel sur le nombre prévisible de personnes âgées pour les années à venir. Le phénomène est parfois amplifié quand les experts intègrent une prévision d'accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes, considérant implicitement que la dépendance induit automatiquement une demande d'hébergement en institution. Le succès de telles

approches des besoins locaux témoigne de la difficulté des experts et des techniciens de l'action sociale locale à concevoir une vision moins technocratique de la demande sociale. Concrètement, ils ont tendance à identifier les besoins en codifiant la demande à travers une grille de lecture en grande partie prédéterminée et orientée par l'offre.

Mais en s'interrogeant sur les attentes de la population âgée locale, il devient possible de construire d'autres indicateurs et, par là, d'orienter différemment le type d'offre proposée. Or, peu d'études qualitatives ont été réalisées pour mieux comprendre les dynamiques territoriales d'approche de la vieillesse aboutissant à des interactions offre-demande sensiblement différentes d'un lieu à l'autre. L'opération "Vieillir dans son quartier, dans son village" démontre pourtant qu'il est possible de "voir" les besoins locaux sous un autre angle. L'irruption de nouveaux acteurs s'intéressant à la problématique du vieillissement y est sans aucun doute pour quelque chose. Ceux-ci, qui ne proviennent pas nécessairement du secteur gérontologique, sont plus volontiers porteurs d'une autre manière d'appréhender les besoins locaux. Concrètement, ils ont tendance à remettre en question le processus de construction sociale des besoins consistant à simplement codifier la demande.

Une approche différente pour un territoire pertinent défini par les acteurs locaux

La recomposition actuelle des territoires dans le sens d'une plus grande intercommunalité renforce cette approche différente. Un tel mouvement, s'il se poursuit, est porteur de changements qui pourraient modifier le sens donné à la territorialisation, jusqu'à présent surtout perçue comme le rapprochement des niveaux de pilotage et de mise en œuvre des poli-

tiques publiques. Mais la territorialisation peut au contraire signifier que ce sont les acteurs locaux eux-mêmes qui définissent le territoire pertinent et élaborent des actions permettant de répondre aux besoins identifiés, le département se contentant dans ce cas d'apporter un soutien adapté. Cette conception du territoire est d'ailleurs explicitement celle défendue par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, qui encourage le développement de regroupements intercommunaux sur la base d'espaces locaux cohérents.

Une telle restructuration du processus d'élaboration de l'action gérontologique peut faire de la territorialisation, non plus le moyen de décliner la politique départementale/nationale, mais le lieu de consolidation des initiatives locales. Surtout, les démarches intercommunales sont amenées à élargir considérablement le cercle des acteurs conviés à définir la politique vieillesse. Or l'expérience des schémas gérontologiques montre que l'implication d'acteurs nouveaux, notamment non issus du secteur de la vieillesse, constitue un puissant vecteur pour faire évoluer le référentiel de la politique gérontologique locale. En l'occurrence, les objectifs de développement local et de consolidation d'un lien social plus intergénérationnel pourraient devenir primordiaux au détriment d'une vision centrée sur la médicalisation et la stigmatisation de la vieillesse. Ces axes, que l'on voit apparaître dans les schémas départementaux les plus récents, valorisent un éventail plus large de figures, moins focalisées sur la vieillesse et sur la dépendance, que sur le vieillir. Un espoir donc pour éviter que le secteur gérontologique ne s'enferme dans une logique de prise en charge, à laquelle le pousse la dépendance des personnes âgées. ■

Pour une politique territoriale du vieillissement

PATRICE LECLERC
Responsable du programme Personnes âgées
de la Fondation de France

Rompre l'isolement des personnes âgées, leur redonner les moyens de participer à la vie de leur quartier, de leur village, tels ont toujours été les grands principes d'intervention de la Fondation de France en direction de ces publics. Ces objectifs, invariants dans un environnement sans cesse en mutation, évoquent des visages de la vieillesse bien différents selon les époques. Ainsi, dans les années 70, le paysage est tout autre. Pour la plupart des personnes, le seuil fatidique des 60 ans constitue un véritable passage : l'entrée dans la sphère du troisième âge est synonyme de la vieillesse. Pour la première fois dans la société, un sens, pour cette période de vie relativement courte, juste avant la mort, est à inventer. Face à l'isolement, à la perte d'identité sociale des nouveaux retraités, la Fondation de France a soutenu de nombreux projets : installation du téléphone, création de clubs et d'universités du troisième âge...

Très vite, en quelques années, sous l'émergence d'une réalité plus complexe, l'image du troisième âge se modifie. Dans les années 80, le vieillissement s'affirme et, surprise, le temps de vie à la retraite s'allonge, les "vieux vieillissent". Leur accompagnement pose de nouvelles questions. On parle dès lors des personnes âgées dépendantes.

Avons-nous déjà oublié le vocabulaire en vigueur : *hospice, asile, pensionnaire* ? Au square de Nanterre, s'affichait encore en 1980, l'inscription : " *Interdit aux chiens et aux pensionnaires de l'hospice* " .

Exclus de la ville, ces vieux indigents étaient désignés non seulement comme des intrus mais ils étaient le plus souvent, accueillis et logés dans des conditions inacceptables.

Comment changer la vie en institution, permettre une offre diversifiée de lieux de vie ? Comment changer le regard sur les personnes âgées, leur permettre de vieillir à domicile ? Autant de questions cruciales pour la Fondation de France.

Inventer, soutenir et accompagner

De nombreux chantiers, toujours en cours aujourd'hui, sont réalisés dans le même objectif : replacer la parole des personnes âgées au cœur des projets. Inventer de nouvelles pratiques respectant toujours davantage la dignité des personnes et accompagner professionnels et bénévoles ; concevoir et soutenir de nouveaux lieux d'accueil, plus humains, en lien avec le quartier, le village (soutien à la création de Petites unités de vie, de domiciles collectifs, d'appartements regroupés, de maisons de quartier, d'hébergements temporaires, d'accueils de jour).

L'évolution des modalités d'accompagnement réalisées par les acteurs médico-sociaux a ainsi permis de diversifier et d'améliorer les réponses. Nombre d'entre elles paraissent pourtant encore insatisfaisantes face à la révolution démographique qui se prépare. Jusqu'à quand considérerons-nous la vieillesse comme un état figé, englobant aujourd'hui plus de 12 millions de personnes de plus de 60 ans, 21 millions en 2035 ?

Jusqu'à quand continuerons-nous à penser que la gestion des personnes vieillissantes concerne uniquement la sphère médico-sociale ? Les acteurs de la gérontologie portent également une responsabilité dans cette situation car ils se considèrent souvent comme seuls experts de la vieillesse.

Or les enjeux du vieillissement sont encore trop rarement pris en compte dans les politiques locales et territoriales.

Comment est-il encore possible aujourd'hui de mener une politique dans les quartiers, dans les villages sans intégrer cette question majeure du vieillissement des habitants, des citoyens, des électeurs ?

Vieillir autrement

Comment penser la ville, l'agglomération et les pays de demain sans prendre en compte cette réalité et les attentes des habitants eux-mêmes ? Nous vieillissons

toujours à une époque donnée, dans un contexte particulier. Le temps et l'espace deviennent deux facteurs essentiels qui doivent être pris en compte pour "vieillir autrement".

C'est tout l'enjeu de cette nouvelle approche territoriale et le programme "Vieillir dans son quartier, dans son village" vient ré-interroger toute la logique de la politique vieillesse construite principalement sur la base d'établissements et de services destinés à cette catégorie d'âge : les personnes âgées.

En effet, le processus du vieillissement reste encore essentiellement sous-tendu par des représentations négatives : perte d'autonomie, de vie sociale...

Cette approche réductrice engendre des réponses qui deviennent bien souvent des contraintes pour les collectivités. Toutefois, lorsque ces dernières ont pensé ce processus dans son ensemble, ces images négatives se sont modifiées grâce à un éventail de nouvelles réponses. Ainsi, le phénomène démographique intégré différemment dans les politiques locales, ouvre des perspectives en termes de potentiel social mais aussi en termes de politique de prévention.

La démarche "Vieillir dans son quartier, dans son village" démontre que le "vieillir" sur les territoires urbains ou ruraux se traduit aujourd'hui par des réalités et des réponses différenciées. Par ailleurs, lorsque cette approche du vieillissement considéré comme processus fait partie intégrante du projet, elle conduit nécessairement à innover localement et à faire émerger de nouveaux maillages partenariaux.

Des enjeux clairement perceptibles

Continuer à pouvoir vieillir dans un territoire où vivent également des personnes plus jeunes est un souhait légitime. Imaginons le pire, on pourrait privilégier des zones, des secteurs, en ville ou à la campagne, "réservés" à des publics sélectionnés en fonction de leur âge et de leurs capacités ; on développerait à leur intention des modes de transports, d'habitat et des offres de services spécifiques. On assiste d'ailleurs déjà à l'éclosion de tels projets. Cette formule faciliterait sans doute l'organisation d'une multitude de services "adaptés" à chaque profil de population. Nous pouvons néanmoins nous interroger sur l'impact de cette "ghettoïsation" sur la société dans son ensemble.

Quelles possibilités de développement pour ces personnes privées d'une nécessaire confrontation avec l'altérité ? Quelles possibilités de projections dans l'avenir pour les plus jeunes en l'absence de racines, de partage de mémoire collective et de représentation du parcours de vie dans son intégralité ?

La question de la citoyenneté et de l'accès au droit, fréquemment ré-interrogée à travers les projets accompagnés par la Fondation de France, rejoint celle de la reconnaissance de la citoyenneté de l'individu vieillissant. La personne âgée conserve-t-elle sa citoyenneté ou celle-ci se réduirait-elle de concert avec la baisse de ses capacités ou la diminution de ses rôles sociaux ?

Le territoire, une entité à taille humaine

Tous les territoires de vie sont en mutation : repères, modes de fonctionnement et relations des habitants au territoire changent. La mobilité est un facteur déterminant sur la manière d'habiter le monde et sa place dans le tissu social. Que l'on vive en milieu rural, urbain ou périurbain, riche ou pauvre, d'origine ou de cultures différentes, ces mutations n'auront pas la même incidence sur le devenir de chacun. Dans ce paysage, la commune reste une entité forte et aisément repérable par les habitants âgés. Les projets doivent donc s'inscrire dans des configurations de territoires pertinentes pour la conduite d'actions concrètes et compréhensibles. Quant aux formes d'accompagnement envisagées, on veillera à ce qu'elles les maintiennent ancrés dans un environnement qui préserve leurs repères, facilitent leur vie quotidienne et leur donnent du sens à vivre. Comme en témoigne la démarche "Vieillir dans son quartier, dans son village", deux types de territoires pertinents commencent à émerger pour engager une dynamique locale et intercommunale : les communautés de communes et les communautés d'agglomération. Elles offrent en effet deux échelles intéressantes pour la prise en compte du transport, de l'accessibilité et de la mobilité résidentielle. Les espaces de vie, les espaces économiques et culturels sont de plus en plus à géométrie variable et accentuent la nécessaire mobilité des habitants. La multiplicité des motifs de déplacement en est l'illustration. Penser l'organisation

à l'échelle strictement communale, induit automatiquement une limitation dans les possibilités d'accès aux différents services.

De nouveaux défis pour les territoires

Le "vieillir" concerne tous les acteurs et tous les territoires : pays, communautés de communes, agglomérations. De nouveaux enjeux se dessinent. Les territoires peuvent en effet, être considérés comme une entrée potentiellement refondatrice d'une action gérontologique de terrain. Leur devenir est, avant tout, une question de qualité de vie pour l'ensemble des habitants. Elle nécessite une approche transversale des questions inscrites dans un cadre de gouvernance des territoires. Il s'agit bien de passer "d'un territoire à projets" à "un projet de territoire" qui intègre la place du citoyen et son devenir.

Ce passage d'une politique sociale vieillesse à une politique territoriale du vieillissement nous invite à entrer dans une phase de découverte du vieillir avec tous les acteurs, y compris les habitants vieillissants eux-mêmes. En effet, il s'agit bien de découverte : quand on parle de l'expérience des vieux, on oublie qu'ils n'ont pas celle de vieillir.

En explorateurs de leur propre "vieillir", ils sont devant nous avec leur âge, leur parcours de vie et avec nous, pour défricher un chemin que nous sommes aussi amenés à parcourir. Lorsqu'on évoque le village, surgissent nos souvenirs, nos représentations liés à notre histoire, à notre âge, à notre génération. Pour la personne de 60 ans, de 80 ans ou 100 ans il recouvre une réalité autre. Les habitants âgés disent souvent

en parlant de leur village ou de leur quartier : " *Je ne reconnais plus mon quartier ; il y a des immeubles à la place des anciennes maisons ; je ne connais plus personne*". " *J'ai toujours vécu ici ; je suis l'ancienne de la rue : c'est mon monde*".

Que sont nos villages et quartiers devenus ? Les belles images des livres de lecture ont jauni.

Afficher une politique prenant en compte le vieillissement est encore trop souvent considéré comme synonyme de déclin économique, de perte de vitesse, de léthargie. Tout reste également à découvrir et à inventer dans les nouveaux espaces de décision et de projet entre le social, l'économique, l'urbanisme et l'habitat.

Avec le programme "Vieillir dans son quartier, dans son village", la Fondation de France entend donner des pistes de réflexion et continuer à améliorer la vie des personnes vieillissantes.

Au travers de cette dynamique territoriale, l'enjeu est le changement de regard des professionnels, des élus et de la société civile sur le vieillissement. Comme nous l'avons fait pour les Petites Unités de Vie par exemple, avec une réflexion basée sur la diversification des lieux d'accueil pour les personnes âgées (considérant que le lieu de vie n'est pas synonyme de lits médicalisés), aujourd'hui il convient de s'interroger pour inventer ensemble les politiques de demain.

Il s'agit donc de nommer le vieillissement, sans cette référence systématique à la notion de *dépendance, coût et charge pour les générations à venir* – mais associé à une image de richesse, facteur de développement local, solidaire et durable. ■

Table ronde Territoires et Vieillessement

Territorialisation des politiques, importance des partenariats à mettre en place afin d'optimiser les réponses aux besoins répertoriés, telles sont les grandes thématiques développées avec les invités⁴ au cours de cette rencontre. En filigrane, l'indispensable prise en compte de la parole des personnes âgées et des droits de l'homme, les insuffisances de l'aménagement du territoire et les enjeux de l'interdisciplinarité.

Le Conseil régional Rhône-Alpes a mené, en partenariat avec la Fondation de France, un programme pilote – l'échelon régional n'étant pas nécessairement considéré par les pouvoirs publics comme le plus pertinent pour s'intéresser aux problématiques du vieillissement.

Ⓢ “La prise en charge des personnes âgées peut être débattue dans le cadre d'un Conseil régional, notamment du fait du repositionnement opéré par la loi du 13 août 2004. Les régions travaillent sur la territorialisation des politiques. Ce projet n'est pas un programme d'aide individuelle aux personnes âgées. Il a pour base les besoins des territoires, qui selon leur taille, rencontrent des problématiques variées. Rhône-Alpes innove avec des actions de tourisme adapté qui ne concernent pas seulement l'accessibilité d'établissements, mais la labellisation d'un territoire, c'est à dire d'un bassin de vie. Il apparaît intéressant, dans ce cadre, d'étudier la plus-value du Conseil régional par rapport à celle des Conseils généraux.”

MARIE-ODILE NOVELLI
Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes.

“**Vieillir au village**” regroupe des élus de communes de la Drôme, Roanac et Puy-Saint-Martin, des professionnels et un réseau de bénévoles, pour accompagner les personnes âgées de plus de 75 ans qui veulent vieillir chez elles.

Ⓢ “Ce programme a été impulsé par le CCAS il y a six ans,

à partir de l'expression directe des besoins des personnes âgées de Puy-Saint-Martin Il est actif depuis près de trois ans et ne cesse de prendre de l'ampleur. Il associe les habitants de deux villages pour créer un réseau de “veilleurs” – maillage social sur le territoire – autour des personnes âgées. Nous avons réalisé que la société avait aussi évolué à la campagne. Ainsi, notre petit village, avec un grand nombre de résidences secondaires, est confronté, en hiver notamment, à l'isolement des personnes âgées d'un secteur. Le réseau de veilleurs, composé de bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire, peut intervenir directement ou indirectement auprès d'elles pour prendre et donner des nouvelles, maintenant ainsi une dynamique d'échanges.”

FABIOLA DE FALCO
*Présidente “Vieillir au village”
Puy-Saint-Martin (Drôme)*

“**Mobilité des aînés en milieu rural**” est née d'une demande de transports des habitants d'Hermiès (Pas-de-Calais), à l'initiative de l'ASTIB et l'ASTRIM, deux associations créées en 2001 par des élus locaux et des professionnels de santé. A partir d'un certain âge, les personnes ont tendance à se résigner à l'isolement, géographique et psychologique, il faut inverser cette tendance.

Ⓢ “Ce projet de navette couvre un territoire de quatre communautés de communes (40 000 habitants) ; c'est un

4. Fabiola de Falco, Présidente “Vieillir au village” - Puy-Saint-Martin (Drôme)
Paulette Guinchard-Kunstler, Présidente Agence d'urbanisme de Besançon, député du Doubs

David Carlier, Directeur Association ASTIB - Hermiès (Pas-de-Calais)

Evelyne Petit, Directrice du CCAS - “Habitat Senior”, Belfort

Marie-Odile Novelli, Conseil régional Rhône-Alpes - Vice-présidente de la Solidarité, de la Politique de la Ville et du Logement

service de transport en voiture, flexible et adaptable. Nous effectuons environ 300 transports par mois pour 200 adhérents : personnes âgées, bénéficiaires du RMI, demandeurs d'emploi, femmes au foyer et enfants. Il présente, en outre, l'avantage de favoriser des échanges entre ces différents publics au cours des déplacements.”

DAVID CARLIER
*Directeur de l'ASTIB
à Hermiès (Pas-de-Calais)*

“**Habitat Senior**”, vise à améliorer l'accessibilité de certains immeubles HLM. Il a été mis en place par deux collectivités, la Ville de Belfort et l'Office départemental HLM, pour répondre au souhait des personnes de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

® “Après un premier travail de repérage des “maisons de retraite de fait”, c'est-à-dire des habitations où la majorité des habitants ont plus de 60 ans, puis, avec l'aide de la Cram, nous avons rencontré des personnes âgées pour comprendre comment elles vivaient et quels étaient leurs souhaits et leurs besoins (services, contacts). Nous avons mis en œuvre un programme dans une tour de 118 logements occupés à 56 % par des personnes de plus de 60 ans. Il concerne : l'accessibilité de l'immeuble, l'adaptation des logements et la création d'un espace d'animation. Le réaménagement de trois logements du rez-de-chaussée en a rendu possible leur transformation en espace de

rencontres, à destination des personnes âgées de l'immeuble et du voisinage.”

EVELYNE PETIT
Directrice du CCAS de Belfort

Bien que les politiques classiques de prise en charge ne soient plus adaptées aux “nouvelles” personnes âgées, les décideurs ne semblent pas avoir pleinement conscience de cette révolution démographique et de ses implications en termes de nouvelles politiques territoriales. On constate notamment que peu sollicitée, la parole des personnes âgées qui restent des adultes, n'est pas toujours entendue. Les modes de prises en compte du vieillissement ont été réexaminés par l'Agence d'urbanisme à la lumière des décisions des élus de l'agglomération de Besançon.

® “Nos politiques publiques ne pourront aller plus loin dans la prise en compte des personnes âgées que si un travail culturel de fond est mené parallèlement, pour faciliter la rencontre du monde sanitaire avec le monde social et avec celui de l'urbanisme et du développement économique. Dans cette optique, en Franche-Comté, nous avons mis en place un Institut de recherche sur le vieillissement pour faciliter ces rencontres. Nous devons, par ailleurs, nous doter de moyens pour mesurer les évolutions des besoins des personnes âgées. Les élus ont besoin d'aide dans ce domaine. Dans le cadre de notre expérience avec

la Fondation de France, six communes ont souhaité travailler sur leur politique liée au vieillissement. Alors que tous les élus étaient convaincus de la nécessité de mettre en place des établissements ou des services spécialisés, il est apparu que les personnes âgées étaient surtout préoccupées par le fait de sortir de chez elles en toute sécurité (aménagement des accès). Un travail sur le lien entre le chez soi et l'extérieur doit donc être mené.”

PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER
*Présidente Agence d'urbanisme
de Besançon*

® “Le travail mené par le Conseil régional Rhône-Alpes, porte sur deux axes : anticiper les phénomènes de vieillissement et les besoins qu'il engendre et partir des territoires, qu'ils soient formels ou plus pragmatiques comme les bassins de vie. Sur le premier point, nos résultats ne sont pas satisfaisants. Nous avons, toutefois la volonté de mettre en réseau toutes les informations ayant trait à cette question. Le programme d'appels à projets lancé en partenariat avec la Fondation de France permet, en revanche, ce travail à partir des territoires et des besoins exprimés par les personnes âgées.”

MARIE-ODILE NOVELLI

Cette problématique de prise en compte des besoins exprimés par les personnes vieillissantes rejoint ceux des droits de l'homme.

® “Une étude sur la maltraitance des personnes âgées réalisée lorsque j’étais au Gouvernement, a mis en évidence le confinement, y compris psychologique, des personnes âgées – ces dernières ayant intégré le fait que leur voix ne peut pas être entendue. Si nous, les élus, parvenons à faire entendre ces demandes au niveau de nos politiques d’urbanisme locales, nous pourrions profondément faire changer la logique d’organisation de vie des gens âgés. Le seul moyen de répondre à la question de la rencontre des champs du social et de la décision est de l’aborder d’un point de vue de développement économique, en termes de création d’emplois. Aujourd’hui, je l’évoque également en termes de droits de l’homme.”

PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER

Comment ces micro expériences peuvent-elles aider à définir une politique du vieillissement plus globale ? Sachant que les petits départements seront appelés à en faire encore davantage alors qu’ils disposent d’un potentiel fiscal moindre, une politique de solidarité paraît indispensable au niveau du territoire.

® “Nous avons engagé une démarche de développement durable autour de quatre axes : le développement solidaire, économique, environnemental et la bonne gouvernance. Ces projets s’insèrent dans des politiques contractuelles : le

territoire doit valoriser ces micro projets et les porter au Conseil régional qui leur offrira des financements.

Jusqu’à présent, les contrats de développement portés par les régions étaient essentiellement axés sur l’économique, les questions d’ordre social rencontrant davantage de difficultés à se faire entendre. Notre volonté est bien d’inciter les territoires à se les poser ; tout commence par un diagnostic social.”

MARIE-ODILE NOVELLI

® “Aujourd’hui, nous, responsables politiques, avons un travail à mener pour que la parole des gens âgés soit entendue et respectée. Il s’agit de choix politiques. Je me suis, pour ma part, battue à l’Assemblée nationale pour que les Coderpa et les Corerpa restent sous la responsabilité conjointe de l’Etat et des départements ou des régions. Enfin, nous devons faire attention à ce que la parole des personnes âgées ne soit pas kidnappée par les professionnels et les familles. La situation évolue. Vos projets sont porteurs d’éléments qui dépassent largement le champ de la vieillesse, ils ont trait au changement de la société.”

PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER

® “Cette question des micro-territoires nous concerne. Nous constatons que les informations remontent très difficilement. Nous sommes, en effet, investis de

grandes valeurs et mettons en place des actions très concrètes sur le terrain, mais nous rencontrons des difficultés à faire passer le message au niveau politique.”

FABIOLA DE FALCO

Quant à la transdisciplinarité, les réflexions menées sur le terrain semblent rejoindre les problématiques politiques actuelles.

® “Cette question est sans doute la plus importante de ce début de siècle. A mon sens, il s’agit du travail prioritaire des Conseils régionaux. Nous pourrions ainsi dépasser l’éclatement de notre société. Enfin, je partage votre point de vue sur le fiasco de l’aménagement du territoire. J’estime tout de même que les départements ont également à apporter aux autres. Le plus important c’est l’expression des expériences à valoriser. Elle permettra l’évolution des mentalités.”

PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER

® “Je retiendrai de vos propos que la région doit être le lieu de mutualisation des bonnes expériences, de mise en coordination des acteurs et d’anticipation des besoins. S’agissant de l’évolution des institutions, il nous reste un certain chemin à parcourir, notamment dans le sens d’une meilleure péréquation fiscale et du respect du droit à la personne. Ces questions doivent être portées sur l’agenda politique par la société civile.”

MARIE-ODILE NOVELLI

Echos d'acteurs

Habitat Senior - Au-delà de l'aménagement des logements, faciliter rencontres et échanges avec le quartier

“ Ce projet a été initié par le CCAS de Belfort, à partir de la demande d'habitants âgés d'une tour HLM, désirant continuer à vivre dans leur logement et rester sur le quartier. Il comporte un volet réhabilitation de logements et aménagement des accès extérieurs contribuant au sentiment de sécurité (chutes) : rampes, ascenseur agrandi et un volet social avec l'aménagement d'appartements du rez-de-chaussée en espace d'animation et de rencontres. Il a mis trois ans pour aboutir. Un partenariat avec l'office HLM maître d'ouvrage des travaux a permis la réalisation de ces deux opérations.

L'espace animation est ouvert depuis deux ans. Le CCAS, locataire prend en charge l'ensemble des frais de l'opération et met à disposition une auxiliaire de vie tous les après-midi, dont la mission est également d'être à l'écoute des personnes, de leur rendre visite ou de répondre à une urgence.

Cet espace a rapidement été investi par les habitants. Les personnes âgées adhèrent à ce service pour 20 à 30 euros par mois selon leurs ressources. Elles peuvent, dès lors, accéder à cet espace comme elles le souhaitent, pour se rencontrer ou organiser

des fêtes : elles y accueillent aussi des voisins de l'immeuble et des personnes âgées de quartiers voisins. Nous tenons à préserver la mixité de la population dans cette tour, notre objectif n'étant pas de créer un immeuble de “vieux.”

EVELYNE PETIT

“Vieillir au village”, permettre le choix de sa vieillesse

“ Notre projet concerne deux communes de la Drôme, Puy-Saint-Martin (680 habitants) et Roanac (350 habitants) composées de petits villages, de fermes isolées où la question du vieillissement se pose avec acuité : habitat inadapté, commerces éloignés... En revanche, la solidarité et les liens entre les villageois restent vivants. Deux élus des professionnels (ADMR, libéraux, CCAS) et des bénévoles ont imaginé cette formule pour répondre aux besoins concrets de personnes vieillissantes, exprimés au cours de permanences d'information. Par ailleurs, les professionnels de santé avaient observé de fréquents appels le soir, traduisant davantage des sentiments de peur et de solitude que des besoins réels de soins.

“Vieillir au village”, tient de l'accompagnement personnalisé plutôt que de la prise en charge. Il met l'accent sur la dimension relationnelle et la mise en place d'un réseau de services de proximité, souples et évolutifs ; certains existent déjà,

d'autres sont à créer. Grâce à l'implication des habitants et à la présence d'un référent – dont le rôle est d'évaluer le besoin, de coordonner, d'orienter et se sécuriser – ceux qui le souhaitent peuvent rester vieillir chez eux dans des conditions d'entourage et de proximité qui donnent un sentiment de sécurité comparable à celui d'une structure d'accueil.

FABIOLA DE FALCO

“ Nous avons utilisé l'argument de l'utilité sociale sur trois plans : le développement de chaque personne, sa participation à la société et la mise en place de dynamiques collectives. Le travail engagé s'appuie, en effet, sur la notion de réciprocité : chaque personne aidée va aider à son tour, à un autre moment. On est totalement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

FLORENCE ALICOT
consultante en gérontologie

Points de vue

ROBERT LOUBIÈRE,
*Vice-président Communauté de communes
du Segala-Carmausin (Tarn)*

OLIVIER JACQUIN,
*Président Communauté de communes
des Trois Vallées (Meurthe-et-Moselle)*

Deux élus de terrain, ayant expérimenté la problématique du vieillissement à travers l'intercommunalité, témoignent.

ROBERT LOUBIÈRE. Chaque territoire est un cas spécifique. Le Segala-Carmausin, situé dans le nord de l'Albigeois, est relativement vaste – 100 km de long sur 40 km de large – avec un certain passé. Depuis de nombreuses années, il mène une réflexion sur la problématique des personnes âgées. Avec l'aide du département et des associations de pays, des instances de coordination gérontologique y ont été mises en place. Ces instances ont elles-mêmes développé des structures et leur accompagnement. Dans les années 1980, un centre social s'est saisi de la question des personnes vieillissantes, au cours d'une formation-développement à laquelle ont contribué une trentaine de participants : personnes âgées, professionnels médico-sociaux, élus, en vue de définir un projet. Le souhait majeur qui a alors été exprimé par les personnes âgées présentes était de rester à domicile le plus longtemps possible et, le moment venu, celui d'intégrer une petite structure à dimension humaine, proche de la vie locale. A partir de ces deux constats, une dynamique s'est mise en place ; les élus à l'écoute du projet, l'ont portée.

Restait à résoudre le problème des moyens financiers. Nous avons profité en 2000 de l'opportunité offerte par la loi concernant la création des CLIC – mais 10 000 habitants de plus de 60 ans devaient vivre sur le territoire – pour atteindre ce nombre. Nous avons intégré le territoire nord du département et regroupé les trois instances gérontologiques puis, mis en place les CLIC sur ce nouveau territoire. Pour les organiser nous avons globalisé notre réflexion ; nous ne souhaitons pas réserver cette instance d'information aux seules personnes âgées car nous considérons qu'elles ne doivent pas être mises à l'écart. Nous avons donc envisagé une problématique globale et sociale du territoire. Un pôle central et huit points d'information

de proximité ont été créés avec pour mission de répondre à l'ensemble des publics : familles, personnes âgées, personnes en difficultés...

OLIVIER JACQUIN. La communauté de communes des Trois Vallées a fait le choix de construire son projet à partir de la parole des personnes âgées ; nous sommes encore au stade de la concertation. Nous avons réactualisé nos priorités d'action dans la communauté de communes (25 communes, 5 500 habitants), selon une méthode participative en lien avec un organisme spécialisé. Lors de la réactualisation de charte de territoire sur la thématique des personnes âgées, nous avons recueilli de nombreux témoignages : isolement, absence de mobilité... Nous avons donc décidé de travailler sur ce sujet. La Fondation de France nous a aidés dans ce projet d'expérimentation. Cette méthode de concertation a consisté à réunir tous les acteurs de la problématique (professions médicales, associations, aînés ruraux).

Sur cette base, des personnes âgées volontaires ont mené une enquête auprès des populations âgées – avec un très bon taux de réponses. A l'issue de cette étude, le panorama des besoins de ce public s'est avéré très différent de la situation de départ.

Nous avons compris que cette dichotomie était liée à la façon dont notre diagnostic de départ avait été établi : il intégrait le ressenti de nombreux aidants contraints à vivre avec un membre de leur famille en situation difficile. Nous avons alors intégré leurs préoccupations à notre projet. Notre territoire rencontre les problèmes habituels liés à l'habitat et à la mobilité mais il est plutôt bien pourvu en matière de services. Nous vivons dans un département qui mène une politique sociale assez novatrice. L'essentiel de notre travail a consisté à les faire connaître, à mettre en place des politiques d'animation pour rompre la solitude, à faire de la communication, et à coordonner les actions.

Je suis positivement interpellé par les précédentes interventions. Je considère, toutefois, que nous avons besoin d'un véritable cadre national en amont, qui dépasse les départements, pour des politiques fortes. Nos bricolages associatifs de terrain ne suffisent pas.

Enfin, il faut souligner que 400 emplois ont pu être créés à ce jour, grâce à l'APA, en Meurthe-et-Moselle. ■

2. Trajectoires et Vieillesse Des aménagements à inventer ensemble

Au fil de l'avancée en âge, les individus s'inscrivent dans des parcours de vie singuliers plus ou moins ancrés sur un territoire donné. Agir pour les "personnes âgées" est alors réducteur car une telle catégorisation restreint la diversité des histoires de vie. Il convient donc de sortir des réponses uniformes et médico-sociales pour inventer de nouvelles alternatives.

Regards croisés d'une anthropologue et d'une psychosociologue

BRIGITTE MOURIESSE

*Psychosociologue,
consultante en gérontologie*

BERNADETTE PUJALON

*Anthropologue,
Maître de conférences à l'Université Paris 12*

“On vieillit comme on a vécu”, “Comme on change en vieillissant !” : deux lieux communs couramment entendus, qui, bien que contradictoires, posent la question des changements et des continuités au cours du vieillissement. Le travail que nécessite ce tissage des liens entre passé et présent, cette compréhension de l'ensemble d'un parcours, c'est peut-être François Jacob qui l'exprime le mieux dans l'introduction de ses Mémoires : “Si, alors, dans cette série d'images que m'offre ma mémoire, je retrouve mal ma vie, comment la définir ? Par une continuité ? Par une permanence ? Sûrement pas... Plutôt que comme une continuité, je vois ma vie comme une suite de personnages différents, je dirais presque d'étrangers. Au bout de la file, j'aperçois le petit garçon, puis l'enfant unique cajolé par une mère très douce, puis le jeune soldat, le chercheur, le prix Nobel... J'ai du mal à imaginer qu'à l'appel de ce nom, François Jacob, tous ces personnages aient pu se lever d'un même élan et répondre : présent. Pour retrouver chacun de ces personnages de mon passé, il faut du temps, des efforts. Il faut se concentrer. Se préparer. Un peu comme pour rendre visite à de vieux amis longtemps négligés... Cette communication entre mon cœur et ma mémoire, toutes ces émotions qui resurgissent sous l'éperon du souvenir nouent un réseau entre ce que je suis et ce que je fus”.

Vieillessement : changements et continuités

Les changements et les continuités liés au vieillissement relèvent du registre biologique (les prédispositions restent les mêmes) mais ils appartiennent aussi au registre psychologique ou sociologique. On parle alors souvent de “période critique” ou sensible pour signifier qu'un même événement peut être plus ou moins difficile suivant l'âge auquel il survient : ainsi la perte d'emploi est plus difficile à 50 ans qu'à 59. Bref, le développement de chaque individu se caractérise par une combinaison unique d'événements particuliers. Il est donc erroné de vouloir figer les choses à quelque âge que ce soit.

Quel sens y aurait-il, à partir de là, à imaginer des modalités de soutien stéréotypées, modélisées, aux différentes périodes d'avancée en âge d'un individu ? Critiquons l'APA qui, par ses modalités, enferme les vieux dans une logique médico-sociale statique ; l'APA ne va précisément pas dans le sens de cette approche en terme de trajectoire : c'est le “hors sol” où l'individu devient un corps détaché de tout.

Comment, dans une politique favorable à l'accompagnement du vieillissement de la population, tenir compte de ces trajectoires différenciées ?

Accompagner chaque trajectoire

Pourtant cette question des trajectoires s'est imposée d'elle-même à partir de l'analyse de nombre de projets reçus dans le cadre de l'opération “Vieillir dans son quartier, dans son village”, ainsi qu'au travers des témoignages recueillis auprès des acteurs de projets eux-mêmes, au cours des instructions de projets, puis lors des réunions de travail au sein des réseaux nationaux.

Lorsque ces acteurs parlent de la population à laquelle ils s'intéressent, ils font souvent explicitement référence à des trajectoires de vie repérées sur un territoire spécifique : les personnes sont décrites comme “habitants de toujours” - “mémoire vivante du quartier ou du pays” ou comme “nouveaux arrivants”, “étrangers”... Certains projets sont par ailleurs issus de la perception de difficultés de cohabitation entre deux populations avec des ancrages différents et d'autres rapports au territoire de vie :

entre les anciens du pays et ceux de la ville – les arrivants ou les estivants.

D'autres termes sont régulièrement évoqués comme "transition", "mutation", "évolution" : certains projets se sont donnés pour vocation de pallier les difficultés de transition entre diverses périodes de vie ou d'accompagner un de ces moments spécifiques : accès aux droits des nouveaux retraités d'origine immigrée, accès à l'information et aux interlocuteurs-acteurs du soutien à domicile, difficultés de déplacements suite au décès du conjoint-conducteur, manque d'adaptation d'un logement aux besoins évolutifs de son occupant, isolement social de personnes confinées à domicile ou consécutif à une rupture, à une hospitalisation éloignée... Il s'agit alors d'accompagner ces moments particuliers, notamment dans ces périodes critiques ou sensibles dont nous parlions tout à l'heure.

Changer de perspective

Si l'on veut avoir une approche plus complète, il faut élargir l'angle de vision et passer d'une approche sectorielle, sur un territoire donné à une approche culturelle. La trajectoire de chacun est en effet influencée par l'époque et le contexte dans lesquels il vit. Et là, nous devons parler du parcours des âges dans notre société pour en montrer la profonde évolution.

Avec la mutation démographique et sociale du vieillissement, le parcours des âges a perdu ses repères fixes. De 60 ans, âge légal de la retraite, jusqu'à 122 ans, limite actuellement posée à la vie, l'amplitude est large. Il ne suffit plus, pour appréhender la vieillesse, de suivre la flèche du temps qui en faisait l'automne de la vie où, après de longues années de travail, chacun accédait au temps du repos. Pendant longtemps, le marqueur biologique de l'âge, la fatigue du corps, s'est trouvé en harmonie avec son marqueur sociologique : cela se traduisait par un âge chronologique qui ouvrait l'accès à un droit, celui de la retraite.

Aujourd'hui, les âges sont désynchronisés. Alors que la limite biologique a reculé grâce à l'amélioration de l'hygiène de vie et aux progrès de la médecine, la limite sociologique a avancé puisqu'on peut être exclu du marché de l'emploi dès la cinquantaine, pour cause d'obsolescence. La vieillesse s'étire si l'on retient l'empi-

lement des années ou se contracte si l'on considère le temps où l'on ne peut plus accomplir seul les gestes de la vie quotidienne. Entre le senior qui profite pleinement de ses loisirs et le vieillard qui, solitaire et immobile, regarde le monde derrière la fenêtre de l'institution où il finit ses jours, les différences s'imposent : la vieillesse n'est plus une tranche d'âge unitaire, mais une succession de phases aux frontières floues et aux contenus multiformes. Le discours gériatrique traduit cet éclatement en associant deux termes : dans les années 60 on parlait de 3^e, et de 4^e âge dans les années 80. Il utilise jusqu'à aujourd'hui, selon la situation, les vocables : retraités, personnes âgées, seniors ou dépendants.

Pour les vieux qualifiés de dépendants, il y a de nouveau cohérence entre l'âge biologique et l'âge sociologique. Mais personne ne se risque à proposer un âge chronologique qui exprimerait cette cohérence : 80, 85, 90 ans ? Gériatres et gérontologues s'accordent pour reconnaître l'impertinence de tout seuil chiffré. La frontière est franchie lorsque l'individu ne peut plus subvenir seul aux actes de la vie quotidienne et a recours à des aides qu'il reçoit soit à domicile, soit en institution. Mais en deçà ? Le décalage est source d'ambivalence : à quel groupe rattachés ces retraités seniors, écartelés entre deux âges ? A celui des actifs dont ils sont censés partager le dynamisme ou à celui des vieux avec qui ils partagent le fait d'être retraités ?

La question des sanctions sociales, traduction de l'ambiguïté de cette "période"

Au fil du temps, la combinaison des injonctions sociales faites à des individus d'un âge donné est tantôt harmonieuse, tantôt dissonante. Tel est le cas pour les seniors (Puijalon-Trincas, 2000). Cet exemple illustre assez bien cette dualité. Pour le réveillon de l'an 1998 qui se passe en famille, Simone, 72 ans, choisit, parmi ses toilettes, une robe qu'elle n'a pas portée depuis longtemps et qui, selon elle, "fait fête". Elle se maquille, jette un dernier regard à sa glace, ouvre la porte à sa fille qui vient la chercher pour s'entendre dire aussitôt : "Maman, tu es ridicule ! Cette robe est trop courte pour ton âge !". Vexée mais déterminée, Simone refuse de changer de tenue et essaie de

ne pas répondre aux remarques désobligeantes servies pendant le trajet en voiture. Quand elle arrive sur les lieux de la fête, une nièce l'accueille d'un : "Quelle élégance ! Ça change de tes tenues mémères !" . Simone s'interroge : "A mon âge, quelle est la bonne hauteur pour l'ourlet de mes robes ?".

Cette question toute personnelle mérite d'être traduite en termes sociologiques. Chaque société propose à ses membres des situations sociales plus ou moins clairement définies et des positions assorties de rôles à remplir. L'attitude de chacun va de la stricte conformité à la plus grande déviance. Dans tous les cas, la réponse aux prescriptions qui lui sont faites permet à tout individu de se situer sur la scène sociale et de se voir gratifier de sanctions positives ou négatives. Oui, mais quand la sanction peut dans le même temps être positive et négative, quelle position adopter ? Et comment se situer lorsque le rôle qu'on est tenu de jouer sur la scène sociale découle d'une suite d'injonctions paradoxales ?

Les actions proposées aux personnes vieillissantes peuvent contribuer à résoudre ces injonctions paradoxales. Elles peuvent aider à passer du symbole de la difficulté, de la perte, de l'échec à un symbole d'impulsion.

Sortir de la catégorisation vers une dynamique de processus

Au-delà d'un discours "bienveillant", cela implique un changement de regard des politiques dans la manière d'appréhender réellement et concrètement les questions à la fois sur le plan philosophique, politique (en termes de projet politique pour une population vieillissante) et sur le plan de l'élaboration de démarches de projets et de démarches territoriales. Il est indispensable de sortir de la catégorisation pour entrer dans une dynamique de processus avec une articulation entre les diverses politiques sur les territoires.

Au travers de cette dynamique territoriale, l'enjeu est le changement de regard des professionnels, des élus et de la société civile sur le vieillissement. Il s'agit de pouvoir nommer le vieillissement sans qu'il fasse systématiquement référence à dépendance, coût et charge pour les générations à venir, mais qu'il s'ins-

crive plutôt comme une richesse, facteur de développement.

La dynamique de projets – ceux qui ont émergé depuis plus de deux ans le montrent – est le fruit du dialogue entre les élus, les habitants et les professionnels, spécialisés ou non. Ils ne raisonnent plus en termes de classes d'âge, ni par niveau de dépendance, ni par catégories sociales. Ils s'en libèrent et l'analyse conduite à partir de ces projets a permis de dégager de nouveaux profils. Ces derniers n'ont pas pour vocation de devenir de nouvelles catégories ou des modèles. Mais ils aident à remettre en question, à casser ceux qui sont déjà en place.

Quatre profils repérés à ce jour Les "sédentaires vieillissants"

Ce profil correspond aux personnes qui vieillissent où elles ont toujours vécu. N'ayant jamais bougé de chez elles, leur identité, leur place sociale et leur lieu de vie sont indissolublement liés. Parmi ces personnes se trouvent des femmes au foyer mais aussi des personnes chez qui, vie professionnelle et domicile se déroulaient sur le même lieu : exploitants agricoles, et même certains artisans ou commerçants...

Pour ces derniers, l'arrêt de leur activité a pu se réaliser dans une relative continuité en terme d'occupation de l'espace de vie : les bâtiments restent, même si leur fonction est amenée à changer, comme par exemple une boutique dont l'espace est réinvesti autrement. De même, leur entourage familial continue à les reconnaître dans une compétence et un savoir-faire ; on fait appel à eux pour des conseils ou pour une aide ponctuelle. Dans tous les cas, ils conservent leur image professionnelle auprès des autres habitants ; ils ne deviennent pas retraités mais restent "le boucher" ou "l'ancien boucher" du quartier ou gardent encore leur appellation familière : prénom, surnom (en campagne notamment). Les plus militants d'entre eux restent souvent investis dans des activités syndicales de leur corporation, politiques ou associatives.

Lors de leur passage à la retraite, ils ne ressentent pas de grands changements dans leur espace de vie, ni de bouleversement dans leur réseau relationnel. Leur existence dans la communauté locale n'est pas remise en question fondamentalement.

Mais la sauvegarde de leur réseau relationnel passe aussi par un constat de bon sens : ce réseau vieillit en même temps qu'eux ! Ainsi, lorsque cette communauté subit elle-même de grands changements par le départ des plus jeunes, doublé de l'afflux de nouveaux habitants ou de renouvellements permanents rapides, on constate de réelles cohabitations parallèles, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Les années passant, certains territoires fragiles peuvent se retrouver notoirement démunis au niveau de ce tissu social et conduire à un appauvrissement et à un confinement des personnes chez elles, puis à une désocialisation lente et invisible.

Chez les femmes sans activité professionnelle, le vieillissement se fera sentir, d'une part à travers l'évolution de leur rôle au sein de la famille (fonction de grand-mère puis d'arrière-grand-mère) et, d'autre part, à travers le passage à la retraite du conjoint. C'est d'ailleurs ce dernier qui se révèle souvent le plus significatif dans l'évolution de leur gestion d'espace de vie, de leur temps ou de leur réseau de relations.

Pour les femmes issues de l'immigration, ce changement se traduit par un repli total sur le domicile, les enfants n'étant plus là pour faire le lien avec l'environnement extérieur. Le veuvage, lorsque les enfants ne prennent pas le relais du conjoint décédé, va les inciter à tenter de renouer des liens.

Enfin, certains habitants se trouvent brusquement confrontés à un environnement de proximité profondément transformé et, outre la question de la rupture des liens de voisinage, c'est leur adaptation quotidienne au quartier et le risque de confinement qui est à craindre : une spirale vers l'accentuation de la dépendance.

Les “travailleurs extérieurs retraités”

Ils ont, contrairement aux précédents, toujours connu une séparation entre leur milieu professionnel et leur lieu de résidence.

Au moment de la retraite, ils apprécient l'incidence de cette rupture sur leur identité et leur réseau relationnel. Celle-ci les conduit à élaborer des stratégies d'adaptation diverses, délibérées ou non.

Lieu de vie professionnel et domicile étant distincts, ils doivent trouver une nouvelle manière d'habiter

leur logement et leur environnement, qu'ils découvrent ou redécouvrent bien souvent – territoire de vie “sans travail” à investir sur de nouvelles bases qui ont souvent beaucoup changé. Les réseaux sont à activer ou réactiver différemment, même si certains auront la possibilité de côtoyer encore des personnes familières, d'anciens collègues confrontés à la même situation.

Habitué à jouer un rôle social externe, certains d'entre eux viennent s'inscrire volontiers dans le champ du bénévolat et sont parfois fortement incités à le faire. Dynamiques, ces retraités auront tendance à s'inscrire dans des schémas d'activités ou de relations sur un modèle “productif”, proche de celui qu'ils avaient du temps de leur activité professionnelle. Par exemple, en transposant des rythmes connus durant leur activité professionnelle vers de nouvelles activités avec la même recherche de possibilités d'action. Nombre d'entre eux se retrouvent acteurs de projets ! Leur rapport à l'environnement pourra également les conduire à effectuer d'autres choix sur d'autres lieux de vie s'ils constatent trop d'écart entre leurs attentes et les ressources du territoire.

Chez d'autres “travailleurs extérieurs retraités”, le parcours pourra se vivre de manière plus discrète ; soit en errance, tels les comportements de vieux immigrés, soit par une position de repli sur le logement, repli isolé ou entouré, dans un quotidien parfois difficile à négocier.

Enfin, parmi les personnes issues de l'immigration, se trouvent d'anciens travailleurs qui ont vécu jusqu'à la retraite dans du “provisoire-permanent”. Or, même si ce temporaire les a conduits à s'inscrire dans un lieu de vie et un réseau relationnel somme toute durable, le pays d'origine, celui auquel ils continuent d'appartenir, reste néanmoins un point d'horizon. Le passage à la retraite va donc venir questionner de manière pressante la valeur de cette représentation : c'est toute la question du passage du lieu de vie temporaire en lieu de vie à long terme qui se pose dans la réalité – même si au fond, ce pays d'origine garde sa fonction d'ancrage.

Les “habitants nouveaux résidents”

Ce troisième profil dégagé à travers les projets et les témoignages de leurs acteurs concerne ceux qui, à un moment donné de leur parcours de vie, ont précisément choisi d’investir un nouveau lieu de vie – au moment de leur retraite ou un peu plus tard. Ce choix s’est opéré lorsqu’ils ont eu le sentiment que leur environnement ne se trouvait pas ou ne se trouvait plus en mesure de répondre à leurs besoins et à leurs attentes – soit du fait de changements externes, soit en raison de la prise de conscience d’une certaine fragilité personnelle, sociale, économique, physique ou psychique. Ce changement de territoire de vie a donc été motivé par divers facteurs. Ces “habitants nouveaux résidents” sont ainsi venus transformer leur résidence secondaire en résidence principale... pour des vacances permanentes. Certains ont tenu à réaliser un retour au pays de leur enfance ou ont été attirés “par le soleil”. D’autres, dans un mouvement inverse, sont venus vivre à proximité de leurs enfants ou encore ont souhaité se rapprocher d’un centre-ville.

Quels qu’ils soient, ces choix ont pour point commun de les amener à inventer un nouveau quotidien et à s’approprier les ressources du territoire. Ces choix les conduisent à se “reconstruire” complètement, aussi bien en habitudes de vie que sur le plan identitaire et à tisser un nouveau réseau relationnel.

Même dans des territoires qui pouvaient leur sembler familiers, ceci leur a demandé un investissement qui se traduit parfois avec beaucoup de difficultés tant sur le plan de la vie quotidienne qu’en termes de tissage de nouveaux liens.

Divers projets sont nés au moins pour une part, de la volonté de faciliter cette inscription sociale locale ou, lorsque ces nouveaux habitants devenus plus nombreux, ont généré des actions – support d’accompagnement plus collectif – évoluant vers l’établissement de liens entre deux populations, l’ancienne et la nouvelle.

Les “habitants intermittents”

Ce quatrième et dernier profil est représentatif de personnes ayant fait le choix de la double appartenance, du double territoire. Ils ne souhaitent ni un changement complet, ni se restreindre à un périmètre

déjà très familier. N’arrivant pas à faire de choix, ils ont opté pour l’alternance entre deux lieux de vie, souvent deux points d’ancrage qui leur permettent de trouver un équilibre. Une sorte d’alternance saisonnière entre deux lieux également investis.

De fait, ces habitants se retrouvent dans des territoires très différents : campagnes fragiles, nouvelles campagnes, territoires urbains et périurbains... à la fois présents et difficiles à saisir. Ces habitants vieillissants concernent toujours deux types de territoires en même temps et ne sont pas du fait de leur alternance, promoteurs de projet mais plutôt consommateurs de ressources. Par exemple, certains viennent, lors de leurs longs séjours saisonniers, profiter des animations et services existants destinés aux personnes âgées de la commune.

Articuler les réponses avec les besoins spécifiques de chacun

Cette typologie d’habitants issue d’une approche en termes de trajectoires n’a pas prétention à l’exhaustivité. Elle doit aussi être attentive à n’oublier personne, notamment ceux dont il a peu été question jusqu’à ces dernières années car on ne les attendait pas, les “vieux immigrés”, les “vieux handicapés” ou autres “nouveaux seniors” – en évitant de les stigmatiser.

Avec le renouvellement du profil social des retraités, de nouveaux profils pourraient encore se dégager, notamment du fait de l’arrivée à la retraite de populations ayant eu des trajectoires de vie et professionnelles plus chaotiques, engendrant une diminution de leurs ressources et un rapport au territoire encore différent.

Cette typologie vient illustrer la possibilité de penser un projet autrement que par une catégorisation des populations par “classes d’âges” ou par niveaux de dépendance. A partir de là, elle démontre la possibilité de construire des réponses articulées avec les besoins, demandes et attentes des habitants spécifiques de chaque territoire.

Sur le plan opérationnel, à ce jour, diverses questions restent posées ou sont à approfondir, par exemple : comment faire le lien entre les acteurs centrés sur ces nouvelles approches et ceux qui restent dans la catégorisation ? Comment organiser le “vivre ensemble”

sur un même territoire en donnant légitimité aux divers habitants, et celle-ci peut-elle venir du territoire ? Comment développer des réponses en direction d'un certain nombre d'individus en reconnaissant les spécificités de chacun : quelles évolutions dans les pratiques ?

Comment sortir d'une approche catégorielle médico-sociale pour aller vers une réponse à des problématiques articulant politique territoriale et politique nationale ?

Les projets qui vont vous être présentés lors de la prochaine table ronde illustreront ces propos et nous permettront d'avancer dans nos réponses aux questions posées.

Devenir moins étranger à soi-même

En conclusion, nous dirons que parler en termes de trajectoire c'est privilégier, à tout âge, le verbe "devenir". Oui, mais direz-vous, devenir quoi ? Devenir vieux ? Oui bien sûr, mais ça ne veut pas dire grand-chose, car il y a mille vieillesse. Non, tous ces auteurs qui parlent de construction identitaire, d'autoréalisation, d'accomplissement, de trajectoire... mettent

l'accent sur devenir soi-même ou plutôt, et plus modestement, devenir de moins en moins étranger à soi-même.

N'est-ce pas une belle philosophie pour les décideurs politiques et acteurs de l'action sociale vieillesse que de créer les conditions de vie et d'élaborer des projets qui peuvent aider chacun à devenir moins étranger à soi-même... en l'aidant à continuer à sculpter cette statue intérieure dont parle François Jacob ? Il clôt cette interrogation sur la continuité par ces lignes superbes : "Je porte ainsi en moi, sculptée depuis l'enfance, une sorte de statue intérieure qui donne une continuité à ma vie, qui est la part la plus intime, le noyau le plus dur de mon caractère. Cette statue je l'ai modelée toute ma vie. Je lui ai sans cesse apporté des retouches. Je l'ai affinée, je l'ai polie. (...). Pour tous les rôles de ce répertoire possible, pour tous les emplois qui m'entourent et me touchent directement, je tiens ainsi des acteurs prêts à donner la réplique dans des comédies et des tragédies écrites en moi de longue date. Pas un geste là, pas un mot, qui ne soit imposé par la statue intérieure". (1987, p.18-24). ■

Prévenir l'isolement des personnes âgées Voisiner au grand âge

MARIE-ANNICK DEJEAN DE LA BATIE
*Membre du Comité Personnes âgées de la Fondation
de France*

Je souhaiterais vous restituer les conclusions d'une étude récente, commanditée par la Fondation de France à quatre équipes universitaires, en amont de l'opération "Vivre dans son quartier, vivre dans son village", et publiée sous la responsabilité de Dominique Argoud⁵.

Nous abordons ici le registre de la vie quotidienne et des relations spontanées, non formalisées : le voisinage. Cette étude est originale en raison du thème, resté jusqu'ici quasiment inexploré.

Je regrette de devoir me limiter aux grandes tendances de cette étude, car s'il y a un domaine où les cultures viennent, dans leur variété, se superposer aux tempéraments et aux trajectoires de vie, c'est bien celui du voisinage, milieu informel et non organisé par définition mais qui joue un très grand rôle dans la prévention de l'isolement. Il est donc indispensable, au regard de la question des relations de voisinage, de prendre en considération la particularité et la richesse de chaque personne.

Ces tendances s'articulent autour de trois questions :

- Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui en matière de voisinage ?
- Qui sont donc les voisins et qu'apportent-ils aux personnes âgées ?
- Quelles conclusions concrètes retirer de cette étude pour l'action sur le terrain ?

Qu'est-ce qui a changé ?

■ Le contexte territorial et social : les liens sociaux s'affaiblissent aujourd'hui, nous dit-on. C'est vrai à certains égards. D'un autre côté, même si on n'a jamais eu autant de mobilité et de moyens de communication, on n'a jamais connu autant de richesse et de variété relationnelle disponible autour de nous. Ce qui est certain c'est que le lien social ne nous est plus donné – auparavant, tout le monde se connaissait, il n'y avait pas besoin de faire ce mouvement vers l'autre – on était connu. Aujourd'hui, nos réseaux de relations sont extrêmement mouvants, en perte (déménagement, décès...) et en reconstruction (arrivée de nouveaux venus). Ces réseaux bougeant beaucoup, il faut du dynamisme afin d'être attractif pour les autres. Quand la personne est en état de faiblesse, il lui est plus difficile de les établir. Ainsi, les liens sociaux existent toujours, mais ils sont sans cesse à conquérir, à reconstruire.

■ L'importance de la place tenue par le voisinage dans le réseau de relations des personnes âgées, par défaut des autres relations ou par vide. La famille demeure le pilier de base aujourd'hui, chez nous – c'est elle qui apporte le soutien principal. Le voisinage vient juste après dans le champ relationnel des très âgés ; leur état de santé les empêche souvent d'aller vers l'extérieur, ils appartiennent à une cohorte en partie disparue.

Ce qui constituait leur réseau se modifie progressivement, au moment du passage à la retraite puis de la perte du conjoint : les voisins prennent alors une grande importance lorsque les autres réseaux, ont été perdus.

■ L'évolution des mentalités qui privilégie l'individualisme, l'autonomie et le besoin d'intimité.

Toutes les générations partagent ce besoin d'autonomie et d'intimité, les personnes du grand âge plus encore que les autres. Elles se sentent en position de faiblesse et craignent particulièrement la perte de décision et la prise de pouvoir. Elles craignent les intrusions à leur domicile parce qu'elles se sentent menacées de dépossession, par ceux-là mêmes qui souhaiteraient les entourer et les aider, avec les meilleures intentions du monde.

On connaît leurs difficultés à admettre chez elles, non seulement les professionnels mais également voisins ou

5. "Prévenir l'isolement des personnes âgées - Voisiner au grand âge" (2004) - Editions Dunod

bénévoles. Recevoir quelqu'un chez soi devient très difficile quand on est en position de défense et que l'on craint l'invasion.

En fait, il faut que la rencontre ait eu lieu au dehors, dans la sphère publique, qu'elle ait été répétitive, que la confiance se soit instaurée, avant d'accepter d'ouvrir son "chez soi" à cet autre. Toutes les générations ont tendance à se protéger, à se défendre contre l'empiètement des voisins. En particulier les personnes âgées tant elles ont peur d'être dépossédées de leur intimité et de la modeste maîtrise qui leur reste sur leur vie.

Qui sont les voisins ?

Selon les personnes âgées, il y aurait trois strates de voisinage :

- Le voisinage immédiat, d'immeuble ou de la rue ;
- Le voisinage du quartier qui joue un rôle aussi important que les voisins de la montée ; la fréquence et la proximité caractérisent ces deux catégories.

■ Une troisième strate concerne des lieux plus éloignés où l'on va à l'occasion, mais qui donnent une impression de familiarité, de stabilité : alors on s'y sent bien et on y va en sécurité.

Par contre en cas de changements de l'environnement, de boutiques, on n'y va plus. On dit "rien n'est plus comme avant ! On ne s'y reconnaît plus". Le repli se fait alors sur le quartier.

Ces voisins sont-ils de bons voisins ?

Il y en a de détestables ! Mais les querelles de voisinage demeurent minoritaires, les personnes âgées à 80%, les ont qualifiés de "bons voisins". Avec de nombreuses nuances. Il y a une vraie qualité de voisinage, on pourrait dire une véritable solidarité. Car le "bon voisin" n'est pas seulement celui qui ne fait pas de mal, mais c'est aussi celui qui n'est pas indifférent. Quel mal peut faire l'indifférence ! Elle est ressentie presque comme une hostilité, en tout cas elle génère le sentiment qu'on ne peut pas compter sur ce voisin. Ainsi quand on dit : "Ils ne disent plus bonjour", cela signifie qu'il y a eu un changement d'habitants et qu'aucun lien ne s'est établi ; la personne se sent alors très isolée. Quand on dit : "Chez nous, c'est juste bon-

jour, bonsoir" c'est un peu mieux, mais c'est ressenti quand même comme un lieu triste et déshumanisé. Quand on entend : "Dans l'immeuble tout le monde se dit bonjour", c'est signe qu'il se passe quelque chose ; selon le ton, le même mot nous montre la subtilité et les degrés d'expression. Le bon voisin c'est celui qui prend le temps d'entrer en relation avec vous, même au pied de l'immeuble.

Qu'apportent ces voisins ?

Contrairement aux idées reçues, aujourd'hui il y a peu de services rendus dans la durée – on change alors de statut, pour devenir un ami. Quand on dit : "J'ai de gentils voisins et une amie qui passe tous les jours", c'est que la voisine est devenue une amie.

Mais les voisins, les "bons voisins" sont précieux, ils apportent :

- une présence et une connaissance mutuelle qui donnent un sentiment de sécurité et de bien-être ;
- de la vigilance et une fonction d'alerte spécifiquement envers les personnes âgées, comme les volets qui restent fermés : il y a un consensus, une solidarité qui s'exprime alors et on s'en inquiète ;
- une aide potentielle sur laquelle on sait qu'on peut compter et cela aussi procure de la sécurité : "si j'ai besoin de quelque chose, ils iront le chercher" ; cette aide ponctuelle rassure.

On pourrait estimer que la vraie solidarité devrait se traduire par davantage de services rendus. Pourtant cette triple fonction joue un rôle essentiel de réassurance et surtout, elle crée un sentiment d'appartenance à une communauté humaine, véritable antidote au sentiment de solitude et d'inutilité sociale. C'est cette ambiance créée par les "bons voisins" qui permet de sortir de chez soi pour s'ouvrir au monde extérieur et y participer.

Si à l'inverse, l'environnement humain paraît hostile, parce qu'indifférent, il y a un grand risque de repli sur soi, de fermeture, de confinement à domicile, générant isolement et solitude.

Actions à mener sur le terrain

De bonnes relations avec le voisinage ne se décrètent pas et ne relèvent pas de l'injonction. Par contre, créer des conditions favorables à la vitalité de ce lien social

très particulier qu'est le voisinage, ouvre des pistes d'action.

En premier lieu, il faudrait prendre en considération les particularités de ce lien social : il est spontané et vivant, mais il requiert de la stabilité, une certaine homogénéité, il est fragile et il est quasiment invisible (on mesure son prix quand on le perd). D'où le drame de ceux qui ont souvent déménagé ou qui vivent là depuis longtemps, mais si d'autres populations s'installent, alors l'homogénéité du quartier change et inquiète ; ils peuvent alors se sentir dans une grande solitude. La fragilité de ce lien social tient aussi à sa spontanéité : si la famille ou les services à domicile sont très présents, si la maladie psychique s'installe rendant difficile la communication, les voisins peuvent se sentir inutiles et ces liens qui faisaient la vie quotidienne peuvent disparaître du jour au lendemain. Les rapprochements familiaux n'ont pas toujours pris en compte la possible réimplantation de parents âgés, après leur déménagement et l'arrachement à leur environnement familial.

Les conclusions concernent à la fois la sphère individuelle et la sphère collective.

Au niveau individuel, il y a presque opposition entre nos valeurs de solidarité et celles d'individualisme et d'autonomie, défendant l'indépendance de chacun. D'où la recherche de la "bonne distance", ni lointain, ni invasif, plutôt dans le registre d'une simple présence chaleureuse et bienveillante, au jour le jour – qui pourra se transformer en aide, à l'occasion.

Dire : "Mon voisin ne m'intéresse guère, mais s'il a un jour besoin d'aide, je ne la lui refuserai pas" – est un leurre. Si vous êtes un inconnu pour lui, il ne vous la demandera pas.

Au niveau individuel, on peut aussi réfléchir à l'importance de notre enracinement sur notre quartier : commerçants, les lieux proches où on se retrouve.

C'est un appel lancé aux nouveaux retraités, souvent

devenus des étrangers dans leur quartier ou leur commune et qui ont un rôle à jouer (présence, bénévolat, convivialité). Ces retraités vont ainsi préparer leur grand âge et pour leurs voisins, c'est une chance d'avoir des gens disponibles.

Mais les conclusions s'orientent tout autant vers la sphère collective. Ce précieux lien social du voisinage, devenu trop souvent le seul champ de relations pour tant de très âgés ; il ne se constituera aujourd'hui, que si l'on peut sortir de chez soi, afin de s'intégrer au monde extérieur et éprouver ainsi son appartenance à une communauté : il y a un vrai glissement vers l'espace public comme lieu d'élaboration du lien social sous certaines conditions. C'est l'environnement qui va favoriser ou au contraire inhiber la vie relationnelle.

L'environnement va offrir une sécurité de circulation pour tous, y compris les personnes fragiles et lentes : un bras sur lequel s'appuyer pour ne pas tomber. Il va rester accessible : marches d'escalier, sols glissants, transports inexistantes ou dangereux, absence de fenêtre sur le dehors pour rester en lien avec l'extérieur. Cette fenêtre sera adaptée à la personne très âgée : basse et ouvrant sur un lieu vivant, sinon, elle ne jouera pas son rôle de lien avec le monde extérieur. Il sera convivial avec des lieux formels et informels pour se retrouver de façon familière et répétitive, un peu rituelle comme les courses ou les promenades.

La vie associative enfin – réservoir de relations individuelles – permet des regroupements organisés et d'autres spontanés. Il doit rester néanmoins une place pour la médiation au sens d'intermédiaire, de soutien, mais avec légèreté : les transports jouent un rôle pour remettre des gens en relation.

Le voisinage, peut être la pire de choses, mais peut être aussi la meilleure – comme l'étude nous le montre – en particulier pour les personnes très âgées, qui sinon seraient dans une solitude radicale. Nous portons tous à cet égard une responsabilité individuelle et collective. ■

Table ronde Trajectoires et Vieillesse

En milieu rural comme en milieu urbain, rétablir ou maintenir un lien social fonde nombre de projets. Certains publics, cependant, semblent davantage fragilisés en raison de leur isolement géographique, de leur origine culturelle ou de leur appartenance sociale. Solitude et précarité n'épargnent pas davantage les travailleurs immigrés retraités établis en ville que les villageois dispersés dans les hameaux de campagne. Cependant, la mise en liaison d'institutions et de professionnels souvent peu habitués à travailler ensemble, créent des synergies générant des améliorations notables de leur quotidien, les projets présentés ici⁶ en sont l'illustration.

6. Anne Fustinoni, Correspondante rurale itinérante de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron)
Moncef Labidi, Directeur du Café social de Belleville - Paris
Gilles Devos, Directeur Pact-Arim de la Charente
Pierre Tajan, Maire d'Osmets (Hautes-Pyrénées) - Maison d'accueil campagnarde

Deux remarques préalables s'imposent : le phénomène d'isolement paraît plus aigu pour les personnes âgées issues de l'immigration, en raison de leurs conditions de vie et de leurs difficultés d'intégration antérieures à leur vieillissement. Les projets présentés sont parfois plus faciles à mettre en place au niveau institutionnel qu'à pérenniser financièrement.

® “Notre projet consiste à faire le lien avec l'extérieur en apportant à domicile des informations, auxquelles les personnes âgées n'ont plus accès lorsqu'elles sont en incapacité de se déplacer au centre-bourg. A cette occasion, nous réalisons un important travail d'écoute à partir d'un maillage du territoire avec les maires et les référents locaux. Des visites à domicile chez toutes les personnes concernées ont été réalisées, en présence d'un référent à chaque première visite. La mise en place de notre projet a donc été relativement rapide, car je connaissais, très bien le terrain, mais nous avons dû entreprendre un long travail avec les organismes officiels...”

ANNE FUSTINONI

Correspondante rurale itinérante à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron)

® “Le Café social à Belleville, quartier historique de l'immigration à Paris, est un lieu ouvert aux migrants âgés pour rompre leur isolement. Nous l'avons ouvert il y a deux ans, en réponse à l'errance des personnes âgées issues de l'immigration. Il faut savoir que la vieillesse arrive

très tôt et brutalement chez cette population. Plan de licenciement, chômage, accident de travail, emplois pénibles accentuent l'usure et le vieillissement.

En outre, pour les personnes que nous accueillons, la retraite n'est pas l'aboutissement d'une carrière, mais représente une disqualification sociale, après l'antichambre de la précarité. Le Café social veut donner du sens à cette vieillesse “illégitime”. Par ailleurs, ce public n'a pas été prévu dans les dispositifs gérontologiques, leur accessibilité aux institutions pose problème. Il est indispensable que ces personnes puissent être accompagnées tant au niveau de l'information sur leurs droits aux prestations qu'au niveau d'un suivi personnalisé.”

MONCEF LABIDI

Directeur du Café social - Belleville, Paris

Les indispensables réseaux de “veilleurs”

Les publics en situation de grande précarité sont difficiles à rejoindre ; les personnes âgées n'aiment pas qu'on intervienne dans leur vie privée. Il faut entreprendre une démarche particulière, aller à leur rencontre à domicile ou dans la rue et les informer de leurs droits. Une fois le contact accepté, une relation de confiance établie, elles expriment peu à peu leurs besoins. On constate pourtant, une sorte de pudeur dans le monde rural comme dans celui de l'immigration – on ne demande rien.

® “Nous intervenons sur un territoire, la Charente, soit cinq

cantons – à l’intérieur des terres – où vivent 35 000 habitants dont un tiers a de plus de 60 ans. Nous rencontrons des situations de précarité extrême dans le domaine du logement. Le pays a mis en place des opérations d’amélioration de l’habitat : 1 200 logements ont été concernés en 7 à 8 ans. Avec la mise en place du partenariat, nous nous sommes rendu compte qu’une partie de la population restait hors d’atteinte – hors cadres. Elle vit isolée, dans des conditions d’habitation indignes d’il y a 50 ans : sol en terre battue, sans eau chaude ni sanitaire. Nous avons donc mené une étude avec l’ADMR, grâce à la Fondation de France, sur l’ensemble de ce territoire pour vérifier si cette population avait des solutions alternatives. Il est apparu que ces personnes souhaitaient rester dans leur cadre de vie – la maison où ils sont nés. Certaines situations nous ont semblé aberrantes : le système d’aide à la personne est relativement performant, alors que la question de la salubrité de l’habitat a été en grande partie négligée. Or le maintien à domicile en dépend aussi largement.”

GILLES DEVOS
*Directeur du Pact-Arim
 de la Charente*

Le partenariat entre différents intervenants prend alors toute son importance afin de ne pas compromettre le maintien à domicile des personnes : auxiliaires à domi-

cile, travailleurs sociaux, élus ou CCAS. Les intermédiaires sont indispensables pour être informés de la situation, l’évaluer et soumettre une solution alternative acceptable à la personne concernée en lui laissant le choix de sa décision. Ainsi en Charente, même si 80 % des habitants sont propriétaires de leur logement, leurs revenus sont insuffisants pour l’améliorer. Des organismes, comme l’Agence nationale pour l’amélioration de l’habitat, la MSA aident au financement d’opérations, afin de partir des besoins réels des personnes concernées et non de grilles administratives. “Adapter le logement au handicap”, commence souvent par la réparation des fuites du toit, l’installation de l’eau chaude, avant celle des sanitaires. Ailleurs, profitant d’une opportunité, de futurs retraités déjà impliqués dans la vie associative et communale aménagent quelques logements à louer. En tant que futurs destinataires de ces appartements ils réfléchissent à leur vie dans ce lieu qu’ils veulent vivre.

© “Osmets, petit village des Hautes-Pyrénées, compte 74 habitants. Nous ne voulons pas des mesures ayant pour objet l’accompagnement de fin de vie. Nous avons, pour notre part, créé une “poche de résistance”. Le Conseil municipal a décidé de racheter une ferme ancienne, au titre de la préservation du patrimoine. Parallèlement, il a souhaité mener une action en direction des personnes âgées afin de leur permettre de rester au sein de leur communauté. La Maison

d’accueil campagnarde créée dans le bâtiment de la ferme comprend trois logements adaptés au handicap (avec aussi la possibilité de recevoir sa famille). Elle sera aussi un lieu animé : poursuite des activités de la vie agricole, conservation du lien social, préservation et transmission des cultures et des savoir-faire locaux. C’est très important de préserver et de transmettre cette mémoire, car de nouveaux arrivants viennent s’installer dans le village, les anciens disparaissent et les jeunes générations perdent peu à peu leurs repères.”

PIERRE TAJAN
*Maire d’Osmets (Hautes-Pyrénées),
 Responsable de la Maison d’accueil
 campagnarde*

Echos d'acteurs

Une Correspondante rurale itinérante pour maintenir le fil de la vie

“ Le canton de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron) est faiblement peuplé : 2 000 habitants dont 40 % ont plus de 60 ans et vivent dans des conditions assez difficiles mais restent attachés à leur lieu de vie. Isolées géographiquement, les personnes âgées sont complètement démunies vis-à-vis de l'administration et des services d'accompagnement social. Certaines refusant de participer aux instances existantes (ADMR, clubs d'Aînés), se retrouvent hors des circuits classiques ; nous n'avons pas le droit de les “ abandonner ”. Le Centre de soins, l'ADMR et les élus ont engagé une réflexion afin d'élaborer un projet. Il fallait imaginer un moyen de les rencontrer : une Correspondante itinérante semblait tout indiquée. Les besoins évoluant sans cesse, nous souhaitons également faire constamment émerger de nouveaux projets. ”

ANNE FUSTINONI
Correspondante Saint-Geniez-d'Olt

Le Café social, un cadre convivial pour dédramatiser les situations de précarité

“ Notre projet, comme tout projet, a été difficile à monter. J'ai, trouvé des interlocuteurs très compréhensifs qui ont su nous aider dans sa mise en œuvre. Mais il est difficile de faire comprendre la détresse de cette population qui dans sa grande discrétion ne demande rien. Que peuvent exprimer ces personnes au sortir d'une vie active difficile ? Leur maladie ? Leurs conditions de logement ? Elles préfèrent garder leurs problèmes pour leurs insomnies. Comment expliquer que ces personnes se sont “ laissées oublier ” en France, pays auquel elles sont attachées tout en craignant de le dire, de peur qu'on ne leur en dénie le droit. Ces retraités ont pourtant des droits dans ce pays et le retour dans leur pays d'origine ressemble étrangement à une sorte d'immigration à l'envers. Nous avons souhaité que notre Café social joue le rôle des cafés au début de l'immigration, c'est-à-dire qu'il soit le lieu où ce public puisse rencontrer des compatriotes, trouver des conseils, se restaurer, etc.

Cet accueil dans un cadre convivial et beau, représente une façon de dédramatiser les situations de ces personnes dont la précarité, bien qu'importante, est invisible. Ils vivent le plus souvent dans des logements indignes – paradoxe pour ces travailleurs qui ont mis un toit sur la France – avec de sérieux problèmes de nourriture. Ces retraités forment difficilement leurs besoins. Ils accèdent à cette période de leur vie par la plus mauvaise passe, la pauvreté – sans avoir jamais mis fin à leur aventure migratoire. Certains sont venus rejoindre leurs enfants en France et même lorsque que ceux-ci connaissent le chômage, ils restent pour eux. ”

MONCEF LABIDI
Directeur du Café social de Belleville - Paris

3. Espaces débats

Diversité des territoires et nouvelles problématiques liées au vieillissement

Cette première thématique, abordée avec les présidents des six réseaux partenaires⁷ de l'appel à projets "Vieillir dans son quartier, dans son village", a permis de mettre en perspective les territoires qui, avec leur spécificité, sont confrontés à de nouveaux défis liés au vieillissement. Sous l'impulsion du partenariat engagé avec ces réseaux, on assiste à une évolution des problématiques et des réponses engagées. Chacun de ces organismes partenaires, à un niveau différent, contribue en effet à changer le regard des élus et accompagne les nouvelles politiques.

7. André Rossinot, Président de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
Patrick Kanner, Président de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

Pierre Garnier, Administrateur de la Fédération Nationale des Centres Sociaux
Gilbert Duplan, Président de la Fédération Nationale des Clubs d'Aînés Ruraux
Thierry Damien, Président de la Fédération Nationale des Familles Rurales
Georges Cavalier, Président de la Fédération Nationale des Pact-Arim

A l'horizon 2050, le nombre de personnes de plus de 60 ans aura doublé. Désormais, on ne peut plus envisager le vieillissement sous l'angle unique du médico-social. Le décloisonnement des disciplines engage la collaboration entre associatifs et professionnels : Agences d'urbanisme dans le cadre des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), Pact-Arim dans celui

de l'aménagement de l'habitat. D'autres, comme Familles rurales ou les clubs d'Aînés ruraux, grâce à leur présence active en zone rurale, facilitent le maintien des personnes âgées à domicile. En milieu urbain, comme en milieu rural, les CCAS et les Centre sociaux assurent ce rôle d'information et de médiation entre usagers et élus des territoires.

Les élus face aux enjeux du vieillissement de leur population

La question de la prise de conscience par les élus de cette révolution démographique et de ses enjeux se pose désormais avec acuité. Ce qui importe ce n'est pas tant de connaître les chiffres des études prédictives d'évolution démographique à 2050, mais de déterminer quelle attitude concrète adopter aujourd'hui et à quelques années. Les Agences d'urbanisme et les maires ou les présidents d'agglomération qui souvent les animent, travaillent de concert – assurant le lien médico-social et les réseaux ville/hôpital. Les élus doivent donc s'emparer conjointement des questions de la vieillesse et de la santé.

® “ Cette démarche commune autour des problèmes de santé publique, d'éducation et de démocratie sanitaire, concerne associations, malades, élus au sein des réseaux. Le rôle des Agences est de faciliter la prise de conscience des élus et le partage des informations. L'irruption du domaine médico-social dans la territorialisation de l'action publique est au cœur du débat. Il convient de déterminer quelle sera demain, la troisième étape de la décentralisation et le rôle des communes dans ce champ de responsabilités.”

ANDRÉ ROSSINOT

Président de la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme

La problématique de l'organisation territoriale concerne 36 500 communes, avec toutes les difficultés en termes de moyens et de niveaux d'intervention sociale. Pourtant, la politique de proximité ne paraît pas suffisante, elle doit s'inscrire dans le cadre d'une politique nationale qui prenne en compte les besoins. La structure CCAS se positionne comme un “ensemblier” sur un territoire donné. A ce titre, elle bâtit ses projets de proximité en s'appuyant sur les élus et en associant des non-élus à la décision politique, notamment des représentants du secteur gérontologique. Cette alchimie est favorisée semble-t-il par la structure CCAS qui facilite le repérage des besoins : la loi lui en fait d'ailleurs obligation à travers “l'analyse des besoins sociaux” que doit établir chaque commune.

® “ A l'heure actuelle, ces études des besoins sociaux ne sont pas stabilisées. Trop peu de CCAS sont entrés dans cette dynamique permettant de faire un diagnostic pertinent partagé. Nous encourageons notre réseau et ses 3 300 adhérents à être actif sur ce chantier. Il faudra sans doute, à un moment donné, consolider ces informations avec tous les acteurs qui, connaissant le terrain, possèdent chacun une partie de l'analyse et du savoir-faire. Les CCAS me semblent bien positionnés, en termes de légitimité, pour assumer cette mission, avec bien sûr l'adhésion des autres partenaires.”

PATRICK KANNER

Président de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

Impact de l'aménagement du logement dans les politiques territoriales, gérontologiques et sociales

Les associations Pact-Arim se préoccupent, sur l'ensemble du territoire, d'améliorer l'habitat existant, mais toujours à des fins sociales. Sur les 120 000 logements qu'elles concourent à réhabiliter chaque année, 40 000 opérations sont des adaptations de logements pour des personnes âgées ou handicapées.

Ce travail de prévention reste insuffisant : on compte environ 4 millions de logements HLM et 20 millions de logements privés en France. Un quart des logements HLM et un tiers des logements privés sont occupés par des personnes de plus de 60 ans. L'accroissement de l'espérance de vie s'accompagne d'une augmentation importante de personnes du grand âge. Le maintien à domicile de 90 % des plus de 75 ans répond aujourd'hui à leur demande unanime. Il répond également à un intérêt d'ordre économique pour la collectivité ; cette option lui coûte moins cher, mais nécessite le développement d'une large gamme de services d'aide à la personne.

Tout le système du logement en France a été excessivement vertical, au sens propre comme au figuré. Nous découvrons aujourd'hui les difficultés et les imperfections d'un patrimoine HLM avec les conséquences sociales qu'il a engendrées. Un PLH permet une réflexion stratégique de l'ensemble des acteurs : déterminer les besoins en matière d'habitat sur la base de diagnostics humains, sociaux et

générationnels. Chaque territoire aura l'obligation de mettre en œuvre un PLH, s'il veut peser sur les moyens financiers dont il aura la responsabilité. En revanche, ceci implique une formidable mutation des organismes HLM, qui vont devoir concourir à cette politique. Il faut saisir cette mutation, elle est ouverte, à travers le mécanisme des PLH, au monde institutionnel, politique et associatif.

® “Ce qui nous motive ce sont ces actions d'amélioration de l'habitat. Les parcours résidentiels des retraités nous intéressent donc au premier chef. Or, dans ces parcours, on distingue deux périodes critiques : la première étape, lors du passage à la retraite, s'accompagne souvent de migrations vers les côtes, le Sud, du rapprochement vers le centre-ville ou du phénomène de double résidences – les seniors possèdent deux fois plus de résidences secondaires que le reste de la population française. La deuxième phase concerne l'avancée vers le grand âge, qui souvent détermine l'entrée en établissement spécialisé. Entre les deux, se pose la question du maintien à domicile, avec bien sûr des adaptations intérieures pour éviter le confinement : mise aux normes du logement et accessibilité facilitée par des aménagements extérieurs.”

GEORGES CAVALLIER
Président de la Fédération Nationale
des Pact-Arim

Concernant les problèmes d'adaptation du logement, l'essentiel est d'anticiper et de prévoir l'évolution du vieillissement. L'INSEE a réalisé des prévisions, mais beaucoup d'incertitudes subsistent. Les comportements des retraités, connus aujourd'hui en matière de migration résidentielle, vont-ils perdurer ? Les ressources plutôt confortables de certains vont-elles se maintenir ? En effet, si les retraités possèdent à l'heure actuelle plus de la moitié du patrimoine des Français, il n'est pas certain qu'il en soit ainsi à l'avenir. Il faut donc, avec l'aide des Agences d'urbanisme, observer finement ce qui se passe. Le problème ne se pose pas qu'en termes financiers, même si cette dimension est incontournable, il est d'abord politique. Ainsi les CCAS qui gèrent 110 000 logements dans les Foyers-logements sont confrontés à leur indispensable adaptation et réhabilitation. Or, compte tenu de l'investissement financier, toute velléité gouvernementale semble abandonnée. La question des équipements spécifiques se pose donc. En outre, les personnes âgées vivent souvent seules en logement social dans des appartements devenus trop grands et au loyer trop cher. Compte tenu de cette situation, certains occupants envisagent un transfert vers de plus petites surfaces. Quant aux élus, ils ne peuvent ignorer ce réel problème d'adéquation entre l'offre insuffisante de logements et la demande des familles.

Place faite à la société civile, aux associations et aux personnes âgées dans les politiques liées au vieillissement

Cette démarche de gestion partenariale au niveau communal ne paraît pas toujours suffisante face aux enjeux d'aujourd'hui. En tant que réseau d'initiatives locales, la Fédération Nationale des Centres sociaux y contribue. Chaque centre social sur un territoire donné, élabore son projet entre professionnels et bénévoles, au plus près des souhaits des habitants.

® “Grâce à nos agréments, notre démarche est inter-générationnelle, essentiellement axée sur le non médico-social. Nous luttons contre l'isolement, afin que la personne reste citoyenne jusqu'à la fin de ses jours et conserve son autonomie le plus longtemps possible. A partir de là, se posent des problèmes de mobilité sur un territoire et même de pertinence du territoire. Compte tenu des nouvelles compétences, nous ne sommes plus liés désormais à une commune, nous dépendons de l'inter-communalité. Nous rencontrons sur le terrain les CIAS (Centres Intercommunaux d'Action Sociale) et nous sommes de fait, un élément du partenariat susceptible d'aborder de façon positive, concrète et efficace, le problème du vieillissement.”

PIERRE GARNIER
Administrateur de la Fédération
Nationale des Centres Sociaux

Le respect de la citoyenneté des personnes vieillissantes est un point très important dans ces nouvelles problématiques, à condition de faire évoluer les mentalités pour modifier la représentation des personnes âgées, afin de les considérer comme des partenaires à part entière des politiques qui se mettent en place.

® “La Fédération Nationale des Clubs d’Aînés Ruraux, depuis 30 ans, vise à rompre l’isolement de ces publics. La première génération de fondateurs voit arriver dans nos clubs une deuxième, voire une troisième génération dont certains reviennent vivre en milieu rural, au moment de la retraite. Tous ont donc pris conscience, au sein de nos 83 fédérations départementales, de l’importance d’exprimer leurs besoins, de ne pas laisser les autres parler à leur place. Cependant, il existe encore des obstacles importants à surmonter.”

GILBERT DUPLAN

Président de la Fédération Nationale des Clubs d’Aînés Ruraux

Continuer à vieillir en milieu rural

On constate également un problème d’inégalité des territoires.

® “Revenir à la ruralité c’est “beau” quand on habite à Paris ou en ville. Il faut cependant tenir compte de la disparition progressive des services publics en milieu rural qui risque de devenir très vite moins attrayant pour une population quittant un environnement pourvu. Même

si on envisage d’adapter et d’aménager les logements, il ne sera pas possible de maintenir les personnes âgées à domicile ni d’en accueillir de nouvelles en milieu rural, si on ne peut leur garantir un certain nombre de services et la présence d’infirmières et de médecins.”

PIERRE GARNIER

En effet, quand les enfants partent travailler en ville, que les familles s’atomisent, si les services publics disparaissent, les conditions de vie des populations âgées deviennent très difficiles sur certains territoires. Les associations ont précisément été créées pour les accompagner au moment où leurs proches ne peuvent plus être auprès d’eux. L’entraide et la solidarité doivent alors prendre le relais.

La question essentielle reste celle de l’attractivité du territoire : s’il ne l’est pas pour les jeunes ou les familles, il ne le sera pas davantage pour les personnes âgées. Le maintien des services de proximité et des commerces est donc vital, à condition toutefois, de créer les conditions pour y accéder.

® “Notre association Familles Rurales s’adresse à chaque âge de la famille, créant du lien, de la solidarité et de la proximité. On ne peut pas segmenter les âges. Ainsi, par rapport à l’effet canicule, les personnes en zone rurale vont chercher à savoir pourquoi un volet reste fermé, au lieu d’attendre avant de s’inquiéter. Nous sommes très attachés à la présence des services publics en tant que services

au public. Partout où ils disparaissent, on crée de la dépendance.”

THIERRY DAMIEN

Président de la Fédération Nationale des Familles Rurales

Comme il n’est pas possible dans une commune de tout municipaliser et de tout encadrer, les bénévoles d’associations rendent de nombreux services et sont devenus de véritables partenaires. Ces associations, connaissant les besoins des personnes, ont de fait une certaine expertise et deviennent crédibles auprès des élus, au moment d’étudier ensemble la faisabilité d’un projet.

Comment gérer la diversité des territoires ?

Il est important, pour les agglomérations, d’avoir des lieux ressources où partager le savoir et la diversité des diagnostics. Cette démarche de démocratie et de transparence se développe ici ou là, avec le soutien de la Fondation de France.

L’idée du décroisement s’applique aujourd’hui à tous les espaces de vie de la société. Il faut souligner l’importance de la transversalité permettant d’articuler les différentes échelles de territoire. Compte tenu de la mobilité des personnes et de la concentration urbaine, tous sont confrontés à des problèmes de transports, d’équipements et de programmes locaux de l’habitat (PLH) – adaptation et requalification des logements.

Deux innovations liées à la décentralisation méritent d’être signalées : l’Agence nationale de rénovation

urbaine va contractualiser des accords avec les agglomérations – une partie des aînés, locataires HLM, sont concernés – et de nouvelles aides au logement vont être mises en place. Les agglomérations et les inter-communalités qui ont un PLH auront priorité pour contractualiser une délégation de compétence avec l'Etat. Il existe donc un nouveau rapport territorial au logement, à son adaptation et à sa gestion, au service du bien vieillir, qui attribue aux élus et au secteur associatif une marge d'initiative beaucoup plus importante. Néanmoins certains s'interrogent sur la pertinence de la réponse apportée en matière de projection sur l'avenir. Le problème de la canicule a permis, sans aucun doute, une prise de conscience de l'importance de la population âgée. Mais les projections en matière de vieillissement pèsent-elles véritablement dans les politiques mises en place ? A titre d'exemple, certains organismes HLM paraissent en retard en termes d'adaptation de logements, pourtant décisive au maintien des personnes à domicile. Aujourd'hui, les populations urbaines vont-elles continuer à vieillir sur place ou iront-elles vieillir ailleurs ? Les zones rurales sont-elles prêtes à les accueillir ? Les moyens déployés ne semblent pas à la hauteur : insuffisance de construction de logements sociaux, manque de places dans les maisons de retraite et dans les foyers logements, sans parler de leur coût.

Du quartier au département : quel échelon territorial pertinent ?

En ce qui concerne l'échelon pertinent en matière sociale, le législateur a tranché – il s'agit du département. Mais les élus s'interrogent sur les moyens réels dont ils pourront disposer. Du côté des CCAS, on constate qu'il n'existe pas un échelon pertinent mais seulement des politiques pertinentes, des acteurs et des "consommateurs" pertinents de ces politiques. Qu'y-a-t-il de commun, en effet, entre un quartier d'une grande ville et une petite commune rurale ? Néanmoins, des personnes âgées y vivent. Il faut donc inventer les solutions en fonction du territoire.

Quelle que soit l'imagination au pouvoir au plan local, elle s'inscrit toujours dans un cadre de solidarité nationale qui doit avoir un maître d'ouvrage clairement identifié dans l'intérêt des personnes, qu'elles vivent en secteur rural ou urbain. A cette diversité des territoires répond une diversité de parcours de vie. Quelle politique mettre en place pour répondre à ces problématiques croisées ?

Ⓢ "Nous sommes des "veilleurs", à l'écoute de ce qui se passe sur le territoire. Il est important, à un moment donné, de partager cette écoute avec les maires, les présidents de communautés, etc. Nous ne pouvons pas, à l'échelle d'une ville, tout attendre d'elle, ni tout confier à une association ; il est donc indispensable de nouer des partenariats, de manière pragmatique."

THIERRY DAMIEN

La question du décloisonnement, se heurte à quelques difficultés sur le terrain en particulier à celles du financement. En effet, les prestations pour les personnes âgées et handicapées de la commune, en secteur rural, même très proches des besoins et reconnues, ont un coût.

Ⓢ "Le passage d'animateur à gestionnaire mérite réflexion en termes de projets pluriannuels, de portage et de modalités de financement : en effet, le maire est le maire de tous. Il faut donc interpeller les différents acteurs ; il est préférable d'avoir plusieurs financeurs plutôt que de dépendre d'un seul. Il s'agit de contractualiser les projets sur des bases larges et transparentes. Plus les seniors seront acteurs de l'unité, du rassemblement, de la définition des besoins et de la gestion, mieux ce sera. C'est une école citoyenne très enrichissante. Je crois beaucoup aujourd'hui à la démarche inter-générationnelle comme école de vie citoyenne. En somme, dès qu'il y a gestion, et par conséquent, dans la plupart des cas argent public, il faut être bien armé et programmer des évolutions, ce qui nécessite de partager et de bien s'entourer."

ANDRÉ ROSSINOT

La diversité des territoires, des compétences, des logements doit d'abord inciter à tenir compte des attentes des personnes, à les écouter et à prendre en compte leur droit à

la décision et à la prise de risque jusqu'à la fin de leur vie. Il s'agit de faire du sur-mesure, ce qui n'est pas simple, car le système d'aides constitue un maquis dans lequel même les professionnels ont du mal à se retrouver. Un travail collectif s'im-

pose afin de mieux coordonner les différents acteurs et d'engager la responsabilité des autorités locales. C'est aux élus de donner le sens, dans la double acception du terme, c'est-à-dire à la fois la direction et la signification. ■

® **La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme** est une structure associative (loi 1901) d'élus proposant aux responsables de l'aménagement et des agglomérations et aux 1 300 professionnels de son réseau technique, un outil sur les questions urbaines.

® **L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale** fédère 3 300 centres communaux ou intercommunaux offrant une large palette d'activités et de services. Elle gère 70 % des Foyers-logements accueillant des personnes âgées et assure des Services d'aide à domicile pour lutter contre leur isolement.

® **La Fédération Nationale des Clubs d'Aînés Ruraux**, première association française de retraités, représente 800 000 adhérents répartis dans 10 000 clubs. Ces clubs sont à la fois des lieux de rencontre et d'activités et impulsent des projets innovants ancrés dans la réalité locale.

® **La Fédération Nationale des Centres Sociaux** réunit 3 300 Centres Sociaux, lieux d'animation intergénérationnelle. Ils proposent des activités à des publics de tout âge – de l'enfance aux personnes âgées.

® **La Fédération Nationale des Familles Rurales**, premier mouvement familial en France, regroupe 3 000 associations accueillant plus de 200 000 familles. Ces associations participent depuis 60 ans au développement du milieu rural, en répondant aux besoins des familles et en défendant leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

® **La Fédération Nationale des Pact-Arim** existe depuis 50 ans, principal opérateur intervenant dans le parc privé et public (HLM), elle contribue par le biais de 140 associations à l'amélioration des conditions de logement – notamment ceux des personnes âgées –, en vue d'adapter leur appartement au vieillissement ou pour le réhabiliter.

3. Espaces débats

Diversité des parcours de vie : source de créativité dans les projets

C'est une évidence : il existe autant de parcours de vie que d'individus. Comment, à partir de cette diversité, fait-on usage de sa créativité pour concevoir des démarches innovantes et monter des projets ? Bien entendu, il n'existe pas de schéma unique : les quatre porteurs de projets, réunis autour de ce thème, en témoignent⁸.

A situation inédite, réponses innovantes

Aujourd'hui, nous vieillissons très longtemps et nous arrivons très jeunes à l'âge dit de la vieillesse – avec 30 à 40 ans de perspective de vie – contrairement à nos parents et à nos grands-parents. Au seuil de la vieillesse, nous devrions nous ressentir en plein investissement de nous-mêmes. Or, au lieu d'envisager la mort comme faisant partie de la vie, nous sommes dans un contexte où sa représentation implicite est celle de la perte et de l'échec. Ces quatre projets sont nés de l'observation d'une situation de marginalisation d'un petit groupe de

personnes en raison de leur culture, de leur isolement géographique, de leur âge. Ils illustrent un désir d'ouverture sur le monde et sur les autres – désir d'investir l'existence le plus longtemps possible, en toute autonomie.

Au départ, les acteurs font un constat sur le terrain : retrait de la vie sociale de femmes immigrées dans un quartier de Mulhouse, à un moment de leur parcours ; isolement de personnes âgées à Ploërmel, faute de moyens de transport ; volonté de prendre en charge sa propre vieillesse, en imaginant à plusieurs, une maison autogérée à Montreuil ; ouverture à Paris

8. Gisèle Bessac - Directrice de La Maison ouverte - Paris XIV^e.

Gabrielle Eichinger - Directrice de Femmes et Cultures après 50 ans - Mulhouse.

Martine Geffroy - Présidente de "Etre à demeure sans rester à demeure", Association Familles Rurales - Ploërmel.

Thérèse Clerc - Présidente de La Maison des Babayagas - Montreuil.

d'une maison-café, lieu convivial d'échanges intergénérationnels. Ils ont été établis à partir d'une réflexion personnelle élargie ou collective, en réponse à une situation identifiée comme problématique.

® "Avec la création de cette Maison de quartier dans le 14^e arrondissement parisien – la "Maison ouverte" en hommage à la "Maison verte" de Françoise Dolto – l'objectif poursuivi visait à placer la vieillesse dans une dynamique de construction et d'épanouissement.

Nous voulions également travailler sur la représentation de la vieillesse auprès des uns et des autres, toutes générations confondues. L'échelle choisie a été celle du quartier : la Maison est un lieu très accessible, espace familial où tous les âges se rencontrent. C'est un lieu d'écoute, d'accueil, d'échange, conçu comme un café de village : chacun choisit sa façon de le fréquenter. La Maison propose également des ateliers (travail corporel, activités créatives) et des événements culturels, artistiques pluridisciplinaires."

GISÈLE BESSAC
Directrice de "La Maison ouverte" -
Paris XIV^e

Tisser un projet susceptible de s'adapter à la singularité des êtres et créer le cadre où ils pourront l'exprimer

Nous sommes souvent dans le déni de notre vieillesse, sans envie de considérer ce qu'elle pourra être. Ceux qui n'ont émis aucun souhait pour cette période, deviennent

le moment venu, tributaires de solutions non choisies : la vie semble alors leur "échapper". En effet, la singularité des êtres dans leur dimension sociale, psychique ou culturelle n'est pas toujours prise en compte dans un programme social ou médical.

Un petit groupe de femmes, conscientes de ce risque et insatisfaites des formules existant dans le paysage, en raison du décalage observé entre leur propre vieillissement et les structures collectives proposées, ont donc décidé de créer leur propre modèle, afin de vivre en accord avec elles-mêmes et dans la dignité de soi.

® "'La Maison des Babayagas', à Montreuil, est née d'une histoire personnelle. Il s'agit d'une résidence qui, à partir de 2007, accueillera une vingtaine de femmes.

Cette Maison sera autogérée, citoyenne et ouverte à tous les vents, de plain-pied sur la ville. Elle sera solidaire : les femmes de notre génération ont souvent eu beaucoup d'enfants, avec des périodes d'arrêt d'activité et donc de petites retraites. Elle sera écologique : aux nouveaux rapports sociaux correspondent de nouveaux matériaux ; économiser la terre fait partie des valeurs des Babayagas. Nous sommes des femmes désirant rester libres et autonomes le plus longtemps possible. Nous devons nous prendre en main afin d'assumer notre prise en charge, ce sera plus facile en groupe que seules. Nous voulons rester citoyennes, ouvertes

sur la ville et ses diversités – 106
ethnies vivent à Montreuil !"

THÉRÈSE CLERC
Présidente de La Maison
des Babayagas - Montreuil.
(Seine-Saint-Denis)

Prendre en compte la multiplicité des parcours de vie

Les personnes âgées, particulièrement les femmes, sont menacées d'isolement – en raison de leur longévité – leur conjoint disparaît souvent avant elles – ou de leurs origines culturelles (barrière de la langue, absence d'activité professionnelle, difficultés financières...). Au Maghreb, les parents âgés sont encore pris en charge par les plus jeunes, or en France ce n'est plus possible. Les jeunes travaillent et les appartements ne se prêtent pas au rassemblement des familles issues de cette culture. Devant ce risque d'isolement et le manque de vie sociale exprimé et observé, des initiatives apparaissent.

® "Notre projet s'inscrit dans un centre socioculturel, où sont représentées toutes les populations vivant sur le quartier. Mulhouse a un long passé industriel avec une forte représentation du Maghreb. Notre quartier s'est développé pour loger les travailleurs des usines Peugeot.

Nous nous sommes aperçu que les femmes issues de l'immigration disparaissaient peu à peu de notre paysage, leurs enfants devenus autonomes, au moment de leur scolarisation en primaire. Il s'agissait donc

de les sortir, dès 50 ans, de leur isolement. Sans activité professionnelle, leur socialisation est aggravée par les difficultés de la langue et leur manque de moyens financiers.”

GABRIELLE EICHINGER
Directrice de "Femmes et Cultures
après 50 ans" - Mulhouse

Ⓢ “Être à demeure sans rester à demeure, est une réponse aux difficultés de déplacement des personnes âgées en raison de l’absence de transports de proximité. Ce service de co-voiturage a été mis en place par l’association Familles Rurales de Ploërmel (Morbihan), avec l’aide de la Fondation de France pour structurer le projet ; il s’appuie sur un réseau de 10 bénévoles. Une enquête et des rencontres auprès de nombreuses personnes ont conforté notre hypothèse de départ : cette situation les empêchait de sortir de chez elles et les gênait dans leur désir d’activités. Les rencontres avec différents partenaires le montrent : nous apportons une réponse que quiconque n’aurait pu mettre en place. Cette activité n’est économiquement pas rentable, à moins de devenir taxi ! Mais les destinataires ayant peu de ressources, elles ne peuvent pas recourir à ce mode individuel de transport.”

MARTINE GEFFROY
Présidente de l’Association
Familles Rurales - Ploërmel

Monter un projet sans partir de l’existant crée des dynamiques

Si l’innovation ne se heurte pas forcément à un mur d’incompréhension, il faut cependant mobiliser temps, énergie et imagination... pour convaincre, afin de trouver la structure d’accueil ou le partenaire qui permettra la réalisation ou la pérennisation de son projet. Les frais de fonctionnement sont toujours la pierre d’achoppement. Force de persuasion, expérience et “preuves à l’appui” aident à surmonter bien des résistances.

Ⓢ “Les financeurs commencent en effet à se rendre compte qu’il va y avoir d’ici 10 ans une déferlante de “vieux”, et pas toujours en bon état !”

THÉRÈSE CLERC

Ⓢ “La Maison ouverte est l’histoire d’un projet innovant, étonnant à l’échelle du quartier, qui n’existe nulle part, sans aucune ligne budgétaire. Mais paradoxalement, c’est parce qu’il désarçonne que j’ai eu l’écoute des politiques, des Fondations et des caisses de retraite. L’objectif c’est sa duplication. Nous sommes en train de créer une Fédération de Maisons ouvertes, créatrice de réseaux. L’investissement est relativement aisé : ensuite, tout est question de fonctionnement. Si on ne veut pas qu’il soit élitiste, il faut des financements publics pour assurer pérennité et qualité. Il faut également veiller à ce que le projet, tout en étant validé par l’Etat, la région,

la ville et le département, ne s’institutionnalise pas et préserve ses valeurs de base, son innovation et sa créativité.”

GISELE BESSAC

Ⓢ “Intégré à un centre social, “Femmes et Cultures après 50 ans” permet d’utiliser les compétences en interne, pour animer ces après-midi récréatives. Toutefois, le Conseil général sollicité depuis 9 ans, pour accorder un espace de rencontre plus adapté ou pour pérenniser un poste, tarde à se décider. Nous voulons en effet, ouvrir ce lieu tous les jours (deux fois par mois actuellement) – et y accueillir les couples et les hommes. Cette expérience démarre, et nous avons la ferme volonté de la faire grandir, voire de la développer dans d’autres quartiers de la ville.”

GABRIELLE EICHINGER

Parfois pour les financeurs traditionnels, “une phase d’observation” semble nécessaire avant toute décision : le projet doit d’abord faire la preuve de sa pertinence.

Ⓢ “Le co-voiturage a été difficile à mettre en œuvre, la mairie ne s’étant pas vraiment manifestée, nous ne savions pas à qui nous adresser pour avoir des réponses au niveau législatif. Nous nous sommes donc entourés de conseils auprès de personnes compétentes qui ont accepté de nous répondre.”

MARTINE GEFFROY

Echos d'acteurs

L'art de bien vieillir dans la Maison des Babayagas, une utopie réaliste (Montreuil)

“ Personnage de légende russe, la Babayaga raconte des histoires aux enfants et qu'elle finit par dévorer parce qu'ils mangent sa maison en pâte d'amande. C'est aussi une “passeuse” qui nous emmène sur des chemins initiatiques. Saura-t-elle nous prendre la main pour l'ultime passage ?

Notre projet est un projet à la fois politique et européen : statuts de l'association déposés en 1997 à la Préfecture, nom inscrit à l'INPI (institut national de la propriété industrielle), projet déposé pour l'Europe. Sur le terrain de 585 m², en plein centre-ville, offert par la Municipalité, les HLM construisent notre Maison, selon les plans de l'architecte Sami Tabet, avec qui nous travaillons : studios équipés de 35 m², équipements collectifs... S'inspirant du principe des Béguinages au Moyen-Age, en Belgique et aux Pays-Bas, chacun locataire continuera à mener sa vie selon ses aspirations et ses goûts.

Par ailleurs, nous allons nous faire seconder d'une Université du Savoir des Vieux (UniSaVie). Il va falloir acquérir des savoirs sur la vieillesse et constituer une espèce de corps “d'aidants”, analogue aux “médecins aux pieds nus” en Chine. Nous veillerons à l'emprise du médical pour ne pas être réduites à nos “pathologies”.

Nous travaillons à changer l'imaginaire social de la représentation des “vieux” pour changer les pratiques ! La véritable révolution, c'est passer de la civilisation du mépris à la civilisation du regard. Comme l'écrit Michel Leiris, *la révolution n'est jamais que l'évolution du rêve.*

THÉRÈSE CLERC

Femmes et Cultures après 50 ans : rompre l'isolement et penser à son avenir (Mulhouse)

“ A Mulhouse, le quartier populaire Brustlein a connu plusieurs vagues d'immigration en raison de l'implantation des usines Peugeot : 9 000 habitants, dont 19,5 % de 60 ans, y vivent. Depuis 1974, le Centre socio-culturel rencontre des difficultés à rejoindre les femmes immigrées. Une fois leurs enfants scolarisés en primaire, elles se retrouvent seules, cantonnées dans l'espace domestique. De plus, l'occidentalisation des jeunes génère une incompréhension entre générations, ce qui aggrave leur isolement.

A travers ce projet, il s'agit d'organiser des temps de rencontres (activités conviviales, ludiques, culturelles), puis d'assurer une autonomie à ces femmes. Nous souhaitons qu'elles disposent, au moment de leur vieillissement et de leur dépendance éventuelle, d'outils et du réseau leur permettant

de faire face à des situations nouvelles. En effet, si leur mari disparaît, leurs moyens limités leur permettront-ils d'intégrer une structure médicalisée ou autre ? Pourront-elles opter pour le mode de vie de leur choix ? Aujourd'hui, une quinzaine de femmes participent régulièrement aux activités mensuelles.

GABRIELLE EICHINGER

3. Espaces débats

Des démarches innovantes : au plus près des besoins, des demandes et des attentes des habitants

La thématique de cette table ronde est sous-tendue par une question : est-il possible de partir des besoins exprimés par les habitants d'un quartier, d'une ville ou par les usagers d'un service, de les associer à la réalisation d'un projet puis d'en faire des acteurs plutôt que des sujets passifs ? Quatre nouveaux porteurs de projets⁹ apportent leur expérience. Ce qui caractérise leur projet c'est la volonté délibérée de donner la parole aux personnes concernées, afin qu'elles expriment leurs attentes et deviennent d'éventuelles partenaires d'actions futures.

9. Maryvonne Berthet - Responsable de la Fondation dispensaire général de Lyon.

Joëlle Garello - Présidente du Centre social "La Courte Echelle" - Plouzané.

Bernard Bardin - Maire de Clamecy.

Annick Massard - Directrice du CCAS - Navette inter-quartiers - Clamecy.

Daniel Juif - Directeur de l'Office des retraités de Brest - "Ca roule pour nous".

La consultation, étape préliminaire indispensable

Rester attentif, au plus près des besoins observés, c'est la démarche adoptée par la Fondation dispensaire général de Lyon qui, avec "Bien vieillir dans son quartier", développe des réseaux de proximité afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants.

© "La Fondation dispensaire général de Lyon s'inscrit dans une tradition qui remonte au siècle dernier. L'organisation sociale, mise en place dans le secteur de

la santé bien avant la protection sociale, concernait les Canuts qui travaillaient à domicile : des médecins hospitaliers de tradition chrétienne sociale avaient démarché un certain nombre d'employeurs soyeux.

Ils proposaient d'aller soigner les ouvriers chez eux afin qu'ils puissent reprendre leur travail le plus rapidement possible, garantissant ainsi les ressources de ces familles.

D'après les statuts du Dispensaire, les publics concernés doivent impulser eux-mêmes

l'action sur leur territoire de vie et initier des actions innovantes de santé publique. Nous avons donc posé cette question aux personnes âgées des 3^e et 7^e arrondissements de Lyon : "Comment pouvez-vous contribuer à bien vieillir sur votre quartier ?"

MARYVONNE BERTHET
Responsable de la Fondation dispensaire général de Lyon

Le Centre social La Courte Echelle à Plouzané, dans le Finistère, a fait réaliser par quelques habitants de la ville, une enquête auprès de 500 personnes âgées, afin de poser un diagnostic vieillissement accordant une place pour chacun.

® "Ce projet résulte de questions posées au centre social par les habitants eux-mêmes autour de la question du vieillissement. Certains, en effet, culpabilisaient au moment de mettre leurs parents en maison de retraite : au départ, il s'agissait d'écouter l'expression d'un mal être. Pour savoir quelles actions mettre en place, nous devons connaître leurs souhaits et leurs attentes précises. L'enquête nous a paru un bon moyen : elle mobilisait des personnes autour d'une action demandant un certain investissement et permettait d'objectiver nos perceptions et constats. Résultats : beaucoup de pudeur chez les personnes âgées qui n'osent pas parler de leurs problèmes et souffrent de solitude ; une image du vieillissement qui est loin d'être négative chez les plus jeunes, (15 ans), ayant participé à

l'enquête. La démarche d'ailleurs, a été aussi importante que l'enquête : rencontres intergénérationnelles, goûters, sorties... ont ensuite vu le jour."

JOËLLE GARELLO
Présidente du Centre social "La Courte Echelle" - Plouzané

Le projet d'une navette inter-quartiers propose aux personnes âgées et/ou isolées à faibles revenus, un moyen de transport adapté à leurs besoins.

® "La Nièvre est un petit département, dont la population diminue : 220 000 habitants dont 40 % aura plus de 60 ans dans 15 ans. Clamecy se situe au Nord, à 40 km d'Auxerre. La commune reflète la situation sociale du département : 59 % de foyers non imposés, 23 % de RMistes, un taux de chômage et un nombre de familles monoparentales relativement élevés. La commune tend cependant à se stabiliser au niveau économique grâce à l'agro-alimentaire. Indépendamment de l'existence de nombreux services à domicile, nous avons souhaité, avec la navette, améliorer la qualité de vie des plus isolés."

BERNARD BARDIN
Maire de Clamecy

® "Le quartier populaire HLM se situe loin de la ville et des grandes surfaces et aucun transport urbain ne le dessert. L'analyse des besoins sociaux menée par le CCAS a révélé la difficulté de déplacement de cette population, dont un certain

nombre sont des femmes veuves. Au départ nous avons mis en place ce service de transport sans tenir compte des besoins de l'ensemble de la population ; il fonctionnait alors deux fois par mois. Au bout de six mois, nous nous sommes aperçu que nous avions besoin d'une véritable évaluation ; nous l'avons confiée aux élèves de BTS du lycée local. Ils sont allés à la rencontre des personnes âgées. Ainsi, ce projet qui partait d'un service très concret a débouché sur autre chose. Nous nous sommes également fait aider par le Conseil municipal des jeunes, pour la communication."

ANNICK MASSARD
Directrice du CCAS - Clamecy

Avec "Ça roule pour nous", des retraités, caméra au poing, réalisent une enquête sur les transports urbains à Brest, en vue d'obtenir des améliorations correspondant véritablement aux besoins de l'ensemble des usagers de la cité.

® "Ces améliorations doivent en réalité répondre aux besoins de tous les habitants. Nous voulons montrer aux administrations locales qu'une population vieillissante représente un atout : 30 000 retraités dotés d'une compétence d'un savoir-faire et d'une expérience sont une force. Nous souhaitons les utiliser comme une espèce de cabinet d'expertise indépendant. Nous avons donc proposé à quelques adhérents de devenir acteurs et techniciens sur un projet de circulation Interviews des usagers

dans les bus, des élus et des députés ont permis de réaliser le reportage, suite à une enquête tournée pendant quatre mois.”

DANIEL JUIF

Directeur de l'Office des retraités de Brest

Ⓢ “Ce qui est important c’est l’évolution, le cheminement. On peut penser que les retraités, comme toute autre catégorie de la population, ne s’intéressent qu’à leurs petits problèmes. Il faut dépasser ce stade et investir le champ de l’intérêt général. Il y a deux ans, on était parti en Afrique avec une équipe, filmer sur le thème du vieillissement. On s’aperçoit que lorsque les personnes ont des capacités techniques, elles se prennent au jeu et se font les interprètes de l’intérêt général.”

RENÉ LANDUR

Responsable de l'atelier vidéo, Brest

La volonté de rester citoyen

Lorsque les citoyens ont un désir d’agir, il faut qu’ils puissent trouver le lieu pour l’exercer. Il existe de nombreux lieux d’offre de services, de soins, d’activités, de loisirs, mais peu de lieux d’initiative et de rencontre. Pourtant, les personnes âgées souhaitent qu’on arrête de penser à leur place. Ainsi, les besoins définis pour elles, par les institutions, sont alors forcément en décalage par rapport à ce qu’elles ressentent au plus profond d’elles-mêmes.

Elles n’ont pas envie que l’on kidnappe leur “période vieillissante”. Les personnes âgées peuvent s’ex-

primer, être entendues longtemps et même quand on a l’impression qu’elles ne peuvent plus “dire”, il faut encore tout faire pour les “entendre”.

Ⓢ “Nous souhaitons leur proposer de créer une antenne de gérontologie – lieu d’évaluation de leur état de santé, afin de pouvoir les informer et les orienter vers la structure adéquate ; deux à trois générations de personnes vieillissantes cohabitent dans nos quartiers. Or, c’est un besoin très fort de rencontres qui s’est exprimé à l’occasion de cette question “ comment vivre mieux dans son quartier ?”

MARYVONNE BERTHET

Les personnes âgées, n’étant plus dans la vie active, n’ont plus de lieu d’expression. Si on crée les conditions, elles sont non seulement en mesure d’émettre leurs souhaits mais, à l’occasion, d’œuvrer pour l’intérêt de la collectivité. Les élus cependant ne leur reconnaissent pas toujours cette prérogative.

Ⓢ “L’intérêt de ce reportage n’est pas de montrer les difficultés des personnes âgées mais celles de tout usager. Une fois ce travail accompli, le retraité est redevenu citoyen, s’occupant des affaires de tous.”

DANIEL JUIF

Par ailleurs, toute idée de projet est liée à la notion de temps, elle-même liée à l’apprentissage – les personnes âgées ont envie de continuer à grandir et à apprendre – et au désir de préserver leur autonomie.

La première fois que ce service de transport, a été proposé à Clamecy, il n’était accessible qu’aux personnes âgées aux faibles revenus, ce qui a déclenché un tollé. Le projet a donc évolué – il est désormais ouvert à tous, indépendamment de l’âge et des revenus. La plupart des usagers sont des femmes isolées, sans permis de conduire.

Le fait d’avoir pu ensuite collaborer avec des lycéens en BTS, d’avoir sollicité le Conseil municipal des enfants et d’être en contact direct avec les usagers, a obligé l’équipe du CCAS à envisager autrement sa façon de travailler les projets à venir, avec l’absolue nécessité de consulter au maximum les différents publics.

La vie d’un individu ne s’arrête pas avec la cessation provisoire de son activité professionnelle. Les personnes âgées peuvent agir en “médiateurs” au niveau de la société, être observateurs et révélateurs de besoins.

Consulter avant de prendre une décision, constitue une véritable révolution. Les personnes âgées sont enfin entendues et écoutées. Les projets élaborés s’ouvrent alors sur de nouvelles perspectives, donnant lieu à de nouvelles initiatives. Car Vieillir dans son quartier, c’est effectivement rester dans son lieu de vie, vivant auprès des autres.

Echos d'acteurs

Quand les habitants de Plouzané se mobilisent, "Une place pour chacun" est en vue

“ Notre commune compte 12 000 habitants et la question du vieillissement était souvent abordée sous l'aspect "dépendance", de nombreuses familles étant confrontées au "placement" d'un proche ; d'ailleurs, peu de réponses sont proposées en direction des personnes âgées. Face à ce mal être exprimé par certains et à ces préoccupations non prises en compte, le centre social a décidé d'entreprendre une réflexion commune avec les associations et les habitants intéressés, afin de faire levier, pour changer la situation. Notre objectif : connaître les représentations des habitants sur le vieillissement, appréhender les besoins et attentes des intéressés (déjà vieux et futurs vieux), croiser les regards des générations et des institutions, associations, professionnels..., mobiliser autour de ce thème le plus grand nombre d'habitants et fédérer des actions communes. L'idée d'une enquête est apparue comme un moyen de cerner ces représentations afin de dépasser les constats et perceptions immédiates : "je pense que le vieillissement c'est... ou les vieux ont besoin de ..." et de mobiliser les énergies des habitants autour d'un projet fédérateur. La conception du questionnaire et la réalisation de l'enquête sont l'émanation de leur démarche de questionnement sur ce thème

du vieillissement. Il s'agissait ensuite de transformer ces bénévoles en enquêteurs allant à la rencontre des habitants : moments d'échanges – 482 questionnaires ont ainsi été remplis.

Le recours à des intervenants qualifiés a permis de former et d'accompagner les volontaires (vaincre leurs résistances et leurs doutes sur leurs capacités à entreprendre un tel travail), puis de réaliser le dépouillement et l'analyse des réponses.

Les résultats ont été restitués au groupe et à la population (courrier, presse, exposition itinérante) avant d'être intégrés au projet du centre social. Ce qui est intéressant c'est la collectivisation d'une question individuelle et la modification de la relation à soi et aux autres, générées par cette initiative – avec un constat : l'absence de frein à des actions intergénérationnelles. Des activités ont pu ainsi être organisées : concours de boules, de dominos, apprentissage de danses bretonnes, démonstration de hip hop, sorties accompagnées... Pour les anciens, des ateliers mémoire et des ateliers équilibre ont déjà été mis en place. Ce n'est qu'un début, la réflexion continue...

JOËLLE GARELLO

Des réseaux de proximité pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, Fondation dispensaire général de Lyon

“ Reconnue d'intérêt public en 1833, la Fondation poursuit ses missions de participation à des

actions innovantes de promotion de la santé et de réponse apportées à des besoins nouveaux. Pour ce projet, nous avons associé dès le départ les habitants vivant dans les 3^e et 7^e arrondissements de Lyon, notre zone d'intervention, afin de le construire avec eux, à partir de l'expression de ce qu'ils vivent. Je dois souligner la perception différente des besoins ressentis par les personnes âgées elles-mêmes et par la Fondation. Elles ont exprimé des préoccupations liées à leur vie quotidienne (manque d'infirmières pour des soins de courte durée), leur désir de rester autonomes le plus longtemps possible, d'être respectées dans leur choix de vie et d'être acteurs. De là est apparue la question du "bien vieillir" avec son corollaire : "que faire soi-même pour y contribuer ?" Au niveau de la Fondation, est d'abord apparu le besoin d'une antenne gérontologique pour faire le bilan médical et social des personnes vivant à domicile, suivi d'une autre proposition concernant les actions à mener pour mobiliser les habitants afin de leur donner envie d'agir. Aujourd'hui, après un an et demi de fonctionnement, nous cherchons comment continuer à accompagner cette dynamique, avec quels partenaires et dans quelle structure pérenne qui s'appuierait sur les groupes de quartier déjà créés.

MARYVONNE BERTHET

3. Espaces débats

Des démarches partenariales : l'intérêt d'inventer ensemble

Comme l'attestent nombre de témoignages entendus précédemment, la collaboration entre l'ensemble des acteurs n'est pas évidente : elle se construit au fil du temps et des projets¹⁰. Comment en effet, faire se rencontrer sur un territoire communal ou intercommunal, élus, professionnels et associatifs, chacun ayant sa propre logique ? Comment parvenir à une mise en relation des besoins et à une mise en réseau des capacités ?

La société va subir un changement profond avec, d'ici 20 ans, l'émergence de nouveaux besoins liés au vieillissement de la population au niveau médical, des transports, du logement, des emplois et des enjeux culturels, auxquels aucune commune ne pourra faire face isolément. L'intercommunalité s'impose. Cependant en modifiant les espaces de vie, elle augmente les distances, influe sur les rapports des usagers aux instances d'information et de décision, situées le plus souvent en centres villes ou centres bourgs. Cette évolution s'accompagne d'un décroisement des champs d'interventions, provoque des rencontres entre des acteurs jusque là peu habitués à travailler ensemble ; des réflexions transversales s'engagent, des par-

tenariats se nouent, des projets s'inventent.

Aborder autrement la problématique du vieillissement

L'intercommunalité semble modifier également la problématique du vieillissement qui, à terme, concerne tout le monde. Elle invite à moins se focaliser sur l'âge d'une population, qualifiée "d'âgée" mais à considérer davantage ses besoins, qui rejoignent d'ailleurs souvent ceux d'autres publics comme par exemple, les personnes handicapées (l'aménagement d'un trottoir règle à la fois l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et celui des poussettes).

Par ailleurs, certains acteurs locaux s'interrogent afin de déterminer si

10. Jeanine Dujay-Blaret - Les Aînés référents
- Présidente Aînés ruraux de Valence-d' Agen
Lionel Bonda - Directeur Pact-Arim, Grenoble
Elisabeth Vandaele - Chef de projet APAPAD, Dunkerque

Patrice Vergriete - Directeur Agence d'Urbanisme de Dunkerque

Guy Champain - Président Maison de quartier du Val d'Ornay, La Roche-sur-Yon

les personnes vieillissantes relèvent encore et exclusivement de l'action sociale ou si elles constituent une strate de population à part entière. Quelques villes ont même décidé de sortir ce service de l'action sociale pour en faire une direction distincte. Ce qui n'est pas neutre au niveau de l'intention et de la décision politique.

D'autres regrettent que l'on utilise indistinctement les termes "retraités" et "personnes âgées", et préféreraient parler de "parcours de vie", avec, à un moment donné spécifique à chacun, l'apparition de difficultés de mobilité et parfois de déficience intellectuelle. Toutes les populations en effet n'ont pas besoin des mêmes aides (médico-sociales ou autres).

Une classe nouvelle émerge, les 60/75 ans, avec du temps, des savoir-faire à transmettre ; ils constituent une ressource pour la société. Ce sont ces atouts qu'il s'agit d'aider à révéler désormais.

Des aînés à la fois relais et partenaires

Ceux qui s'engagent dans les structures associatives contribuent au maillage si important des territoires. Leur présence devient indispensable pour faire le lien entre les instances censées les aider et les usagers (dont les personnes âgées), qui, pour différentes raisons n'y ont pas accès : isolement, différences culturelles ou sociales. Souvent désinformés, ils n'ont pas accès à leurs droits.

Ainsi à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), les Aînés ruraux confient à des retraités bénévoles répartis dans les clubs locaux, une mission

d'information, auprès de l'ensemble des habitants du territoire. Ces "Aînés référents", du fait de leur proximité des habitants, sont également en mesure de faire remonter les dysfonctionnements auprès du CIAS – avec cette particularité : ils exercent leur "vigilance" sur l'ensemble des publics.

® "L'intercommunalité, qui concerne aujourd'hui 24 communes, se vit chez nous depuis 15 ans. Les retraités sont devenus des partenaires à part entière du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) et à ce titre, participent à la réflexion générale. Leur mission est de transmettre l'information. Le plus difficile est d'aller au contact des personnes qui ont réellement besoin de services et qui en sont éloignées : portage de repas pour les plus âgés, mobylette pour les jeunes devant se rendre à leur travail. Ils sont désormais écoutés par tous. Nous avons accueilli dans nos clubs d'Aînés ruraux, des Anglais – passant leur retraite dans le département – en dépit de la barrière de la langue et de la culture. Cette convivialité nous permet d'être totalement en phase avec l'environnement."

JEANINE DUJAY-BLARET
Présidente Aînés ruraux
de Valence-d'Agen

La Maison de quartier du Val d'Ornay à La Roche-sur-Yon, face à l'émergence de nouveaux besoins des habitants âgés, a établi un diagnostic. Un questionnaire a ensuite été proposé aux plus de 75 ans afin

de mieux appréhender leurs attentes. Elle a ensuite amorcé un partenariat avec plusieurs structures : la société anonyme de HLM pour envisager l'aménagement et l'adaptation minimum de quelques logements, le CLIC-Entourage, pour connaître la population concernée par l'enquête. La municipalité a manifesté son intérêt pour sa démarche.

® "Le quartier du Val d'Ornay est essentiellement pavillonnaire : sur 3 500 habitants, 200 personnes vivent en logements collectifs. Ce quartier créé de toutes pièces dans les années 1970 a vieilli, mais ses habitants y sont très attachés : des liens de voisinage se sont tissés et il existe une vie associative assez intense. Il n'y a pas de maison de retraite, mais personne n'en veut. Certains habitants de plus de 60 ans ont pris conscience qu'il était possible de continuer à vivre au Val d'Ornay, à condition de faire des aménagements dans les logements et de disposer de services de proximité (CLIC). Ils ont aussi imaginé l'aménagement d'un local, afin de disposer d'un lieu de rencontre inter-générationnelle. Nous avons alors réuni un petit groupe, l'appel à projets de la Fondation de France nous a stimulés, l'idée de l'enquête a alors germé. Nous nous sommes limités à 85 personnes du quartier, âgées de plus de 75 ans : 71 ont accepté de nous recevoir."

GUY CHAMPAIN
Président de la Maison de quartier
du Val d'Ornay, La Roche-sur-Yon

Quand s'élargit le champ des partenariats institutionnels sur les territoires

Le projet de service immobilier à destination des personnes âgées et handicapées, mis en place à l'échelle locale et départementale, par le Pact-Arim de Grenoble (amélioration de l'habitat), a intégré à sa réflexion des associations dont les ADMR – Aides à Domicile en Milieu Rural – pour analyser la qualification de la demande.

⊗ “Pact-Arim Grenoble travaille à mailler les politiques sociales avec celles de l'habitat.

Cette démarche est au cœur du partenariat mis en place. Nous, adaptons chaque année, en Isère, 500 logements dans le parc privé et 150 dans le parc public – essentiellement des logements individuels. En effet, on peut être propriétaire d'un “château des courants d'air” et on constate beaucoup de cas d'insalubrité chez les propriétaires. Mais nous nous interrogeons, avec les organismes HLM, sur l'intérêt de ces adaptations en collectifs, car les occupants, locataires ou propriétaires, sont confrontés, avec l'avancée en âge, aux mêmes difficultés. La logique “personne âgée” s'inscrit donc dans une logique active et notre action, en matière d'adaptation de l'habitat, concerne des personnes qui commencent à rencontrer des problèmes de dépendance. Ainsi, plutôt que d'adapter de manière diffuse, nous

essayons désormais de recenser nos actions et de qualifier les groupes de manière plus pertinente. De cette réflexion est née l'idée de mutualiser nos ressources.”

LIONEL BONDA

Directeur Pact-Arim de Grenoble

De son côté, l'Agence d'urbanisme de Dunkerque a mis en place avec l'APAPAD (Association de Promotion d'Actions pour les Personnes Agées ou Dépendantes) une offre de transport individuel en milieu rural, afin d'accompagner différentes catégories de population. La bonne connaissance du terrain par l'APAPAD est un atout pour l'Agence qui se définit d'abord comme un observatoire.

⊗ “Il n'est pas fréquent qu'une Agence d'urbanisme se penche sur la question des personnes âgées, mais c'est une structure partenariale travaillant sur la prospective et l'anticipation. Il nous paraît donc difficile, à Dunkerque, d'éluder la question du vieillissement de la population que nous avons intégré aux questions d'aménagement urbain de concertation. L'Agence a organisé un groupe de travail réunissant professionnels de l'action gérontologique et urbanistes. Concrètement, la problématique transfrontalière a permis d'aborder certaines questions à une échelle plus large : les urbanistes ont ainsi mis en évidence la proximité de la Belgique susceptible de répondre à 15 km de là,

à certains problèmes de médicalisation ou d'habitat.”

PATRICE VERGRIETE

Directeur Agence d'Urbanisme de Dunkerque

⊗ “Nous avons trouvé avec ce groupe, un lieu d'écoute et de reconnaissance. Nous avons déjà entamé un travail sur les attentes et les besoins de ce public et identifié un certain nombre de faiblesses. L'Agence d'urbanisme nous a proposé de nous associer à ses travaux sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Nous avons donc pu faire remonter les besoins repérés sur le terrain, notamment en matière de transport en zone rurale – toutes les propositions étant concentrées dans la zone urbaine de Dunkerque.”

ELISABETH VANDAELE

Chef de projet APAPAD, Dunkerque

Les facteurs déclencheurs

Pour l'Agence d'urbanisme de Dunkerque, c'est la prise de conscience de l'importance de cette problématique multi dimensionnelle du vieillissement et la prise en compte de ces questions relevant bien de ses missions qui ont déclenché sa démarche de collaboration avec l'APAPAD.

En milieu rural, si les problèmes de services, liés à l'habitat dispersé, sont répertoriés, par contre les logements inadaptés voire insalubres encore trop nombreux ne sont pas toujours connus. Même très âgées et vivant dans des conditions difficiles – sans confort ou en montagne – les personnes souhaitent majoritairement rester chez elles.

Pour le Pact-Arim de Grenoble, il s'agit d'essayer de rationaliser ses moyens et de rendre le service plus lisible.

Les aînés référents en zone rurale, très présents dans la population permettent de débloquent des situations auprès des instances qui, sans eux n'en auraient pas connaissance. Cette activité enclenche réflexion et partenariats.

La mise en place de ces partenariats améliore voire transforme le projet de départ.

Ainsi, l'Agence d'urbanisme a mis l'APAPAD en relation avec la Fédération nationale des Agences d'urbanisme et avec la Fondation de France, ce qui a permis de financer la réalisation d'une étude et de faire évoluer le projet, de l'inscrire dans une réalité : il a pu alors être entendu par les élus.

Le partenariat mis en place par le Pact-Arim de Grenoble a fait évoluer le projet à plusieurs niveaux. Cela s'est traduit concrètement par un questionnaire réalisé avec le CLIC et l'ADMR adressé à 1 000 personnes, réparties sur deux bassins de vie. Les résultats ont fait l'objet de séances partagées et de débats sur de possibles applications concrètes. Le souhait de départ visait à améliorer la rapidité du service d'adaptation du logement aux personnes âgées. Il a pu être enri-

chi en diversifiant les réponses selon le contexte local. Il a joué à la fois sur l'instance départementale, confortée par la décentralisation, et sur les communautés de communes ayant un PLH qui les dote de la compétence habitat.

Pourtant le partenariat se heurte encore parfois aux logiques institutionnelles, ce qui implique une méthode de travail respectant l'ensemble des partenaires. Les élus sont alors un recours pour dénouer les situations bloquées.

Lorsque certains acteurs souhaitent faire partager leur expérience sur la question des personnes âgées à d'autres communes ou communautés de communes, ils rencontrent encore incompréhension et parfois un véritable rejet de la part des élus, en particulier de très petites communes, pour qui la solidarité traditionnelle existante devrait suffire. Il s'agit en fait d'un problème culturel nécessitant un changement de mentalités. Il faut donc du temps pour convaincre, persuader du bien fondé d'un projet et obtenir un soutien institutionnel : discussion, action, diagnostic sont les étapes incontournables. "Les élus s'éduquent avec le temps"... En outre, "les partenariats institutionnels ou associatifs ne naissent pas de rien, ils se construisent et se développent progressivement". ■

Echos d'acteurs

Quand les Aînés deviennent relais d'information en zone rurale (Valence-d'Agen)

« Près de 15 800 personnes vivent sur la communauté de communes des Deux-Rives dont 3 200 ont plus de 60 ans. Une centaine de foyers britanniques sont venus s'y installer. Les Aînés Ruraux du secteur du Brulhois regroupent des clubs répartis sur les 24 communes. Acteurs bénévoles, ils ont identifié un certain nombre de difficultés rencontrées par la population vieillissante : maintien à domicile, adaptation de certains logements, entrée ou sortie d'établissement, accès à l'information sur les services existants. Cette mise en réseau informelle, sans existence légale, repose sur la convivialité d'un territoire et facilite la remontée des besoins repérés avec la volonté d'intégrer les étrangers à la vie locale, sans se substituer aux travailleurs sociaux. Le projet "Aînés référents" a nécessité un véhicule acquis grâce à la Fondation de France. Il nous appartient de faire le premier pas, d'aller au-devant des gens, de nous faire accepter et... de devenir indispensables ! Cette mission favorise le lien social entre les personnes vieillissantes et l'ensemble des habitants. Elles retrouvent aussi une valeur aux yeux de leurs familles et des plus jeunes. Des solidarités se nouent et de nouveaux projets voient le jour, dont une banque

de données répertoriant expériences et témoignages des anciens, en liaison avec les écoles du secteur. »
JEANINE DUJAY-BLARET

Création d'un service immobilier social à destination des personnes âgées et handicapées (Grenoble)

« Le Pact-Arim (amélioration de l'habitat), assure la coordination du volet habitat du schéma gérontologique départemental de l'Isère et des opérations de réhabilitation. Les personnes souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible, mais leur logement n'étant plus adapté, elles sont souvent obligées de partir ou de ne plus bouger. Ce projet est né de la volonté d'adapter les logements de personnes devenues dépendantes (âge, handicap) et de mailler le territoire de façon plus cohérente. Il associe plusieurs instances : CLIC, deux services de soins et d'aide à domicile, l'ADMR en secteur rural et l'ADPAH en milieu urbain, des représentants du parc immobilier public et privé du département. Un questionnaire, diffusé auprès des usagers concernés et de leurs proches a permis de cerner et de qualifier la demande sur deux secteurs test – avec un taux de retour de 50 %. Ainsi en Chartreuse (zone de montagne), 99 % des personnes interrogées

avaient recours à l'aide à domicile ; 89 % refusaient de changer de logements ; 77 % étaient âgées de 75 à 95 ans et 15 % de plus de 85 ans ; 68 % étaient des femmes et 29 % bénéficiaient de l'APA. Outre les questions liées à l'habitat, des besoins de relations avec l'extérieur sont apparus. Cette connaissance a permis d'engager une réflexion commune et de nouer d'autres partenariats. Peu à peu, l'offre locative sociale va se structurer : il arrive qu'une personne vive seule dans un appartement devenu trop grand, mais qui répondrait aux besoins d'une famille. »

LIONEL BONDA

Conclusions et perspectives

De nouvelles politiques pour appréhender le vieillissement

BERTRAND DUFOURCO
Président de la Fondation de France

Ce nouveau programme “Vieillir dans son quartier, dans son village” correspond à une démarche prospective à partir d’une réflexion de fond avec nos différents partenaires pour aborder autrement les questions actuelles.

“Vieillir dans son quartier, dans son village”, ce sont des aménagements à inventer ensemble pour aujourd’hui et pour demain. Il est urgent de s’interroger sur l’impact que le bouleversement démographique aura sur l’ensemble des politiques publiques.

Les nombreux projets que nous avons soutenus et accompagnés viennent sans cesse nourrir notre réflexion et ouvrir de nouvelles pistes d’exploration et de propositions.

Les enjeux liés au vieillissement de notre société montrent qu’il s’agit bien de la question du rôle, de la place des retraités et du lien entre les générations qui permettront d’accompagner une nouvelle politique du “vieillir”.

Changer notre regard

A travers cette dynamique territoriale, l’enjeu reste le changement de regard des professionnels, des élus et de l’ensemble de la société civile sur le vieillissement. On doit pouvoir nommer le vieillissement sans qu’il fasse systématiquement référence à des notions de dépendance, de coût et de charges pour les générations à venir, mais comme une richesse facteur de développement.

Qu’implique le développement d’une politique prenant en compte le vieillissement ? Comment la traduire concrètement dans les différents territoires urbains, périurbains et ruraux ?

L’évolution des parcours de vie de chacun, le changement rapide des mentalités qui creuse parfois des fossés entre les générations, l’expérience des jeunes retraités dans l’accompagnement des plus âgés font émerger des demandes nouvelles.

Elles se caractérisent par un souhait de plus en plus grand de chacun d’être acteur de son propre vieillissement, d’exister et de trouver une place dans son

environnement et par un refus d'accepter les réponses toutes prêtes.

Cette évolution suppose de trouver des réponses aux antipodes "des réponses-produits" et des services standardisés. Il nous faut imaginer des réponses nouvelles, articulées autour des profils spécifiques des populations vieillissantes et des spécificités des territoires avec leurs difficultés et leurs ressources. C'est une chance donnée aux territoires, aux décideurs et aux acteurs d'anticiper les évolutions à venir et de définir un projet politique qui engage l'ensemble des habitants-citoyens.

N'est-ce pas de la responsabilité des pouvoirs publics d'organiser et d'adapter l'environnement de telle sorte qu'une population vieillissante ou handicapée puisse conserver sa liberté d'être ou de ne pas être avec les autres habitants ?

On a tendance à ne pas prendre en compte la responsabilité collective alors qu'elle contribue à "fabriquer" des exclus de la vie sociale.

Ce besoin d'une approche transversale montre la nécessité de prendre en compte la complexité et la diversité des situations pour élaborer des réponses adaptées aux différents échelons territoriaux : villes, communautés d'agglomération, communautés de communes.

Comment maintenir les solidarités familiales et de voisinage essentielles pour vaincre le fléau de l'isolement de personnes très âgées ?

Il est temps de revoir notre conception de la vie collective, dans les villes comme dans les campagnes : organiser des transports pour les personnes privées de la liberté de conduire, adapter notre politique du logement pour permettre l'installation, quand ils le souhaitent, des retraités, en centre ville ou en centre-bourg avec des espaces ouverts vers l'extérieur, favoriser le développement des services de proximité.

Permettre aux retraités de rester acteurs dans la cité

Parallèlement, comment accompagner le désir d'engagement des retraités dans des activités d'utilité publique ? Ils aspirent à passer d'un statut de travailleur actif, à celui d'acteurs engagés dans leur quartier, dans leur village et acteurs de leur propre vieillissement.

Ne nous appartient-il pas d'offrir à chacun la chance de vieillir selon ses choix ?

Nous ne pouvons apporter les réponses avant d'avoir écouté les questions. Mais nous ne pouvons pas non plus nous contenter d'écouter les questions pour lesquelles nous avons déjà des réponses.

"Plus je vieillis, plus je vois que ce qui ne vieillit pas ce sont les rêves", affirmait Jean Cocteau. Oui, on rêve de ne plus entendre dans la bouche d'habitants âgés ces paroles : "Depuis que je suis tombée, je ne prends plus le bus seule ; alors je reste chez moi". "L'école a disparu, puis la poste, puis l'épicerie et la boulangerie... maintenant, il n'y a plus que nous". "Dès que je peux, je m'assois près de la fenêtre, je regarde passer les bus et je rêve que je suis dedans".

Lors des quatre séminaires prospectifs "Villes et vieillir", organisés avec l'Institut des Villes, groupement d'intérêt public, que vous présidez Monsieur Edmond Hervé, nous avons non seulement rêvé ensemble la ville de demain, mais nous avons voulu sensibiliser les acteurs politiques à toutes ces questions nouvelles liées au vieillissement.

La Fondation de France, fidèle à sa vocation de "tête chercheuse", entend non seulement ouvrir la voie à de nouvelles pistes de réflexion mais aussi s'engager à soutenir de nouveaux projets et à rendre compte publiquement de ses analyses prospectives.

Cette perspective est d'autant plus nécessaire que le plus souvent les acteurs institutionnels s'inscrivent dans une logique du court terme alors que les changements auxquels nous avons à faire face nécessitent une vision à plus long terme et des politiques ambitieuses. ■

EDMOND HERVÉ

Maire de Rennes, Président de l'Institut des Villes

Tous vos travaux sur la thématique “Vieillir dans son quartier, dans son village”, impliquent une prospective collective qui doit être placée sous le signe d'un humanisme actif.

Sauf à croire en un individualisme exclusif et à s'en remettre systématiquement aux lois du marché, un consensus doit pouvoir exister en faveur du principe de solidarité, respectueux de la liberté de chacun. Nous devons donc présenter quelques hypothèses relatives à cette valeur dont la disponibilité financière, sans laquelle vos idées et projets n'ont aucune chance de se réaliser.

L'impôt, la contribution sociale, utilisés efficacement ont une fonction collective de redistribution et de solidarité évidente que nous ne devons pas omettre (négliger). Lorsque nous débattons du niveau des prélèvements obligatoires, il est indéniable que l'Etat Providence renforce la solidarité familiale. En effet, celle-ci peut disparaître sous le poids trop lourd d'une participation excessive. La solidarité intergénérationnelle familiale ne peut se substituer systématiquement à l'Etat Providence.

La diminution de la dépense publique sociale n'a pas l'effet escompté si elle a pour contrepartie l'augmentation de la dépense sociale privée que nombre de personnes ne peuvent assumer.

Le financement de la solidarité ne peut reposer sur une fiscalité qui ne tiendrait pas compte de la capacité contributive de chacun. Elle suppose une péréquation verticale et horizontale.

Cela dit, étudions la prospective fonctionnelle intéressant les personnes vieillissantes.

Importance d'une observation locale durable

Vouloir répondre aux attentes implique de les connaître à partir de territoires d'observation correspondant, autant que possible, à un territoire d'action. La territorialisation d'action concerne aussi bien la décentralisation que la déconcentration.

L'observation utile doit rassembler de façon dynamique toutes les données en provenance des diverses institutions et les traiter de façon synthétique. Nous devons construire des indicateurs permanents – en particulier ceux qui doivent permettre d'identifier les inégalités et désigner une institution chef de file.

Connaissance et information vont de pair : il faut faire vivre et développer la philosophie des Centres Locaux d'Information et de Coordination. Le passé ne détermine ni le présent, ni le futur. Observer, c'est prendre en compte l'existant pour le corriger et avancer.

La notion générale de Plan a presque disparu, elle doit être réhabilitée, elle n'est pas antinomique avec "l'autonomie personnelle". Tout doit inciter à préparer collectivement notre futur.

Si on laisse jouer les lois du marché, nous ne ferons qu'accroître l'exclusion sociale, l'injustice. N'oublions pas que les inégalités territoriales ne sont que la projection des inégalités sociales.

Une confiance partagée de nos devoirs, une acceptation de la négociation, de la programmation et de la contractualisation concourent à refuser le court terme.

Orientations pour l'avenir

Mettons en œuvre le principe de coopération entre les collectivités territoriales, les entités décentralisées, les institutions spécialisées, le monde associatif... la démarche associative, en effet, permet une approche personnalisée que la norme institutionnelle n'appréhende pas toujours.

Toute société humaine produit naturellement des discriminations. D'où la fortune du mot mixité qui traduit une volonté politique de contrer ce mouvement. Nous avons à faire vivre une communauté pour tous les âges, en évitant la spécialisation des territoires en fonction des générations. L'intergénérationnel intéresse conjointement le territoire, le logement, les services, l'animation.

Organisons la plurifonctionnalité des établissements d'hébergement : accueils de jour, structures pour personnes dépendantes, hébergements temporaires. L'ouverture sur l'environnement sera d'autant mieux réussie que l'établissement sera parfaitement inséré dans un lieu de vie.

Faisons vivre les mixités par la flexibilité des offres, par l'adaptation du logement, son intégration, son accessibilité, l'organisation de la mobilité, l'existence des services à domicile supposant qualité, qualifications, continuité...

Le volet habitat doit être intégré dans des plans d'aide individualisée : les nouveaux usages des techniques d'information et de communication peuvent être d'un grand secours. Saisissons l'opportunité offerte par les programmes locaux de l'habitat pour répondre à la demande de logement des personnes vieillissantes.

Les personnes vieillissantes ne constituent pas une catégorie homogène. Elles vivent des rapports au temps différents dont il faut tenir compte.

Elles ne relèvent pas uniquement de la médecine, des modes de prise en charge liés à la dépendance ou à la perte d'autonomie. Celles-ci ont leur importance et doivent par exemple nous inciter à faire reconnaître, un temps médico-social.

Mais ce qui importe, avant tout, c'est l'intégration. Les personnes vieillissantes ont droit au bien commun. Reconnaissons-les comme des acteurs de la société civile. ■

Annexes

Projets sélectionnés par la Fondation de France et présentés à l'Espace Forum

ALSACE

Centre socio-culturel Brustlein

Gabrielle Eichinger

1, RUE DU TARN - BP 2251
68068 MULHOUSE
TÉL. 03 89 42 21 31

Les femmes d'origine maghrébine, à partir de 50 ans, vivent dans un isolement social dont elles souffrent et qui les exclut de la vie du quartier. En réponse à cette situation, le Centre socio-culturel a mis à leur disposition un espace d'animation : à partir de leurs souhaits, dans la journée, des activités conviviales, ludiques, culturelles sont organisées – sources d'échanges avec le monde extérieur et de socialisation. Cet espace favorise la rencontre des cultures et des générations et, progressivement, ces femmes expérimentent leur capacité à faire des choix, sont encouragées à envisager leur vieillissement et à le préparer.

BOURGOGNE

CCAS de Clamecy

Annick Massard

PLACE DU 19 AOÛT
58500 CLAMECY
TÉL. 03 86 27 50 72

Comment répondre à une problématique de déplacements de personnes âgées aux faibles revenus, vivant en quartiers périphériques de Clamecy, loin des centres d'activités ? En proposant un service de navettes inter-quartiers qui satisfait également les besoins d'autres usagers : demandeurs d'emploi, personnes isolées ou sans moyens de locomotion. Le CCAS organise et planifie les demandes avec le concours de bénévoles. Ce mode de

transport, individuel ou semi-collectif selon les jours, permet également des rencontres entre usagers au cours des déplacements.

Centre social du Canton de Châtillon-en-Bazois

Serge Crépin

27, RUE DU DOCTEUR DUBOIS
58110 CHÂTILLON-EN-BAZOIS
TÉL. 03 86 84 19 00

Maintenir et développer le lien social tout en restant acteur de sa vie et de son avenir, tel est l'objectif poursuivi par le Centre social en direction des personnes âgées, y compris celles devenues dépendantes. Une étude "Vieillir dans le Bazois avec les autres" a été réalisée auprès des retraités afin d'appréhender leurs pratiques par rapport à celles des personnes d'âges différents ; elle a permis de repérer leurs difficultés et de développer des actions afin qu'elles restent en lien avec l'ensemble de la population et citoyennes.

BRETAGNE

Association Familles Rurales

Martine Geoffroy

3, RUE DU SÉNÉCHAL THUAULT
56800 PLOËRMEL
TÉL. 02 97 74 27 76

"Etre à demeure sans rester à demeure", ce service de transport individuel, organisé à la demande, facilite les déplacements de personnes âgées ou en difficulté sociale, éloignées des centres urbains. Pendant les trajets, s'instaurent écoute et échanges avec les passagers. Une vingtaine de conducteurs bénévoles, un salarié du CCAS et un comité de pilotage ont permis de concrétiser ce projet.

Association Accueil Paysan

Marie-Eve Taillecours

97, AVENUE ANDRÉ BONNIN - BP 17141
35571 CHANTEPIE CEDEX
TÉL. 02 99 86 01 01

L'association "Accueil Paysan" contribue au maintien de la vie et de l'emploi en milieu rural ; l'accueil touristique à la ferme participe à la diversification de l'activité agricole. Face à l'insuffisance des formules d'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées, l'accueil familial temporaire à la ferme permet de "vieux" ruraux et à des familles de rester au pays, tout en créant des liens ville/campagne. Ce projet rassemble, sur de mini-territoires, acteurs sociaux et habitants pour échanger sur les besoins et développer éventuellement une nouvelle forme d'accueil de proximité de personnes âgées, complémentaire des structures existantes.

Union Bretonne du Tourisme Rural (UBTR)

Marie-Paule Fouquin

BD PT MAURICE LE LANNOU - CS 74223
35042 RENNES CEDEX
TÉL. 02 23 48 27 73

Depuis plusieurs années l'UBTR travaille sur des projets d'accueil d'enfants à la ferme pendant le temps scolaire et pendant les vacances, avec ou sans les parents. Grâce à un partenariat avec des maisons de retraite, certaines fermes y ont associé des personnes âgées ; l'idée de développer des lieux de séjour temporaire pour ce public a alors vu le jour. Cette forme d'accueil apporte un complément de revenus aux fermes "hôtes" et permet aux familles des personnes

accueillies de "souffler" un peu. Certaines personnes âgées mal logées y passent l'hiver de manière confortable et entourées, pour d'autres, c'est l'occasion de prendre des vacances.

Office des retraités de Brest (ORB)

Daniel Juif

12-14, RUE FAUTRAS - BP 46603
29266 BREST
TÉL. 02 98 80 30 03

Avec le projet "ça roule pour nous", l'ORB a voulu prouver l'activité efficace de retraités, désireux de s'impliquer dans une problématique citoyenne concernant la vie quotidienne de l'ensemble de la population : les transports collectifs. Cette démarche utilisant la forme de reportage vidéo, a permis, après formation technique des opérateurs intéressés, de réaliser auprès des habitants, une enquête susceptible d'influer sur les décisions politiques d'aménagements. Déjà initiée à l'occasion d'un voyage en Afrique, la formule du reportage vidéo avait fourni l'occasion de restituer d'autres modes de vie et d'autres pratiques culturelles.

Communauté urbaine de Brest (CUB)

Emmanuelle Buord

24, RUE COAT AR GUÉVEN
29200 BREST
TÉL. 02 98 33 51 87

Confrontées au vieillissement de leur population, les communes du Pays de Brest recherchent des solutions alternatives en matière d'offres d'habitat ; il s'agit de répondre à la demande de per-

sonnes âgées valides et autonomes, désirant se rapprocher des centres-villes et des centres-bourgs. La réalisation d'une étude de faisabilité sur les conditions de réussite d'une proposition d'habitat "intermédiaire", adapté aux besoins de ce public, a été confiée à l'agence d'urbanisme. Après évaluation des actions menées ces dernières années par les communes, et échanges d'expériences, il sera alors possible de mener une politique plus cohérente à l'échelle d'un pays.

Centre social La Courte Echelle - Plouzané

Joëlle Garello

RUE DES MYOSOTIS
29280 PLOUZANÉ
TÉL. 02 98 45 42 42

Avec "Une place pour chacun à Plouzané", le Centre social souhaitait établir un diagnostic vieillissement à partir du questionnement de certains habitants. La réalisation d'une enquête par quelques-uns a permis le recueil de points de vue, représentations, questions et désirs d'habitants de tous âges. Mobilisée autour de ce thème, la population a pu s'exprimer et le Centre social, fédérer des actions communes à toutes les générations.

Commune de La Fresnais

Michel Gaslain

RUE DE LA GARE - BP 37
35111 LA FRESNAIS
TÉL. 02 99 58 74 97

Cette petite commune rurale s'est engagée dans une démarche de revalorisation de son territoire ; après réflexion et concertation avec les associations locales, elle a décidé

la construction d'une Résidence de 12 logements afin de permettre aux personnes vieillissantes de continuer à vivre au milieu des autres habitants, luttant ainsi contre l'isolement.

Jouxtant le centre-bourg, le site a été aménagé : espaces verts, chemin piétonnier, passerelle pour rejoindre commerces et services, profiteront à l'ensemble des habitants. A terme, un animateur accueillera personnes âgées et jeunes générations dans un lieu de rencontre convivial.

CENTRE

Club des Aînés Ruraux de Nesploy

Yves Martin

MAIRIE DE NESPLOY
45270 NESPLOY
TÉL. 02 38 90 12 04

C'est le déficit de transports collectifs qui a suscité cette initiative des Aînés Ruraux de Nesploy : organiser un service public par minibus afin de permettre aux habitants du canton de Bellegarde et de neuf communes limitrophes de se déplacer sur leur territoire de vie. Une étude préalable avait mis en évidence ce besoin chez les personnes âgées – besoin également identifié auprès d'autres publics (jeunes, personnes handicapées). Le service fonctionne à jours fixes et à la demande, grâce à l'implication des communes et de plusieurs structures partenaires. Ce projet a également une dimension sociale et intergénérationnelle : rencontres des usagers au cours des trajets, création de liens sociaux.

CHAMPAGNE

Fédération des Aînés Ruraux de l'Aube

Claudette Brigand

1, AV. DU MARÉCHAL JOFFRE
10032 TROYES CEDEX
TÉL. 03 25 43 54 69

Les personnes en perte d'autonomie, en difficulté ou sans véhicule sont souvent très isolées ; non seulement elles ne fréquentent plus les lieux de rencontre sociale mais elles ne reçoivent plus de visites, hormis celles du personnel médical ou social. Suite à une réflexion menée par des bénévoles des Aînés Ruraux, un réseau de visiteurs à domicile a été mis en place. Sous la responsabilité d'un visiteur référent (formation, encadrement et suivi), les bénévoles se rendent chez les personnes isolées et envisagent avec chacune d'entre elles ses attentes : lecture du journal, conversation, promenade... autant d'activités que l'entourage n'a pas la disponibilité de réaliser. Il est prévu d'étendre ce réseau sur l'ensemble du département.

FRANCHE-COMTÉ

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AUDAB)

Carole Jeanbourquin

LA CITY - 4, RUE G. PLAÇON
25043 BESANÇON CEDEX
TÉL. 03 81 21 33 00

“Du quartier au village, quelle place pour les personnes vieillissantes dans l'agglomération bisonnaine ?” A partir de la question des trajectoires résidentielles, il s'agissait de proposer des solutions nouvelles, adaptées aux besoins de cette

population en termes de logements et de services. Un partenariat engagé avec l'Institut Régional du Vieillessement, une étude du laboratoire de psychologie de Franche-Comté et un travail de sensibilisation auprès de six communes ont permis de dégager quelques pistes : l'adaptabilité des logements, bien que nécessaire était insuffisante et impliquait d'y associer l'ensemble des acteurs ; par contre, l'écoute des personnes, de leurs besoins et de leurs désirs est apparue indispensable afin de les maintenir autonomes dans leur choix de vie. Cette initiative de secteur, riche d'enseignements, interpelle de fait d'autres territoires.

CCAS de Belfort

Evelyne Petit

1, FBG DES ANCÊTRES - BP 467
90008 BELFORT
TÉL. 03 84 54 56 56

L'opération “Habitat Seniors” visait à améliorer le confort de vie des personnes âgées locataires dans une tour HLM et à renforcer les liens sociaux au sein du quartier. L'aménagement et l'accessibilité des logements, en fonction des besoins des locataires vieillissants ont été entrepris. Un espace de convivialité intergénérationnel, animé par une auxiliaire de vie, a également été créé en rez-de-chaussée. Grâce à la démarche des locataires retraités auprès des élus et à la mobilisation du CCAS, d'autres partenaires ont soutenu cette initiative (Office HLM, Conseil général, Pact-Arim, CRAM). Cette réhabilitation gratuite a concerné une vingtaine d'appartements, d'autres sont en cours ;

quant à l'espace d'animation, autogéré par les habitants, il a largement été investi en dehors des permanences de l'animatrice (fêtes, jeux...).

Commune d'Aromas

Mairie

39240 AROMAS
TÉL. 04 74 50 73 37

Désireuse d'enrayer son déclin démographique, cette petite commune rurale du Jura a créé logements publics et privés, augmenté les services en direction de la petite enfance et encouragé le développement d'activités sociales et économiques. La présence de retraités et de personnes âgées souhaitant rester chez elles a incité élus et partenaires sociaux à réaliser une petite structure d'accueil. Après réunions publiques et enquête de terrain, un projet à plusieurs volets a pris forme : renforcement des services à domicile existants, création de quelques logements temporaires et d'un habitat adapté aux personnes en situation de dépendance. Un commerce de proximité et une petite restauration complètent ce dispositif. Enfin un centre de formation à dominante psychologique accueillera les personnels présents sur la commune : institution pour personnes déficientes intellectuelles, maison de retraite.

Ce projet d'équipements et de services destinés à des publics de tous les âges, privilégie la mixité sociale et contribue à garder sa vitalité à la commune.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CCAS de Fraïsse-sur-Agoud

Marguerite Mathieu

MAIRIE
34330 FRAÏSSE-SUR-AGOUD
TÉL. 04 67 97 61 14

Peu nombreux à vivre sur cette commune aux 17 hameaux, les habitants souffrent d'isolement géographique et social – un tiers sont âgés de plus de 60 ans, certains en perte d'autonomie. Grâce à une enquête menée par le CCAS, leurs besoins et leurs attentes ont pu être identifiés : désir de mobilité, de rencontres, d'animations. En période estivale, ce territoire rural, étendu et attractif, multiplie sa population par huit, offrant de multiples occasions de rencontre de populations de tous horizons. Des réponses ont déjà été apportées grâce au dispositif "nouveaux services, nouveaux emplois". Des emplois-jeunes accueillent et animent de petits groupes réunis dans une salle municipale.

Le CCAS a mis en place un service de transport (véhicule municipal). Le chauffeur-accompagnateur va chercher les personnes – résidents ou vacanciers – à leur domicile, pour les conduire chez un proche, un commerçant, à un atelier mémoire, un goûter etc. Des liens se créent, de nouvelles solidarités de voisinage se dessinent.

LORRAINE

Communauté Urbaine

du Grand Nancy /

Agence d'urbanisme

et de développement

de l'aire urbaine nancéenne

Jean-Marie Schleret

ESPACE CORBIN
10, RUE POIREL - BP 516
54008 NANCY CEDEX
TÉL. 03 83 17 42 00

La problématique du vieillissement et de ses conséquences, en matière de logements et de services de proximité, constitue un des axes prioritaires de la politique locale de l'habitat mise en place à l'échelle des 20 communes de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Une dynamique de gestion et de prise en charge de la population âgée s'est enclenchée, tenant compte de la réalité sociale, de l'espace urbain et des acteurs en place. Des espaces de dimensions variables, véritables pôles gérontologiques de proximité facilitant la mise en réseau de différents services, ont été développés. Un parc de logements neufs adaptés aux personnes handicapées et aux personnes âgées à mobilité réduite doit être engagé ainsi qu'une offre de logements réaménagés dans le parc existant. Le projet est mené en partenariat avec le Conseil général, les associations spécialisées et avec les bailleurs sociaux et privés.

MIDI-PYRÉNÉES

Commune d'Osmets

Pierre Tajan

65350 OSMETS
TÉL. 05 62 35 12 88

La commune, après l'achat d'une petite ferme traditionnelle a engagé une réflexion sur son affectation. Le choix de créer un espace de vie, conjuguant lieu d'animation et habitat pour retraités a été retenu. Les logements ont été conçus de façon à s'adapter au vieillissement progressif des occupants désirant rester acteurs de leur vie, avec chambres de passage pour recevoir famille ou amis.

De nombreuses activités sont prévues à la Maison Campagnarde : jardinage, arbres fruitiers, élevage de volailles, bricolage. Four à pain, cheminée et ancien pressoir rénové permettront à ceux qui le désirent de mener à bien quelques projets gourmands. Une salle commune accueillera bibliothèque et Internet. L'objectif est aussi de favoriser les rencontres et la transmission aux jeunes générations, de savoir-faire et de modes de vie en voie de disparition.

Centre social de la Bouriane

Pascal Pavan

9, RUE DU CORPS FRANC POMMIÈS
46300 GOURDON
TÉL. 05 65 27 08 20

Restituer la mémoire des anciens en tant que patrimoine culturel à transmettre aux jeunes générations, avant qu'elle ne s'éteigne avec eux, est au cœur du projet du Centre social. Outre cette dimension de transmission, il s'agissait aussi de revaloriser l'image de la personne

âgée au sein de sa famille et de la collectivité, en dépassant le cadre de la dépendance. Ce projet a rencontré de nombreux échos : plusieurs familles, ayant déjà entrepris ce recueil de souvenirs auprès de leurs proches, s'y sont impliquées. Il a fédéré des initiatives, permis des échanges entre les anciens et les nouveaux habitants, mobilisé de nouveaux acteurs (associations, écoles) et permis de développer des actions à l'échelle du territoire du pays Bourian.

PACT-ARIM Aveyron

Patrick Marot

11, AVENUE AMANS RODAT
12000 RODEZ
TÉL. 05 65 73 33 73

La commune d'Odet-le-Château, confrontée à l'évolution et au vieillissement de sa population, a sollicité le PACT-ARIM pour l'accompagner dans son programme d'actions, de sa conception à sa réalisation. Elle souhaitait prendre en compte les besoins des habitants âgés de la commune (adaptation des logements), inciter l'installation de jeunes (équipements petite enfance, école) et créer du lien social. Le PACT-ARIM a engagé sur chaque thématique une large concertation en vue d'améliorer les propositions existantes et d'envisager collectivement de nouvelles réponses. La prise en considération simultanée des différentes générations consultées est source de cohésion sociale ; l'implication des différents acteurs associatifs et sociaux a généré une culture de partenariat inédite.

Centre social du Pays d'Olt

Anne Fustinoni

2, RUE DU COURS
12130 ST-GENIEZ-D'OLT
TÉL. 05 65 70 30 29

Comment rapprocher une population vieillissante et isolée sur une zone montagnarde étendue des services qui amélioreraient sa vie quotidienne ? En allant à sa rencontre. C'est l'objectif visé par cette initiative originale du Centre social du Pays d'Olt qui a confié à une "correspondante" itinérante, des missions d'information, d'écoute, auprès des personnes âgées et de leur famille.

Tels les colporteurs de jadis, elle sillonne les hameaux, se rend à domicile, aide les personnes dans leurs démarches et assure un suivi des questions en cours ; elle contribue à nouer des liens de proximité par la mobilisation de petits groupes de voisinage ; les personnes prennent ainsi l'habitude de se retrouver pour partager des moments conviviaux (crêpes, châtaignes) et s'organisent pour aller chercher ceux qui ne peuvent se déplacer.

CIAS des Aînés ruraux du Brulhois

Jeanine Dujay-Blaret

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT
82400 VALENCE-D'AGEN
TÉL. 05 63 29 92 13

Les Aînés ruraux du secteur du Brulhois, très actifs au sein du CIAS, sont de précieux relais d'information auprès des personnes âgées et de leurs familles qui méconnaissent souvent les services existants sur le secteur. Grâce à leur disponibilité et

à leur écoute, ils découvrent les besoins des habitants qu'ils transmettent au CIAS, contribuant ainsi à la mise en place de réponses adaptées.

La région, attractive, accueille des Anglais qui ont choisi de s'y installer à l'heure de la retraite. Leur intégration n'étant pas facile, les Aînés référents, ont également décidé de diffuser en leur direction des informations sur les services proposés sur la communauté de communes et sur les activités de leurs clubs. Ils retrouvent leur utilité sociale auprès de la population, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie et au renforcement de liens intergénérationnels et interculturels.

NORD-PAS-DE-CALAIS

ASTIB (Association de services et de transports de l'intercommunalité de Bertincourt)

David Carlier

7, RUE DE LA POSTE
62147 HERMIÉS
TÉL. 03 21 07 38 81

Deux communes se sont associées pour répondre au besoin de mobilité des Aînés en milieu rural, besoin partagé par d'autres habitants sans moyens de locomotion, avec des difficultés de déplacement. Leur projet répond également à une volonté de redynamiser commerces, vie sociale et activités économiques sur leur territoire. Une enquête, réalisée avec l'aide d'Aînés ruraux, a mis en évidence leurs difficultés de vie quotidienne et permis d'affiner la demande générale en matière de déplacement, renforcée par l'absence de lignes régulières de bus sur

le secteur. Le service attendu devait être flexible, à la demande, de porte à porte avec une possibilité d'être accompagné (rendez-vous, examens médicaux).

Le transport est organisé par l'ASTIB ; deux salariés conducteurs et des bénévoles accompagnateurs sillonnent le bassin de vie étendu aujourd'hui à 4 cantons, dans un rayon de 30 km. Lors des déplacements, planifiés à l'avance, les usagers se côtoient, se rencontrent, des relations se tissent.

CCAS de Tourcoing

Marie Poulain

7, RUE DE PÉRI - BP 567
59208 TOURCOING CEDEX
TÉL. 03 20 11 34 34

Lutter contre l'isolement des personnes du "grand âge" et favoriser la vie sociale au sein de leur quartier constituent deux des objectifs du CCAS ; en concertation avec les services d'aide et de soins à domicile, il organise des actions quartier par quartier, selon une méthode spécifique : diagnostic des conditions de vie et des aspirations des personnes, mobilisation de partenaires (bénévoles) chargés d'un soutien de proximité, propositions d'animations répondant aux attentes exprimées. Cette démarche contribue au soutien de cette population, l'inscrit dans son quartier en lui offrant l'opportunité de rencontrer d'autres habitants ; elle l'aide à garder un sens à son existence, à rester acteur de sa vie et citoyen à part entière.

AGUR (Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque) /APAPAD (Association pour la promotion d'actions pour les personnes âgées ou dépendantes)

AGUR. Patrice Vergriete

3, RUE DE FURNES
59140 DUNKERQUE
TÉL. 03 28 58 09 80

APAPAD. Elisabeth Vandaele

TÉL. 03 28 59 28 18

La région Flandre-Dunkerque se compose d'une aire urbaine et d'un "avant pays rural", de 74 communes réparties en 5 communautés de communes. Les secteurs en zone rurale, moins bien équipés en transports publics, mettent les personnes âgées en difficulté.

Le projet innovant développé par l'APAPAD en lien avec l'AGUR répond au besoin de mobilité de l'ensemble des populations fragilisées vivant sur ces secteurs. Il s'agit de leur proposer un mode de transport adapté et d'articuler ces territoires ruraux à la zone urbaine. Ce service favorise la participation à des activités de loisirs et la vie sociale : au cours des déplacements, des personnes d'âge et de situation différents ont ainsi l'occasion de se rencontrer et de nouer des liens.

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Association AYYEM ZAMEN

Moncef Labidi

7, RUE DE PALI KA
75020 PARIS
TÉL. 01 40 33 25 25

Le café social a été créé pour offrir aux migrants âgés un lieu convivial et chaleureux dans un quartier familial, où se retrouver ; déracinées depuis de longues années, ces personnes vivent des situations d'errance et de précarité jusque dans leur logement. Elles trouvent au Café un point d'ancrage où une équipe pluridisciplinaire et des bénévoles les écoutent et les accompagnent (informations sur leurs droits, démarches administratives ou quotidiennes...). Dans cet espace laïc et ouvert, sont également organisés animations, activités, sorties et voyages.

La Maison des Babayagas

Thérèse Clerc

1, RUE HOCHÉ
93100 MONTREUIL
TÉL. 01 48 58 80 53

Imaginer un lieu de vie autogéré, citoyen et solidaire en phase avec son désir de vivre en toute autonomie une vieillesse assumée, puis se mobiliser pour que ce rêve devienne réalité : telle est la démarche adoptée par un petit groupe de femmes de Montreuil, pour qui la vieillesse est un "beau moment de la vie" et bien décidées à continuer à se prendre en mains tout en restant ouvertes sur le monde. Il leur a suffi ensuite de convaincre pouvoirs publics et partenaires financiers de la viabilité d'un tel projet, pour que sorte de terre une Maison dont elles

ont conçu les plans avec un architecte. Il ne reste plus qu'à brasser les idées d'activités possibles, inventer de nouvelles relations dans ce cadre de vie convivial et confortable... sans oublier de déposer ce concept pour que d'autres puissent se l'approprier à leur tour.

Association Communautaire Santé / Bien-être (ASBE)

Hélène Zeitoun

31, ALLÉE A. ST-EXUPÉRY
93200 ST-DENIS
TÉL. 01 48 09 09 01

Quand les personnes âgées sont délaissées et deviennent "invisibles" dans un quartier caractérisé par la précarité, il faut les retrouver et initier des actions afin d'améliorer leur vie quotidienne. Un état des lieux, engagé par l'ASBE alertée par les "habitants-relais", a révélé l'isolement et le sentiment d'insécurité de ce public installé ici depuis longtemps ; différents professionnels de santé ou sociaux l'ont validé. Il a été suivi d'un diagnostic partagé également avec les personnes concernées et soutenu par les politiques. Des actions privilégiant la santé, le bien-être, l'insertion et la vie sociale ont été mises en place avec la participation des différents professionnels et des réseaux d'habitants associés au projet. L'objectif est aussi de permettre à ces anciens de réinvestir leur quartier dans un environnement vécu comme moins hostile.

La Maison Ouverte

Gisèle Bessac

96BIS, RUE DIDOT
75014 PARIS
TÉL. 01 45 45 11 78

Ce concept de Maison Ouverte – clin d'œil à la Maison Verte conçue par F. Dolto pour les enfants – repose sur une certaine idée de la vie, considérée comme une dynamique ascendante dont la vieillesse est l'accomplissement. Refusant toute représentation stigmatisante, G. Bessac, sa fondatrice, privilégie une approche globale – où la médicalisation n'a pas l'exclusive ; par contre la prévention agissant en amont permet d'inscrire cette phase de l'existence dans la construction et l'épanouissement, car il reste à chacun du chemin à parcourir.

La Maison Ouverte est un lieu d'accueil, de rencontre et d'écoute ; c'est un espace de création, d'activités et d'échanges entre les habitants du quartier de toutes générations. C'est aussi un lieu d'expérimentation, de recherche pluridisciplinaire et de formation. Une charte des valeurs est en cours d'élaboration pour une duplication du projet dans d'autres quartiers, d'autres villes, rassemblés au sein d'une Fédération.

Association l'Essentiel

Roger Abou

49, RUE BOBILLOT
75013 PARIS
TÉL. 01 53 80 34 40

A la demande de particuliers et de structures ou services gérontologiques, confrontés à la pénurie d'offres de prestation, l'Essentiel, en complémentarité de deux services existants, propose aux per-

sonnes âgées et aux personnes handicapées de Paris et de la proche banlieue, un service d'accompagnement personnalisé pour des déplacements de proximité. L'accompagnateur va chercher la personne à son domicile, reste avec elle (à sa demande) lors de son activité ou de sa démarche, puis la raccompagne. Ce service a un impact positif sur la vie quotidienne et sociale de ces publics qui retrouvent la possibilité de se déplacer selon leurs choix. Il propose également de nouvelles prestations : dépannage / bricolage et conseils aux démarches administratives. Ce dispositif bénéficie d'une réelle reconnaissance de la part des usagers, des professionnels et des partenaires sociaux et génère des emplois stabilisés.

**Association Solidarité
Africaine du Val de Marne**
Elsie Hypolyte

MAISON DES ASSOCIATIONS
19, RUE DU MONUMENT
94500 CHAMPIGNY / MARNE
TÉL. 06 22 66 27 88

Créée à l'initiative de la communauté africaine, L'Association a monté un projet "Papy-Mamy" pour aider les plus âgées dans leur démarches administratives et dans la compréhension de leur environnement.

Cet accompagnement est multiple : médiation familiale, découverte du territoire où elles vivent depuis longtemps sans le connaître (sorties en bateau-mouche) ; ces activités leur permettent de sortir de leur quartier et de tisser des liens. L'Association a également développé un

réseau de voisinage, élargi aux autres habitants âgés, afin de repérer les personnes isolées et de les mettre en relation avec les professionnels de santé ou sociaux avec, en perspective, un projet de formation des bénévoles.

**CAPEB (Confédération
de l'Artisanat et des Petites
Entreprises du Bâtiment)**

Christophe Hazard
2, RUE BÉRANGER
75140 PARIS CEDEX 03
TÉL. 01 53 60 50 00

Afin de favoriser l'adaptabilité et l'accessibilité des logements d'habitants âgés ou à mobilité réduite, la CAPEB a entrepris une démarche de sensibilisation et de formation des artisans rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de travaux d'adaptation. Elle a engagé une réflexion sur les bonnes pratiques avec plusieurs partenaires : Aînés Ruraux, ANAH, Pact-Arim etc. afin d'élargir l'approche "motricité" à d'autres problèmes tels que les déficiences sensorielles (malvoyance, surdité, désorientation). A partir d'un état des lieux réalisé au niveau national, recensant les difficultés rencontrées, les réponses techniques possibles et l'expérience du terrain – un document de synthèse expose les solutions techniques à envisager. Un document méthodologique à l'intention des artisans détermine les bonnes pratiques à envisager pour répondre aux questions d'adaptation. Un plan de formation est à l'étude afin de les aider à développer une offre de qualité, en réponse à la demande croissante des usagers.

PAYS-DE-LOIRE

**Maison de Quartier du Val
d'Ornay**

Guy Champain
9, RUE CHARLES PÉGUY
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. 02 51 47 36 63

Très attachés à leur quartier qu'ils ne veulent pas quitter en raison de sa vie sociale, quelques habitants sollicitent la Maison de quartier pour les aider à trouver des solutions alternatives afin de pouvoir vieillir – quitte à changer de logement. Leur désir est de préserver la mixité générationnelle et la richesse qu'elle représente. Une étude sur l'adaptation souhaitable de l'habitat, avec implication des habitants, a permis de structurer ce projet avec le soutien de partenaires institutionnels et associatifs. Au-delà de l'aménagement des logements, c'est toute la vie sociale du quartier qui a été repensée avec en projet la création d'un espace collectif.

Association Familles Rurales
Jacques Chevallier

13, PLACE LAFAYETTE
49044 ANGERS CEDEX 01
TÉL. 02 41 18 20 00

Dynamiser l'action locale en direction des personnes âgées sur un territoire délaissé par nombre de jeunes retraités, faute de moyens d'accès à des activités et services, a été la priorité de ce projet. Les attentes identifiées ont permis la mise en place d'activités stimulantes, pratiques et socialisantes, tout en veillant à préserver l'ouverture sur les différentes générations et à lutter contre l'isolement des plus âgés.

POITOU-CHARENTE

PACT- ARIM de la Charente

Gilles Devos

45, RUE DU SAUVAGE
16000 ANGOULÊME
TÉL. 05 45 95 62 02

Logement et accompagnement des personnes âgées sont à l'origine de ce projet visant à favoriser des actions de proximité. Cette démarche propose une approche globale, elle articule une offre de logements adaptés aux déficiences des personnes avec une palette de services permettant leur maintien à domicile. Une étude de besoins a donc été réalisée afin de définir le cadre d'intervention et les partenaires associés, de déterminer les conditions de mise en œuvre et de valider la démarche. Outre l'amélioration significative des conditions de vie, cette initiative favorise une logique de partenariat de projet. Il permet de consolider un concept local déclinable ensuite au niveau du pays puis du département.

PROVENCE-ALPES- CÔTE- D'AZUR

Association culturelle, sociale et sportive du Queyras (ACSSQ)

Martine Croce

BÂTIMENT LA CHALP
05470 AIGUILLES
TÉL. 04 92 46 82 55

L'ACSSQ, sur ce territoire de haute montagne, a une vocation de coordination intercommunale et dans ce cadre, développe, avec la participation des habitants, des actions en direction de tous les publics. Ayant constaté l'isolement et la solitude des personnes âgées, un emploi a été créé

en vue d'animer des activités en se rendant de village en village. A cette occasion, le désir exprimé des habitants concernait davantage leurs difficultés à se déplacer (médecin, dentiste) ou à faire déneiger le seuil de leur maison. La création d'un réseau social d'entraide et de solidarité s'est alors imposée : dans chaque village, des bénévoles repèrent les personnes en difficulté et les mettent en relation avec l'animatrice. Ce centre social rural ambulancier propose également dans chaque village des réunions d'informations sur la santé et organise la venue d'un pédicure et d'un opticien. Ces actions redonnent aux personnes âgées le sentiment d'exister, retissent des liens et les villages reprennent vie.

RHÔNE-ALPES

Association "Vieillir au Village"

Fabiola de Falco

MAIRIE DE PUY-SAINT-MARTIN
PARC ADELE CLÉMENT
26450 PUY-ST-MARTIN
TÉL. 04 75 90 18 19

Permettre aux habitants de ce secteur rural de réaliser leur choix de vieillir dans "leurs murs", est le fondement du projet de l'Association, qui s'apparente davantage à une proposition d'accompagnement que de prise en charge. Il s'agit, grâce à une appréhension globale, d'envisager des solutions d'adaptation progressive du cadre de vie de chacun, après analyse des besoins et mise en place d'un réseau de services de proximité modulables – certains restant à créer. La présence d'un référent apparenté à la fonction d'un directeur d'éta-

blissement dont le rôle est d'évaluer, coordonner, orienter permet de mobiliser et de suivre professionnels et bénévoles intervenant au domicile.

Ce projet est une alternative à l'entrée en établissement collectif dont il présente les atouts. Il aide à maintenir un environnement relationnel et social et à soutenir les aidants familiaux.

Compagnie Songes

Julie Serpinet

29, ALLÉE DES CASTORS
26000 VALENCE
TÉL. 04 75 55 16 62

Le projet DECOLL'AGE, mis en place par la Compagnie Songes est essentiellement axé sur la formation au mouvement et à la scène, en direction des personnes âgées de 60 ans et plus. Il associe une pratique corporelle à une pratique artistique pour un épanouissement du corps et de l'esprit. Ces formations se déroulent au sein de résidences pour personnes âgées avec à la clé une participation au défilé de la Biennale de la Danse de Lyon.

Ce projet vise également à donner une autre image de la vieillesse en montrant qu'un territoire peut être riche de ses "vieux". Quant aux participants, intégrés à un groupe dynamique, ils ont expérimenté l'intérêt de s'intégrer de manière intergénérationnelle à une expérience valorisante, où ils ont trouvé leur place.

Association La Maison Mosaïque

Annette Mathelin

5, RUE DU CHAPET
73000 CHAMBERY
TÉL. 04 79 71 94 90

En réponse à l'entrée non souhaitée en maison de retraite, l'Association a conçu une alternative : un nouveau lieu de vie où chacun garde son autonomie mais partage des valeurs communes. L'acquisition d'une maison avec jardin et dépendances et sa réhabilitation a permis la création de petits appartements et de chambres destinées à la location à des étudiants. L'objectif est de permettre aux résidents "de vivre et de faire ensemble" en participant aux tâches de la maison dans la mesure de leurs possibilités et en évitant toute forme d'assistanat. Cette initiative soutenue par les pouvoirs publics a fait l'objet de la rédaction d'une Charte et intéresse d'autres localités : d'autres Maisons devraient voir le jour dans la région.

Communauté d'agglomération du Pays Viennois (CAPV)

David Bensadoun

30, AVENUE DU GÉN. LECLERC
38217 VIENNE
TÉL. 04 74 78 32 10

Près de 20% de la population vivant en Pays Viennois est âgée de plus de 60 ans. La CAPV a réalisé un projet visant à améliorer leur vie quotidienne qui, à terme pourrait s'appliquer à d'autres publics (personnes handicapées, familles isolées) – en faisant jouer les principes de solidarité locale et de proximité.

Il s'agit de structurer un maillage social en complémentarité avec le CLIC et de développer un réseau de délégués bénévoles de proximité, encadré par un animateur salarié. Ces délégués assurent un suivi des personnes, les informent, facilitent l'accès aux services existants, font remonter aux autorités publiques leurs difficultés et favorisent la mise en place d'actions améliorant leur quotidien et d'animations inter-générationnelles. Ce projet développe la solidarité locale, dynamise les liens entre les décideurs et les habitants du territoire, contribue à la création ou à l'évolution de services adaptés aux usagers.

Fondation dispensaire général de Lyon

Maryvonne Berthet

10, RUE DE SÉVIGNÉ
69003 LYON
TÉL. 04 78 14 14 14

La Fondation occupe historiquement une place originale et reconnue dans le paysage médical lyonnais. Soucieuse de répondre au plus près aux besoins des personnes vieillissantes, elle a engagé une démarche participative sur deux arrondissements de Lyon. Recueil de l'expression individuelle des usagers du dispensaire et celle des professionnels, petits groupes de discussion informels élargis et réunions publiques pour présenter les résultats. Les réponses aux souhaits et problèmes rencontrés par les intéressés passent par la création de réseaux de proximité. Les personnes âgées souhaitent conserver la maîtrise de leurs décisions et se prendre en charge le plus long-

temps possible. Cependant elles souffrent d'isolement et le déficit d'informations sur les services disponibles ne facilite pas cette maîtrise. Enfin, elles déplorent le manque de lieux de rencontre de proximité et entre générations, qui leur permettraient de faire évoluer le regard porté sur la vieillesse.

Office Villeurbannais des Personnes Agées et Retraités CLIC - Isabelle Dury

56, RUE DU 1^{er} MARS 1943
69100 VILLEURBANNE
TÉL. 04 78 68 90 50

Ce projet associe différents acteurs professionnels et bénévoles gérontologiques, des organismes de proximité de plusieurs quartiers de la ville. Désireux de travailler ensemble pour répondre aux attentes des personnes âgées en termes d'accès aux services, aux aides... ils souhaitent également contribuer à rompre leur solitude, tout en leur laissant leur liberté de choix. L'Office, soucieux de renforcer le rôle de veille et d'alerte des acteurs de proximité en lien avec les professionnels, veut également les aider à jouer leur rôle de soutien en engageant une dynamique partenariale avec la participation active des habitants.

PACT-ARIM de l'Isère Monique Ruel

54, COURS J.JAURÉS - BP 1504
38025 GRENOBLE
TÉL. 04 76 47 82 45

En créant un service immobilier social Isérois adapté aux besoins des personnes âgées ou handicapées, le PACT-ARIM vise à intégrer

la problématique d'adaptation et d'accessibilité de l'habitat dans le cadre d'une gestion immobilière sociale à l'échelle locale et départementale. La mise en place du projet a pu être réalisée avec l'appui des acteurs sociaux et gérontologiques locaux et celui des bailleurs sociaux et privés – afin de promouvoir une offre locative pour les ménages de condition modeste.

Après enquête et étude de la demande associant les bénéficiaires, il est apparu que la majorité des personnes souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible. Dans bien des cas, des travaux de rénovation et d'aménagement s'imposent. Il s'agit alors, non seulement d'intervenir au domicile pour l'adapter à la déficience de la personne, mais d'engager également une démarche plus complète proposant un accompagnement personnalisé.

Partenaires

- Association des Maires de France - Tél. 01 44 18 13 83
- Conseil régional Rhône-Alpes
Tél. 04 72 59 52 38
- Datar - Tél. 01 40 65 12 34
- Institut des Villes
Tél. 01 47 04 00 40

- Fédération nationale des Aînés ruraux - Tél. 01 44 56 84 67
- Fédération nationale des agences d'urbanisme
Tél. 01 45 49 32 50
- Union nationale des centres communaux d'action sociale
Tél. 03 20 28 07 50
- Fédération nationale des centres sociaux - Tél. 01 53 09 96 16
- Fédération nationale des Familles rurales
Tél. 01 44 91 88 88
- Fédération nationale des Pact-Arim - Tél. 01 42 81 97 70

- Agevillage.com.
Tél. 01 42 46 65 00

**Avec le soutien de la
Fondation JM.Bruneau
Tél. 01 64 53 13 60**

ISBN 2-914404-21-2

Novembre 2005



Pour agir, votre don est une force

40, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél : 01 44 21 31 00 - Fax : 01 44 21 31 01

www.fdf.org